

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES FRICATIVES VOISÉES ET L'ALLONGEMENT VOCALIQUE EN FRANÇAIS LAURENTIEN

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

JASON TREMBLAY

JANVIER 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord la professeure Heather Newell de m'avoir accordé une supervision des plus formatrices. Avoir eu le privilège d'être dirigé avec autant de considération par une sommité d'un domaine d'études aussi captivant que la phonologie m'a permis d'entrer en contact avec l'immensité du champ de connaissance que représente la linguistique. Grâce à un tel partage, je possède maintenant suffisamment de bagage pour poursuivre ma réflexion sur le monde dans ce qu'il a de plus humain. Merci Heather.

Je remercie ensuite la professeure Lucie Ménard – une intervenante de premier ordre dans ce parcours de deuxième cycle universitaire –, et le professeur Markus A. Pöchtrager – un chercheur d'avant-garde devenu aussi source d'inspiration –, d'avoir généreusement accepté de participer à l'évaluation de ce mémoire. Merci Lucie, merci Markus.

Je remercie enfin les membres du Centre de recherche sur le langage, l'esprit et le cerveau de l'UQAM (CRLEC-UQAM) qui, deux fois plutôt qu'une, m'ont octroyé une bourse de rédaction. Merci pour votre appui.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	viii
LISTE DES SYMBOLES ET DES UNITÉS.....	ix
RÉSUMÉ	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 L'ALLONGEMENT VOCALIQUE EN FRANÇAIS LAURENTIEN.....	3
1.1 L'allongement vocalique en FL.....	4
1.1.1 Les voyelles hautes en syllabe finale fermée par /v z ʒ/.....	6
1.1.2 Les voyelles moyennes et basses tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/.....	6
1.1.3 Les voyelles hautes en syllabe finale fermée par /R/.....	7
1.1.4 Les voyelles moyennes et basses relâchées en syllabe finale fermée par /R/.....	7
1.1.5 Les voyelles hautes en syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/.....	7
1.1.6 Les voyelles moyennes et basses relâchées en syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/.....	8
1.1.7 Les voyelles moyennes et basses tendues en syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/.....	8
1.1.8 Les voyelles hautes en syllabe finale fermée par un groupement RT.....	9
1.1.9 Les voyelles moyennes et basses relâchées en syllabe finale fermée par un groupement RT....	9
1.1.10 Sommaire des données initiales.....	9
1.2 Revue de littérature.....	11
1.2.1 Résumé de Dumas (1974).....	11
1.2.2 Résumé de Poliquin (2006).....	14
1.2.3 Résumé de Côté (2012).....	15
1.2.4 Résumé de Charette (2018).....	16
1.3 Problématique, question de recherche et hypothèses.....	20
1.3.1 Problématique.....	21
1.3.2 Question de recherche.....	21
1.3.3 Hypothèses.....	21
1.4 Conclusion de chapitre.....	22
CHAPITRE 2 LE FRANÇAIS LAURENTIEN ET LA PHONOLOGIE DE GOUVERNEMENT 2.0.....	23

2.1	La structure d'une syllabe finale fermée en GP 2.0.....	24
2.2	La représentation des phonèmes consonantiques du FL en GP 2.0.....	28
2.2.1	La lénition et la fortition.....	28
2.2.2	Les différences structurelles entre les diverses catégories de consonnes.....	32
2.2.2.1	Les occlusives et les fricatives.....	32
2.2.2.2	Les obstruantes et les sonantes.....	34
2.2.3	La structure de la coronalité.....	35
2.2.4	L'activité consonantique.....	40
2.3	La représentation des phonèmes vocaliques du FL en GP 2.0.....	41
2.3.1	La hauteur vocalique.....	41
2.3.2	Le traitement du complément vocalique des voyelles hautes.....	43
2.3.3	La tension non lexicale des voyelles moyennes et basse en syllabe finale fermée par /v z ʒ/... ..	46
2.4	Conclusion de chapitre.....	51
CHAPITRE 3 LE DOUBLE ALLONGEMENT VOCALIQUE EN FRANÇAIS LAURENTIEN.....		53
3.1	L'allongement vocalique en syllabe finale fermée par une fricative voisée.....	54
3.1.1	L'allongement vocalique en syllabe finale fermée par /R/.....	55
3.1.2	Le double allongement vocalique en syllabe finale fermée par /v z ʒ/.....	56
3.2	La longueur des voyelles en syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/.....	60
3.2.1	L'allongement des voyelles relâchées en syllabe finale fermée par une consonne lenis autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T est une consonne lenis autre que /v z ʒ/.....	61
3.2.2	Les voyelles courtes et relâchées en syllabe finale fermée par une consonne fortis ou par un groupement TR dont l'obstruante T est une consonne fortis.....	62
3.3	La longueur des voyelles en syllabe finale fermée par un groupement RT.....	64
3.3.1	Le licenciement coda.....	64
3.3.2	La longueur des voyelles en syllabe finale fermée par un groupement RT dont l'obstruante T est une consonne lenis.....	65
3.3.3	Les voyelles courtes en syllabe finale fermée par un groupement RT dont l'obstruante T est une consonne fortis.....	66
3.3.4	Les voyelles courtes en syllabe finale fermée par un groupement TT.....	67
3.3.5	Les voyelles longues en syllabe finale fermée par un groupement RR.....	68
3.4	Conclusion de chapitre.....	70
CONCLUSION.....		72
ANNEXE A STRUCTURES DES PHONÈMES CONSONANTIQUES DU FRANÇAIS LAURENTIEN EN PHONOLOGIE DE GOUVERNEMENT 2.0.....		75
ANNEXE B STRUCTURES DES PHONÈMES VOCALIQUES DU FRANÇAIS LAURENTIEN EN PHONOLOGIE DE GOUVERNEMENT 2.0.....		78

ANNEXE C DIFFÉRENTS MOTIFS D'ALLONGEMENT VOCALIQUE DU FRANÇAIS LAURENTIEN EN
PHONOLOGIE DE GOUVERNEMENT 2.0..... 80

RÉFÉRENCES..... 87

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 Trapèze vocalique des voyelles de surface du FL.....	5
-----------------------------------------------------------------	---

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Distribution initiale des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée	10
Tableau 1.2 Distribution simplifiée des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée (version 1 de 3)	11
Tableau 1.3 Hypothèses.....	21
Tableau 2.1 Distribution simplifiée des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée (version 2 de 3)	51
Tableau 3.1 Motifs d’allongement vocalique en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ et par /R/ (version finale)	60
Tableau 3.2 Motifs d’allongement vocalique en syllabe finale fermée par une consonne autre qu’une fricative voisée ou par un groupement TR dont l’obstruante T n’est pas /v z ʒ/ (version finale).....	64
Tableau 3.3 Motifs d’allongement vocalique en syllabe finale fermée par un groupement RT, TT ou RR (version finale)	70
Tableau 3.4 Distribution simplifiée des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée (version 3 de 3)	71

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ATR	Avancement de la racine de la langue (« Advanced Tongue Root »)
c-licencement	Licencement coda
CV	Consonne-voyelle
FEN	Noyau vide final (« Final Empty Nucleus »)
FL	Français laurentien
GP 2.0	Phonologie de gouvernement 2.0
IMP	Impératif
m-commande	Commande mélodique
p-licencement	Licencement paramétré
PFC	Phonologie du français contemporain
PR	Présent
SUBJ	Subjonctif
VC	Voyelle-consonne

LISTE DES SYMBOLES ET DES UNITÉS

*	Agrammaticalité
:	Durée vocalique
~	Équivalence
(A)	Position structurelle issue des effets du retrait de l'élément mélodique A
I	Élément mélodique I
L	Élément mélodique L
U	Élément mélodique U
	Opération de licenciement coda (c-licenciement)
	Opération de commande mélodique (m-commande) à l'intérieur d'un même phonème
	Opération de commande mélodique (m-commande) entre une voyelle et une consonne suivante
	Opération de contrôle du complément
	Opération de licenciement paramétré (p-licenciement)
[]	Transcription phonétique
//	Transcription phonologique
o''	Unique projection de la tête consonantique xo d'une consonne inactive
O'	Première projection de la tête consonantique xO d'une consonne active
O''	Deuxième projection de la tête consonantique xO des consonnes actives occlusives et nasales et unique projection des consonnes approximantes
o'(A)	Première projection de la structure supérieure d'une consonne coronale inactive
o''(A)	Deuxième projection de la structure supérieure d'une consonne coronale inactive
O'(A)	Première projection de la structure supérieure d'une consonne coronale active
O''(A)	Deuxième projection de la structure supérieure d'une consonne coronale active
xo	Tête consonantique d'une consonne inactive
xO	Tête consonantique d'une consonne active
xo(A)	Tête consonantique de la structure supérieure d'une consonne coronale inactive
xO(A)	Tête consonantique de la structure supérieure d'une consonne coronale active
x	Nœud terminal non annoté (spécifieur si à la gauche d'une tête et complément si à la droite d'une tête)

x(A)	Spécifieur de la structure supérieure d'une consonne coronale
N ^x	N ^{ième} projection d'une tête nucléique xN ou xN(A) (unité de ^x = ')
xn	Noyau vide final (FEN)
xN	Tête nucléique
xN(A)	Tête nucléique de la structure supérieure d'une voyelle moyenne ou basse

RÉSUMÉ

L'allongement vocalique en français laurentien (FL) est un phénomène linguistique sur lequel certains auteurs ont déjà proposé plusieurs règles d'application (Dumas, 1974; Poliquin, 2006). Il est généralement admis qu'en syllabe finale fermée par /v z ʒ R/, les voyelles hautes du FL sont produites comme étant longues et tendues. Cela dit, d'autres recherches font état de données où, en syllabe finale fermée par /R/, les voyelles hautes sont longues, mais relâchées (Charette, 2018; Côté, 2012). C'est cette différence de tension entre, d'une part, les voyelles hautes tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ et, d'autre part, les voyelles hautes relâchées en syllabe finale fermée par /R/ qui remet en question la classe naturelle des fricatives voisées en tant que consonnes allongeantes. Pour élucider cette discordance, ce mémoire use de la phonologie de gouvernement 2.0 (GP 2.0) (Pöchtrager, 2006; 2020; Pöchtrager & Kaye, 2013) et avance une notion d'activité consonantique. Cela permet de postuler deux choses: 1) à un niveau sous-jacent de la langue, le système phonologique du FL admet des voyelles relâchées et non pas des voyelles tendues; et 2) en syllabe finale fermée, les consonnes /v z ʒ/ n'ont pas les mêmes effets que /R/ sur les voyelles hautes. Cette étude propose aussi que les voyelles tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ soient doublement longues et non pas simplement longues comme c'est le cas, notamment, pour les voyelles relâchées en syllabe finale fermée par /R/.

Mots-clés: français laurentien; fricatives voisées; allongement vocalique; double allongement vocalique; syllabe finale fermée; phonologie de gouvernement 2.0; activité consonantique

INTRODUCTION

Dans cette recherche, j'aborde le français laurentien (FL) comme objet d'étude. Par une analyse phonologique, je décortique ce qui permet d'admettre que la propriété de consonnes dites allongeantes des fricatives voisées /v z ʒ R/ n'est pas suffisante pour admettre que ces quatre segments consonantiques forment une classe naturelle à un niveau sous-jacent de la grammaire.

Dans le chapitre 1, je présente des données probantes qui font de l'allongement vocalique en FL un phénomène linguistique digne d'intérêt. J'attire l'attention sur les effets des consonnes allongeantes en syllabe finale fermée, notamment en ce qui concerne la qualité des voyelles hautes. J'inclus une revue de littérature (Charette, 2018; Côté, 2012; Dumas, 1974; Poliquin, 2006), puis je formule directement la question de recherche suivante: les consonnes /v z ʒ R/ forment-elles une classe naturelle en FL? Deux hypothèses sont émises sous la forme d'un tableau.

Dans le chapitre 2, je me sers de la phonologie de gouvernement 2.0 (GP 2.0) (Pöchtrager, 2006; 2020; Pöchtrager & Kaye, 2013) pour, notamment, représenter de façon structurelle les consonnes, les voyelles et les syllabes finales fermées du FL. Je me sers ensuite de ces mêmes structures pour représenter les différents processus phonologiques impliqués dans l'allongement vocalique. Dès la fin de ce chapitre, par la définition de l'activité consonantique (un ajout théorique original à ce mémoire), il devient évident que non, /v z ʒ R/ ne forment pas une classe naturelle en FL. Il apparaît plutôt que, de façon générale, les consonnes inactives /v z ʒ/ n'ont pas les mêmes pouvoirs de licenciement que la consonne active /R/, ce qui explique la différence de tension à la base de la problématique soulevée.

Dans le chapitre 3, j'approfondis les conclusions partielles du deuxième chapitre en précisant qu'il existe aussi des mots en FL où la voyelle en syllabe finale fermée est produite comme étant doublement longue. Je précise que le double allongement vocalique est un phénomène linguistique déjà attesté dans d'autres langues du monde (cf. Pöchtrager, 2006). Selon la phonotactique du FL, de telles voyelles allongées deux fois semblent ne pouvoir être que celles dont la tension est dérivée par le système phonologique et qui apparaissent en syllabe finale fermée par /v z ʒ/. Je fais ainsi la démonstration que si les voyelles en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ sont doublement longues en FL, c'est notamment parce qu'il s'agit de la seule position syllabique où un premier point de longueur vocalique est déjà généré par une tension vocalique, ce qui fait directement écho à la notion d'inactivité consonantique développée dans le chapitre 2. Par

ailleurs, le fait que les voyelles relâchées en syllabe finale fermée par /R/ ne préservent qu'un seul point de longueur vocalique implique aussi quelque chose de significatif. Effectivement, je démontre que lorsque les voyelles peuvent être relâchées et longues une seule fois en syllabe finale fermée du FL, cela ne se produit que lorsque la consonne finale autre que /v z ʒ/ est lenis, ce qui inclut l'ensemble des sonantes, donc /R/ également. Le voisement d'un segment consonantique final devient ainsi un aspect majeur de ce qui détermine le déclenchement d'un allongement vocalique en syllabe finale fermée du FL, et ce, indépendamment d'une quelconque production constrictive (cf. Laeuffer, 1992). À l'opposé, lorsque les voyelles sont relâchées et courtes en syllabe finale fermée, elles le sont partout là où la consonne finale d'un mot est fortis, c'est-à-dire non voisée. Ces généralisations s'appliquent aussi aux voyelles en syllabe finale fermée par un groupement consonantique (cf. Côté, 2004).

À la lumière de l'ensemble de mon analyse, je conclus ce mémoire en redéfinissant la classe naturelle des consonnes allongeantes du FL et soulève enfin quelques interrogations auxquelles des recherches en phonétique pourraient certainement apporter plusieurs éléments de réponse.

CHAPITRE 1

L'ALLONGEMENT VOCALIQUE EN FRANÇAIS LAURENTIEN

L'objectif du chapitre 1 est de décrire l'allongement vocalique en FL^{1, 2}. L'allongement vocalique est un processus phonologique qui implique la transformation d'une voyelle courte en une voyelle longue dans un environnement syllabique précis. En FL, ce phénomène linguistique concerne notamment les consonnes /v z ʒ R/ qui, lorsqu'elles ferment la syllabe finale d'un mot, allongent la voyelle qui précède ces consonnes finales.

L'observation majeure qui émane des données à l'étude est que les voyelles hautes n'ont pas le même comportement devant /v z ʒ/ que devant /R/. Pourtant, en FL, les consonnes /v z ʒ R/ sont censées former la classe naturelle des fricatives voisées³. Cette observation est rapportée, entre autres, dans Côté (2012).

Je note d'emblée que dans ce mémoire, /R/ doit être lu tel un archiphonème servant à désigner indifféremment les deux principales rhotiques du français laurentien, c'est-à-dire l'uvulaire voisée [ʁ] et l'apicale roulée [r]. Même si je rapporte dans la revue de littérature les transcriptions phonétiques de /R/ selon la notation employée par les auteurs cités, je fais systématiquement état de la production de [ʁ] aux fins de ma propre analyse⁴.

Ce premier chapitre se divise en quatre sections. Je présente tout d'abord en § 1.1 des données qui illustrent l'impact des fricatives voisées et celui des autres consonnes du FL sur l'ensemble des voyelles simples de la langue en syllabe finale fermée⁵. Un tableau (Tableau 1.1) construit en fonction de la

¹ La revue de littérature analysée dans ce mémoire fait état de données appartenant respectivement au français québécois, au français canadien, au français laurentien et au français montréalais. Suivant Côté (2020), j'opte pour l'usage de la résolution terminologique « français laurentien ».

² Cette recherche ne peut s'appliquer au français acadien puisque le système phonologique de ce dialecte n'inclut aucune voyelle haute relâchée.

³ Pour une discussion plus approfondie au sujet des classes naturelles, voir Mielke (2008).

⁴ « La distinction apicale-dorsale en elle-même masque une variété d'articulations spécifiques qui apparaissent en variations libres, contextuelles ou dépendantes à chaque locutrice ou locuteur (battues, trilles, fricatives) [...]. La rhotique apicale, cependant, perd rapidement du terrain et est remplacée par la dorsale [ʁ], maintenant largement considérée comme étant l'articulation standard au Québec, tout comme c'est le cas en [français standard]. » (Côté, 2012, p. 252; je traduis).

⁵ Ni les diphtongues, ni les semi-voyelles [j ɥ w] ne sont considérées dans ma recherche.

longueur et de la qualité des voyelles des données initiales rapportées permet une visualisation de la distribution des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée.

Un second tableau (Tableau 1.2) est aussi construit de façon à strictement représenter les motifs d’allongement vocalique étudiés dans cette recherche, c’est-à-dire ceux n’impliquant pas les voyelles nasales et la voyelle moyenne longue et tendue de façon lexicale /ɛ:/.

Ensuite, je résume en § 1.2 quatre publications issues de la littérature traitant du sujet à l’étude. Tout d’abord, je reviens sur l’article de Dumas (1974) et la thèse doctorale de Poliquin (2006), deux publications qui proposent des règles phonologiques similaires pour expliquer l’allongement vocalique en FL. Ensuite, je m’intéresse à Côté (2012) qui, par un ensemble de données pertinentes, soulève la base empirique du problème phonologique de cette recherche. Finalement, je décortique Charette (2018) qui, par une analyse de données en adéquation avec celles de Côté (2012), fournit certaines explications en lien avec plusieurs questions pertinentes concernant l’allongement vocalique en FL.

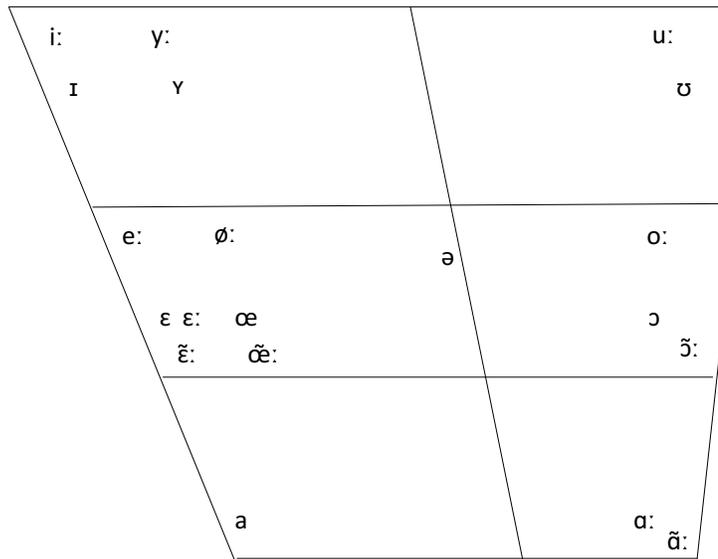
Par la suite, je précise en § 1.3 la principale problématique qui ressort de l’analyse des données initiales et de la revue de littérature, j’établis la question de recherche de ce mémoire, puis je présente les deux hypothèses qui découlent de celle-ci.

La § 1.4 conclut le chapitre 1.

1.1 L’allongement vocalique en FL

Comme cela est généralement admis, j’attire tout de suite l’attention sur la particularité distinctive très importante qu’a le système phonologique du FL d’inclure parmi l’inventaire de ses voyelles de surface les trois allophones relâchés [ɪ ʏ ʊ]. Ces allophones sont ceux des voyelles hautes longues et tendues [i: y: u:] (Figure 1.1).

Figure 1.1 Trapèze vocalique des voyelles de surface du FL⁶



Dans ce qui suit, les données présentées de la § 1.1.1 à la § 1.1.9 sont issues de Charette (2018), un article sur lequel je reviens en § 1.2.4. Les observations des voyelles en syllabe finale fermée sont rapportées selon la longueur vocalique (courte ou longue) et la qualité vocalique (relâchée ou tendue). En effet, je rappelle que l'intérêt de cette recherche est de mieux comprendre l'impact des fricatives voisées du FL sur la qualité des voyelles en syllabe finale fermée au-travers de leur caractéristique de consonnes allongeantes.

Deux choses demeurent à préciser en ce qui concerne la division des prochaines sous-sections. La première est que lorsque la consonne finale d'un mot est une fricative voisée, les occurrences où il s'agit de /v z ʒ/ sont rapportées séparément de celles où il s'agit de /R/. La deuxième est que les occurrences où ce sont les voyelles hautes qui apparaissent en syllabe finale fermée sont différenciées de celles où ce sont les voyelles moyennes et basses qui apparaissent dans le même contexte syllabique.

⁶ Suivant Côté et Lancien (2019), la présence en FL de paires minimales en fonction de la qualité vocalique de /ɛ/ est suffisante pour ajouter la voyelle moyenne-basse et centrale /ɜ/ à l'inventaire des voyelles de surface du FL (ex.: [fɛt] « faites » FAIRE, IMP PR par rapport à [fɜ:t] « fête »). Voir aussi Santerre (1974). Dans le cadre de ce mémoire, j'adhère à la proposition de Charette (2018) et considère cette voyelle additionnelle comme une seconde voyelle mi-ouverte antérieure non arrondie toujours produite comme étant longue (/ɛ:/).

Pour faciliter la compréhension du traitement des données, j'ajoute aussi qu'un groupement TR est un groupement consonantique formé par la séquence d'une obstruante et d'une sonante. À l'inverse, un groupement RT désigne la séquence d'une sonante et d'une obstruante⁷.

1.1.1 Les voyelles hautes en syllabe finale fermée par /v z ʒ/

En syllabe finale fermée par /v z ʒ/, les voyelles hautes sont longues et tendues (1).

(1)	a.	i:	[li:v(r)]	« livre » ⁸
			[egli:z]	« église »
			[fi:ʒ]	« fige » FIGER, IMP PR
	b.	y:	[ky:v]	« cuve »
			[my:z]	« muse »
			[ʒy:ʒ]	« juge »
	c.	u:	[lu:v]	« louve »
			[ku:z]	« couse » COUDRE, SUBJ PR
			[bu:ʒ]	« bouge »

(Charette, 2018, p. 22)

1.1.2 Les voyelles moyennes et basses tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/

En syllabe finale fermée par /v z ʒ/, les voyelles moyennes et basses tendues sont longues (2)⁹.

(2)	a.	ɛ:	[rɛ:v]	« rêve »
			[sɛ:z]	« seize »
			[nɛ:ʒ]	« neige »
	b.	ø:	[øʁø:z]	« heureuse »
	c.	o:	[po:v(r)]	« pauvre »
			[ro:z]	« rose »

⁷ Les occlusives /b d g p t k/ et les fricatives /v z ʒ f s ʃ/ sont les obstruantes du FL. Les nasales /m n ɲ ŋ/ et les approximantes /R l/ sont les sonantes de la langue. Pour un classement des classes majeures des segments du français standard en fonction de l'échelle de sonorité, je réfère à Scheer (2015, p. 49).

⁸ Indépendamment du fait que la sonante d'un groupement TR est souvent non prononcée en FL, la voyelle haute précédant /v z ʒ/ est toujours longue en syllabe finale fermée par un groupement TR (ex.: [li:vʁ] ~ [li:v] « livre »). Voir Charette (1991, p. 124), citée dans Demuth et Kehoe (2006, p. 62).

⁹ Même si les symboles des voyelles nasales [ɛ̃: ɔ̃:] reposent sur ceux des voyelles relâchées [ɛ ɔ], l'affirmation selon laquelle ces voyelles peuvent être considérées comme étant tendues s'appuie sur Walker (1984).

		[so:ʒ]	« sauge »
d.	a:	[kada:v(r)]	« cadavre »
		[ba:ʒ]	« base »
		[na:ʒ]	« nage »
e.	voyelles nasales	[õ:ʒ]	« onze »
		[sɛ̃:ʒ]	« singe »
		[ã:ʒ]	« ange »

(Charette, 2018, p. 23)

1.1.3 Les voyelles hautes en syllabe finale fermée par /R/

En syllabe finale fermée par /R/, les voyelles hautes sont longues et relâchées (3).

(3)	a.	i:	[paʁt ^s i:r]	« partir »
	b.	y:	[avɑ̃t ^s y:r]	« aventure »
	c.	ɔ:	[detɔ:r]	« détour »

(Charette, 2018, p. 24)

1.1.4 Les voyelles moyennes et basses relâchées en syllabe finale fermée par /R/

En syllabe finale fermée par /R/, les voyelles moyennes et basse relâchées sont longues (4).

(4)	a.	ɛ:	[mizɛ:r]	« misère »
	b.	œ:	[flœ:r]	« fleur »
	c.	ɔ:	[meteɔ:r]	« météore »
	d.	a:	[mirwa:r]	« miroir »

(Charette, 2018, p. 24)

1.1.5 Les voyelles hautes en syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/

En syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/, les voyelles hautes sont courtes et relâchées (5).

(5)	a.	ɪ	[kɾim] [stɪb(l)]	« crime » « cible »
	b.	ʏ	[pʏs] [svk(r)]	« puce » « sucre »
	c.	ʊ	[sʊp] [kʊp(l)]	« soupe » « couple »

(Charette, 2018, p.12)

1.1.6 Les voyelles moyennes et basses relâchées en syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/

En syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/, les voyelles moyennes et basses relâchées sont courtes (6).

(6)	a.	ɛ	[fɛt] [mɛt(r)]	« faites » FAIRE, IMP PR « mettre »
	b.	œ	[ʒœn] [avœg(l)]	« jeune » « aveugle »
	c.	ɔ	[sɔt]	« sotté »
	d.	a	[mal] [erab(l)]	« mal » « érable »

(Charette, 2018, pp. 8 et 11)

1.1.7 Les voyelles moyennes et basses tendues en syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/

En syllabe finale fermée par une consonne autre que /v z ʒ/ ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/, les voyelles moyennes et basses tendues sont longues (7).

(7)	a.	ɛ:	[karɛ:m] [mɛ:t(r)]	« carême » « maître »
	b.	ø:	[mø:l] [bø:g(l)]	« meule » « beugle » BEUGLER, IMP PR
	c.	o:	[ʒo:n]	« jaune »
	d.	a:	[pa:t]	« pâte »

		[sɑ:b(l)]	« sable »
e.	voyelles nasales	[krɛ̃:t]	« crainte »
		[defœ:t]	« défunte »
		[sɔ̃:b(r)]	« sombre »
		[atɑ̃:t]	« attente »

(Charette, 2018, p. 8)

1.1.8 Les voyelles hautes en syllabe finale fermée par un groupement RT

En syllabe finale fermée par un groupement RT, les voyelles hautes sont courtes et relâchées (8).

(8)	a.	ɪ	[fɪlm]	« film »
	b.	ʏ	[kʏlt]	« culte »
	c.	ʊ	[kʊrt]	« courte »

(Charette, 2018, p. 12)

1.1.9 Les voyelles moyennes et basses relâchées en syllabe finale fermée par un groupement RT

Les voyelles moyennes et basse relâchées sont courtes en syllabe finale fermée par un groupement RT (9).

Aucune voyelle moyenne ou basse tendue n'apparaît dans un tel contexte syllabique.

(9)	a.	ɛ	[zvɛlt]	« svelte »
	b.	œ	[œrt]	« heurte » HEURTER, IMP PR
	c.	ɔ	[sɔld]	« solde »
	d.	a	[kalm]	« calme »

(Charette, 2018, p. 8)

1.1.10 Sommaire des données initiales

Un sommaire des données présentées de la § 1.1.1 à la § 1.1.9 est rapporté sous la forme d'un tableau. Cela permet d'observer la distribution initiale des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée (Tableau 1.1).

Tableau 1.1 Distribution initiale des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée

Voyelle de surface		Syllabe finale fermée par /v z ʒ/ ou par un groupement TR dont l'obstruante T est /v z ʒ/		Syllabe finale fermée par /R/		Syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/			Syllabe finale fermée par un groupement RT	
		[i: y: u:]	[ɛ: ø: o: α: ɛ̃: œ̃: ɔ̃: ā:]	[ɪ: y: ʊ:]	[ɛ: œ: ɔ: a:]	[ɪ y ʊ]	[ɛ œ ɔ a]	[ɛ: ø: o: α: ɛ̃: œ̃: ɔ̃: ā:]	[ɪ y ʊ]	[ɛ œ ɔ a]
Longueur de la voyelle	Courte					x	x		x	x
	Longue	x	x	x	x			x		
Qualité de la voyelle	Relâchée			x	x	x	x		x	x
	Tendue	x	x					x		

Trois motifs sont ici à souligner. En premier lieu, c'est seulement devant les consonnes /v z ʒ/ ou devant un groupement TR débutant par /v z ʒ/ que les voyelles hautes sont longues et tendues.

En second lieu, alors que les voyelles hautes relâchées sont courtes en syllabe finale fermée par une consonne autre que /v z ʒ/, par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/ ou par un groupement RT, elles sont allongées en syllabe finale fermée par /R/. Les mêmes observations s'appliquent aux voyelles moyennes et basse relâchées.

En troisième et dernier lieu, alors que les voyelles moyennes et basses tendues ne sont pas présentes en syllabe finale fermée par /R/ ou par un groupement RT, elles sont longues en FL partout où elles apparaissent, c'est-à-dire en syllabe finale fermée par /v z ʒ/, par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR en général. Cela n'est pas sans laisser croire à un statut de voyelles naturellement longues pour /ɛ: ø: o: α: ɛ̃: œ̃: ɔ̃: ā:/ (cf. Santerre, 1974). Toutefois, je cesse ici de considérer ces segments qui, par opposition aux voyelles moyennes et basse relâchées, sont forcément lexicalisés comme longs et tendus en syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/ (voir les données présentées en (7a-b-c-d), § 1.1.7)¹⁰.

¹⁰ Cette lexicalisation spécifique de longueur et de tension vocaliques rend possible, par exemple, l'opposition entre le déterminant possessif [vɔt(ɥ)] « votre » et le pronom possessif [vo:t(ɥ)] « vôtre ».

Je cesse aussi de m'intéresser aux voyelles nasales dont la production relève certainement du contact des voyelles moyennes et basse relâchées /ε œ ɔ a/ avec une consonne nasale en position coda (voir les données présentées en (2e), § 1.1.2, et en (7e), § 1.1.7)¹¹.

Le Tableau 1.2 correspond à une version simplifiée (version 1 de 3) du Tableau 1.1 où la distribution des voyelles de surface du FL en syllabe fermée se limite aux données utilisées aux fins de mon analyse.

Tableau 1.2 Distribution simplifiée des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée (version 1 de 3)

Voyelle de surface		Syllabe finale fermée par /v z ʒ/ ou par un groupement TR dont l'obstruante T est /v z ʒ/		Syllabe finale fermée par /R/		Syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/		Syllabe finale fermée par un groupement RT	
		[i: y: u:]	[ε: ø: o: a:]	[ɪ: ʏ: ʊ:]	[ε: œ: ɔ: a:]	[ɪ ʏ ʊ]	[ε œ ɔ a]	[ɪ ʏ ʊ]	[ε œ ɔ a]
Longueur de la voyelle	Courte					x	x	x	x
	Longue	x	x	x	x				
Qualité de la voyelle	Relâchée			x	x	x	x	x	x
	Tendue	x	x						

1.2 Revue de littérature

Dans cette deuxième section, je présente une revue de littérature au sujet de l'allongement vocalique en FL. Je m'intéresse tout d'abord aux propos de Dumas (1974), ensuite au point de vue de Poliquin (2006), puis à certaines données issues de Côté (2012). Enfin, je traite en détail l'article de Charette (2018).

1.2.1 Résumé de Dumas (1974)

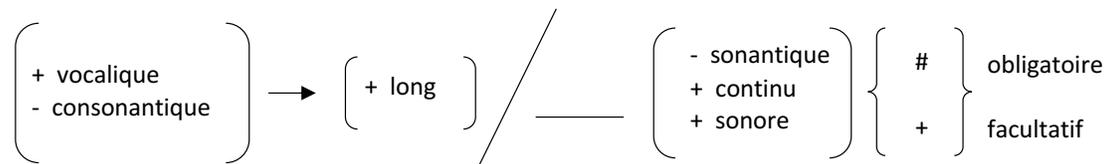
Dans Dumas (1974), il est question d'une règle principale d'allongement vocalique, puis d'une séquence de deux autres règles à considérer en ce qui concerne la qualité des voyelles du FL en syllabe finale fermée¹².

¹¹ Voir Ploch (1999) pour un point de vue en faveur de voyelles nasales françaises intrinsèquement longues.

¹² Dans son article, Dumas parle de « grands traits phonétiques » du français québécois. L'ensemble des exemples appuyant son propos « [...] ont été recueillis pendant l'automne 1970 auprès de dix-sept informateurs hommes et femmes dont l'âge variait de 25 à 35 ans, tous Montréalais de naissance et habitant le quartier Hochelaga-Maisonneuve. » (Dumas, 1974, p. 14, note de bas de page 1).

Tout d'abord, par rapport à la longueur des voyelles, la principale règle émise suggère l'acquisition obligatoire d'une longueur vocalique pour les voyelles en syllabe finale fermée par /v z ʒ R/ (10). Dans cette règle, les consonnes /v z ʒ R/ sont des constrictives sonores portant les traits [-sonantique], [+continu] et [+sonore]¹³.

(10) Allongement des voyelles en syllabe finale fermée (obligatoire)

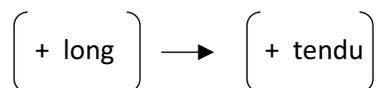


(Dumas, 1974, p. 53)

En plus de la longueur obligatoire que stipule la règle (10), il y a aussi l'indication que si une syllabe fermée par /v z ʒ R/ représente une frontière morphologique (+), l'acquisition d'une longueur vocalique est facultative. Cela dit, puisque l'allongement vocalique en FL en position interne du mot n'est pas le propre de ce mémoire, je ne prends pas position sur cette question.

Pour dériver la qualité des voyelles, deux règles sont suggérées. La première indique que chaque voyelle allongée doit obligatoirement être tendue, et ce, peu importe si la voyelle longue fait partie d'une syllabe interne ou finale (11).

(11) Tension des voyelles longues (obligatoire)

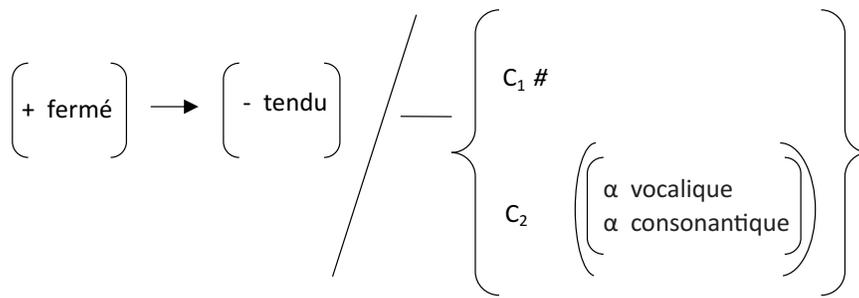


(Dumas, 1974, p. 53)

¹³ « Chaque fois que la consonne finale d'un mot est /v/, /z/, /ʒ/ ou /r/, c'est-à-dire une constrictive sonore, la voyelle qui précède acquiert une durée. C'est à la base une motivation physiologique qui en est responsable: la durée de la voyelle compense le temps de réaction laryngal nécessaire à assurer la continuité dans la transition de la voyelle (sonore par définition) à la constrictive sonore. » (Dumas, 1974, p. 18).

La deuxième règle pour dériver la qualité vocalique traite précisément du relâchement des voyelles hautes, c'est-à-dire celles identifiées comme portant le trait [+ fermé] (12). En effet, l'auteur fournit une règle où « [l]e relâchement [des voyelles hautes] est obligatoire en syllabe fermée finale de mot et facultatif ailleurs » (Dumas, 1974, p. 32; l'auteur souligne).

(12) Relâchement des voyelles hautes



(Dumas, 1974, p. 53)

Il faut toutefois prendre note que, selon l'auteur, la règle en (12) ne s'applique pas si la voyelle haute est en syllabe fermée par /v z ʒ R/. Dans un tel cas, la voyelle haute, même allongée, est tendue. Ainsi, en accord avec (11) et (12), les voyelles hautes du FL sont toujours produites avec une tension, et ce, tant en syllabe fermée par /v z ʒ/ qu'en syllabe fermée par /R/. Cela s'oppose aux données présentées en (3), § 1.1.3, qui indiquent qu'en syllabe finale fermée par /R/, les voyelles hautes sont allongées et relâchées.

Cela dit, Dumas soulève une hypothèse dès la parution de son article. Alors qu'il reconnaît que toutes les variantes phonétiques de /R/ du FL produisent la durée de la voyelle précédente, il y a là selon lui « [...] un indice sérieux que [les constrictives sonores du FL] ne forment pas une classe naturelle proprement phonétique, mais une classe qui sera considérée comme naturelle à un niveau de représentation plus élevé que celui de la chaîne phonétique de surface. » (Dumas, 1974, p. 19). Je reviens plus tard dans le mémoire sur cette assertion.

1.2.2 Résumé de Poliquin (2006)

Dans sa thèse doctorale, Poliquin (2006) observe qu'en FL, les voyelles [+ haut] sont relâchées ([- ATR]) en syllabe finale fermée¹⁴. L'auteur traduit cette observation par une simple règle de relâchement (13).

(13) Relâchement des voyelles hautes

$$\left[\begin{array}{c} + \text{ haut} \end{array} \right] \rightarrow \left[\begin{array}{c} - \text{ ATR} \end{array} \right] / _ \left[\begin{array}{c} \text{C} \end{array} \right]_{\sigma}$$

$$\left[\begin{array}{c} + \text{ haut} \end{array} \right] \text{ sont } \left[\begin{array}{c} - \text{ ATR} \end{array} \right] \text{ en syllabes fermées}$$

(Poliquin, 2006, p. 172; je traduis)

Poliquin considère toutefois que les voyelles hautes du FL sont tendues et allongées en syllabe finale fermée par /v z ʒ R/, c'est-à-dire devant les consonnes qui portent les traits [+ voisé] et [+ continuant]. Deux autres règles à appliquer séparément sont suggérées dans un tel contexte syllabique: une règle de tension (14), et une règle d'allongement (15).

(14) Tension des voyelles hautes en syllabe fermée par une fricative voisée

$$\left[\begin{array}{c} + \text{ haut} \end{array} \right] \rightarrow \left[\begin{array}{c} + \text{ ATR} \end{array} \right] / _ \left[\begin{array}{c} + \text{ voisé, } + \text{ continuant} \end{array} \right] \Big]_{\sigma}$$

(Poliquin, 2006, p. 177; je traduis)

¹⁴ Poliquin rapporte ses données comme appartenant au français canadien. Celles-ci proviennent d'une synthèse d'un nombre important de publications publiées principalement entre 1980 et 1990 et qui traitent du relâchement des voyelles hautes dans différents dialectes. Pour une partie de la liste de ces publications, voir Poliquin (2006, p. 4, note de bas de page 5). Poliquin écrit ceci: « "Français canadien" et "français québécois" ont le même référent. Je ne dénierai pas que mon choix de terminologie est politiquement motivé. Le terme "français québécois" est correct dans la mesure où il désigne le dialecte du français parlé au Québec, mais cela renforce la fausse idée que ce dialecte est uniquement parlé au Québec. » (Poliquin, 2006, p. 3; je traduis).

(15) Allongement vocalique en syllabe finale fermée par une fricative voisée

$$\left[- \text{ consonantique} \right] \rightarrow \left[+ \text{ long} \right] / _ \left[+ \text{ voisé, } + \text{ continuant} \right] \#$$

(Poliquin, 2006, p. 178; je traduis)

Exactement comme c'est le cas dans Dumas (1974), les règles en (14) et (15) issues de Poliquin (2006) impliquent que les voyelles hautes du FL sont longues et tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ R/. Une fois de plus, cela contredit les données présentées en (3), § 1.1.3.

1.2.3 Résumé de Côté (2012)

La publication de Côté (2012) dresse une description complète du FL dans un volume décrivant les variations phonologiques du français sur trois continents. Les données qui y figurent proviennent d'un sondage effectué à Trois-Rivières dans le cadre du projet Phonologie du français contemporain (PFC) (cf. Durand et Lyche, 2003)¹⁵.

Le sommaire des données recueillies dans Côté (2012) en ce qui concerne la longueur et la qualité des voyelles hautes en syllabe finale permet d'observer un classement qui se divise en quatre catégories: 1) les voyelles hautes courtes et tendues en syllabe finale ouverte (16a); 2) les voyelles hautes longues et relâchées en syllabe finale fermée par /R/ (16b); 3) les voyelles hautes longues et tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ (16c); et 4) les voyelles hautes courtes et relâchées en syllabe finale fermée par une consonne autre que /R v z ʒ/, incluant /R/ suivi d'une autre consonne (16d).

- (16) a. [i y u] en syllabe finale ouverte
ex.: « génie » [ʒeni], « bourru » [buRy], « minou » [minu]
- b. [ɪ: ʏ: ʊ:] en syllabe finale fermée par /R/
ex.: « dire » [dʲɪ:R], « dur » [dʲʏ:R], « court » [kʊ:R]
- c. [i: y: u:] en syllabe finale fermée par /v z ʒ/
ex.: « vive » VIVRE, IMP PR [vi:v], « juge » [ʒy:ʒ], « douze » [du:z]

¹⁵ « Le sondage inclut 12 participants (six femmes, six hommes) [...] Chaque groupe d'âge est divisé également entre les hommes et les femmes. Tous les locuteurs ont grandi à Trois-Rivières et ont au moins un parent qui est né à Trois-Rivières ou dans un village avoisinant. » (Côté, 2012, p. 236-237; je traduis).

- d. [ɪ ʏ ʊ] en syllabe finale fermée par une consonne autre que /R v z ʒ/
(incluant /R/ suivi d'une autre consonne)
ex.: « île » [ɪl], « tube » [t^sʏb], « courte » [kɔRt]

(Côté, 2012, p. 242; je traduis)

L'avantage de me rapporter à cette étude est d'appuyer les observations présentées en (1), § 1.1.1 et en (3), § 1.1.3 selon lesquelles les voyelles hautes sont longues et tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ (16c), mais où les voyelles hautes sont allongées et relâchées en syllabe finale fermée par /R/ (16b).

De plus, comme cela est déjà avancé dans Dumas (1974) et en accord avec les données en (16b-c), Côté précise ceci: « La qualité distincte des voyelles hautes devant /R/ et /v z ʒ/ est consistante avec la prise de position [...] [selon laquelle] il n'existe aucun processus d'allongement vocalique uniforme devant /R v z ʒ/ » (Côté, 2012, p. 242, note de bas de page 4; je traduis)¹⁶.

1.2.4 Résumé de Charette (2018)

Suivant Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (1985), Charette (2018) considère que la phonologie ne voit et ne manipule que des éléments mélodiques. Elle fait usage de primitifs communs à la plupart des théories des éléments pour représenter les voyelles de surface du FL¹⁷. En (17), l'élément |I| fait référence à l'antériorité, |U| à la rondeur, |A| à ce qui est bas, et |L| à la nasalité. Par convention, les éléments qui sont soulignés sont appelés des têtes et dominant la production phonétique, alors que ceux qui ne sont pas soulignés sont appelés des opérateurs¹⁸.

¹⁶ Côté ajoute aussi: « Les généralisations en [...] [16a-b] restent sans exception. Devant /R/ [...] [16b], les voyelles sont invariablement longues et la distinction tendue-relâchée n'est jamais contrastive. Traditionnellement, les voyelles sont décrites comme étant tendues devant toutes les consonnes allongeantes /R v z ʒ/. En fait, il apparaît il y avoir de la variation à l'intérieur du domaine laurentien par rapport à la qualité des voyelles hautes devant /R/, comme dans [dzi:R] par rapport à [dzi:R]. Les facteurs impliqués dans cette variation – régionaux, diachroniques, ou autres – restent à être définis, mais les variantes relâchées semblent dominer, et la tension réclamée des voyelles hautes devant toutes les consonnes allongeantes dans la littérature, incluant /R/, apparaît suivre la tradition plus qu'une analyse empirique spécifique. » (Côté, 2012, p. 242, note de bas de page 5; je traduis).

¹⁷ Charette rapporte ses données comme appartenant à sa propre variété du français montréalais (Charette, 2018, p. 1, note de bas de page 3).

¹⁸ Pour une discussion plus approfondie sur la nature et l'usage des éléments, voir Backley (2011) ou Harris & Lindsey (1995). Dans le cadre de cette discussion, il est aussi important de distinguer les têtes soulignées associées à la théorie des éléments de celles relatives à la théorie métrique, c'est-à-dire les composantes « h » de l'anglais « head » des représentations (18) à (21) à venir.

(17) Représentations en éléments des voyelles de surface du FL

[i:] = I	[y:] = I- <u>U</u>	[u:] = <u>U</u>	
[ɪ] = I	[ʏ] = I-U	[ʊ] = U	
/ø/ = A-I- <u>U</u>	/o/ = A- <u>U</u>	/ɑ/ = <u>A</u>	
/ɛ̃/ = L-A- <u>I</u>	/œ̃/ = L-A-I- <u>U</u>	/ɔ̃/ = L-A- <u>U</u>	/ã/ = L- <u>A</u>
/œ/ = A-I-U	/ɔ/ = A-U	/a/ = A	
[e:] = A- <u>I</u>	[ɛ:] = I- <u>A</u>	[ɛ] = A-I	

(Charette, 2018, pp. 9 et 11)

En observant la représentation en éléments des voyelles en (17), Charette fait remarquer que toutes les voyelles longues et tendues du FL sont celles qui incluent une tête, c'est-à-dire [i: y: u: e:] et [ɛ: ø: o: ɑ: ɛ̃: œ̃: ɔ̃: ã:]. De plus, [ɛ: ø: o: ɑ: ɛ̃: œ̃: ɔ̃: ã:] combinent toujours la combinaison d'une tête et de l'élément |A|. En ce qui concerne la voyelle longue et tendue [e:], celle-ci apparaît longue en syllabe finale fermée par une consonne non allongeante, mais uniquement dans des emprunts lexicaux (ex.: [bʁe:k] « break », [de:t] « date », [ge:m] « game », [ste:k] « steak », etc.) (Charette, 2018, p. 17)¹⁹.

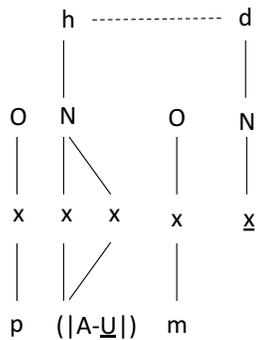
À la suite de ces observations, Charette suggère tout d'abord qu'en syllabe finale fermée, la longueur des voyelles tendues [ɛ: ø: o: ɑ: ɛ̃: œ̃: ɔ̃: ã:] s'explique par une mélodie associée à deux points squelettiques (un noyau branchant) incluant une tête et l'élément |A|²⁰. Ces deux points squelettiques forment la tête

¹⁹ Charette précise aussi que « [I]a voyelle [e] suit la distribution des voyelles hautes: 1) elle apparaît en position finale de mots; 2) elle est réalisée courte et relâchée devant une consonne finale non allongeante; et 3) elle est réalisée tendue en syllabe ouverte, et relâchée en syllabe fermée. Cependant, [...] contrairement aux trois voyelles hautes, elle n'apparaît pas devant une consonne allongeante. » (Charette, 2018, p. 17, note de bas de page 32; je traduis).

²⁰ Voir Scheer (2015, p. 94) pour un aperçu des différents types de structures syllabiques que permet l'usage de points squelettiques issus de la théorie autosegmentale (cf. Goldsmith, 1976).

métrique lourde « h » d'un pied trochaïque dont la seconde composante est un dépendant « d » formé à partir d'un point squelettique sans mélodie, soit le propre d'un noyau vide final^{21, 22}.

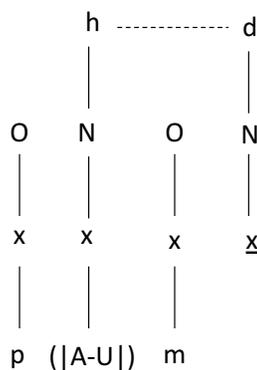
(18) Représentation du mot [po:m] « paume »



(Charette, 2018, p. 16)

En ce qui concerne la représentation des voyelles moyennes et basse relâchées [ɛ œ ɔ a] courtes en syllabe finale fermée, celle-ci est similaire à celle en (18), à la différence que les mélodies de ces voyelles n'incluent pas de tête associée aux éléments. La tête métrique « h » est donc considérée légère et elle est formée à partir d'un seul point squelettique « x » (19).

(19) Représentation du mot [pɔm] « pomme »



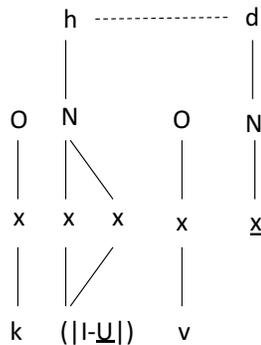
(Charette, 2018, p. 16)

²¹ Je réfère à Charette (2008) pour une discussion détaillée au sujet de l'application de la théorie métrique dont est aussi issu le concept de pied trochaïque.

²² Je reviens sur la notion de noyau vide final dans le chapitre 2, § 2.1. Pour l'instant, il suffit de comprendre qu'un noyau vide final est une position syllabique sans interprétation phonétique (Charette, 2018, p. 5).

Pour les voyelles hautes longues et tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/, Charette propose qu'en dépit de l'absence de l'élément |A| au niveau de leur représentation mélodique, que la longueur et la tension de [i: y: u:] dans un tel contexte syllabique puissent s'expliquer exactement de la même façon qu'en (18), c'est-à-dire par l'association d'une tête métrique lourde « h » à deux points squelettiques (Charette, 2018, p. 23). Une représentation de cette proposition est illustrée en (20).

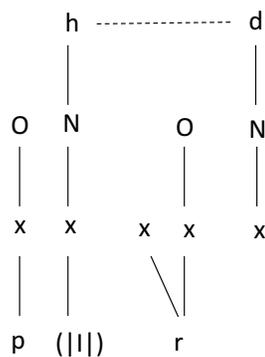
(20) Représentation de [ky:v] « cuve »



Finalement, pour parvenir à expliquer l'allongement des voyelles relâchées du FL en syllabe finale fermée par /R/, Charette réfère à la GP 2.0 (cf. Pöchtrager, 2006; Pöchtrager & Kaye, 2013). En effet, alors que les voyelles relâchées du FL n'incluent aucune tête, ou encore ni tête ni élément |A| dans le cas des voyelles hautes relâchées, la consonne /R/ est généralement strictement représentée par |A| dans la théorie des éléments. Charette propose alors qu'en syllabe finale fermée par /R/, les voyelles relâchées du FL puissent former la tête d'un pied trochaïque en ne s'attachant qu'à une seule position squelettique²³. Cela semble envisageable puisqu'en GP 2.0, les effets de |A| sont remplacés par de la structure. En adoptant cette approche théorique, /R/ pourrait donc s'attacher à deux positions squelettiques, mais cette fois-ci, à l'intérieur d'une seule position consonantique (une géminée), ce qui est illustré en (21). Cela pourrait permettre la représentation de voyelles courtes relâchées au niveau sous-jacent, mais tout de même produites et perçues comme étant longues au niveau phonétique (Charette, 2018, p. 25).

²³ Au niveau consonantique, l'élément |A| désigne la coronalité ou la postériorité dans la théorie des éléments, c'est-à-dire les lieux d'articulation uvulaire, pharyngal ou glottal. Cf. Backley (2011).

(21) Représentation de [pi:r] « pire »



(Charette, 2018, p. 25)

L'article de Charette est révélateur sur la nature longue des voyelles moyennes et basses tendues tout en stipulant que les consonnes /v z ʒ R/ ne forment pas une classe naturelle en FL. En effet, selon l'idée que la présence de l'élément |A| puisse avoir un lien important avec « [|]es voyelles lexicalement longues des mots d'origines françaises [...] », Charette propose que « [...] les voyelles hautes longues et le long 'e' ne font pas partie de l'inventaire lexical vocalique du français montréalais, même si le système vocalique pourrait très bien changer. » (Charette, 2018, p. 18; je traduis). L'un des principaux avantages à me servir de cette étude est aussi qu'elle suggère de recourir aux travaux de Pöchtrager pour tenter de répondre surtout à une importante question: en syllabe finale fermée par /v z ʒ/, comment justifier que les voyelles hautes tendues puissent s'allonger de la même façon que les voyelles moyennes et basses tendues si celles-ci n'incluent pas l'élément |A| et une tête?

Cette revue de littérature permet d'observer que les règles phonologiques traitant des fricatives voisées et de l'allongement vocalique en FL diffèrent selon les points de vue. De plus, aucune étude présentée jusqu'à présent n'a pu complètement expliquer pourquoi les voyelles hautes du FL sont longues et tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ alors qu'elles sont longues et relâchées en syllabe finale fermée par /R/ (voir Tableau 1.2, § 1.1.10).

1.3 Problématique, question de recherche et hypothèses

Je résume dans cette section la problématique de ce mémoire et y définis la question de recherche. Deux hypothèses sont présentées sous la forme d'un tableau.

1.3.1 Problématique

On considère souvent que les fricatives voisées /v z ʒ R/ sont censées former en FL une classe naturelle par leur capacité à générer un allongement vocalique en syllabe finale fermée. Toutefois, certaines données démontrent que, dans un tel contexte syllabique, les consonnes /v z ʒ/ produisent des effets différents de ceux produits par /R/ sur la qualité des voyelles hautes. Comment expliquer que les voyelles hautes du FL sont tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ et relâchées en syllabe finale fermée par /R/? L'objectif principal de ce mémoire est d'approfondir la compréhension de ce qui détermine au niveau phonologique cette différence de tension. À l'instar de ce qui a déjà été mentionné dans Dumas (1974), Côté (2012) et Charette (2018), c'est la classe naturelle des fricatives voisées du FL telle qu'elle est actuellement admise qui est remise en question.

1.3.2 Question de recherche

Les consonnes /v z ʒ R/ forment-elles une classe naturelle en FL?

1.3.3 Hypothèses

Pour répondre à la question de recherche, le Tableau 1.3 présente deux hypothèses distinctes. Chacune de ces hypothèses se divise en deux aspects. Celui en A) concerne l'allongement vocalique et celui en B) concerne le relâchement vocalique.

Tableau 1.3 Hypothèses

	A) Hypothèses d'allongement vocalique	B) Hypothèses de relâchement vocalique
Hypothèse 1	En FL, les fricatives voisées /v z ʒ R/ forment une classe naturelle et déclenchent toutes le même processus d'allongement vocalique.	Les voyelles du FL sont lexicalement longues et tendues. Le relâchement des voyelles hautes en syllabe finale fermée par /R/ s'explique par une opération phonologique distincte du processus d'allongement vocalique.
Hypothèse 2	En FL, les fricatives voisées /v z ʒ R/ ne forment pas une classe naturelle et déclenchent différents processus d'allongement vocalique.	Les voyelles du FL sont lexicalement courtes et relâchées. La différence de tension des voyelles en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ et par /R/ s'explique par les différents processus d'allongement vocalique que déclenchent ces consonnes.

1.4 Conclusion de chapitre

Ce chapitre présente un ensemble de données et de publications traitant déjà des fricatives voisées et de l'allongement vocalique en FL. Toutefois, considérant le désaccord qui existe sur la validité de la classe naturelle que sont théoriquement supposées former les consonnes /v z ʒ R/ en FL, la discordance qu'implique d'une part la tension des voyelles hautes allongées en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ et, d'autre part, le relâchement des voyelles hautes allongées en syllabe finale fermée par /R/ demeure un problème à résoudre.

CHAPITRE 2

LE FRANÇAIS LAURENTIEN ET LA PHONOLOGIE DE GOUVERNEMENT 2.0

L'objectif principal du chapitre 2 est d'adapter au FL la GP 2.0 (cf. Pöchtrager, 2006; 2020; Pöchtrager & Kaye, 2013) pour ensuite pouvoir utiliser ce cadre théorique comme outil d'analyse. Le chapitre se divise en quatre sections.

En § 2.1, j'explique la structure d'une syllabe finale fermée à partir des principes structurels de base de la GP 2.0. Le principal constat est qu'à l'image du modèle initial de la phonologie de gouvernement standard (cf. Kaye, 1990; Kaye, Lowenstamm & Vergnaud, 1990), il existe en GP 2.0 des noyaux vides finaux (FEN, de l'anglais « Final Empty Nucleus »). Lorsque les paramètres d'une langue comme le FL en permettent la présence, le FEN rend possible certaines opérations phonologiques en syllabe finale fermée qui, autrement, ne pourraient s'appliquer. Dans le cas présent, il s'agit surtout de l'opération de licenciement paramétré (p-licenciement) définie en (5), § 2.1. Cette opération a pour effet de générer le relâchement d'un segment vocalique.

En § 2.2, il est question de représenter structurellement les phonèmes consonantiques du FL en GP 2.0. Pour débiter, j'introduis la commande mélodique (m-commande) telle une opération de licenciement permettant une représentation de ce qui distingue, en FL, les consonnes sourdes des consonnes voisées (définition (9), § 2.2.1). Par la suite, je distingue la structure de base des consonnes occlusives de celle des consonnes fricatives (§ 2.2.2.1), puis je fais la distinction structurelle entre les consonnes obstruantes et les consonnes sonantes (§ 2.2.2.2). Je précise également l'impact structurel de la coronalité dans la représentation des consonnes dentales, alvéolaires et palato-alvéolaires (§ 2.2.3). Enfin, j'aborde l'activité consonantique (définitions (22) et (23), § 2.2.4), un développement théorique à la GP 2.0 original à ce mémoire.

En § 2.3, je traite de la représentation de l'ensemble des allophones monophthongues vocaliques du FL. Je représente tout d'abord la hauteur vocalique et l'impact structurel des effets associés au retrait de l'élément |A| en GP 2.0 sur les voyelles (§ 2.3.1). J'explique ensuite qu'en FL, la tension et la longueur des voyelles hautes [i: y: u:] en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ relèvent de l'incapacité de ces trois fricatives voisées à p-licencier le complément structurel des voyelles sous-jacentes /ɪ ʏ ʊ/. À l'inverse de ce qui est largement suggéré dans la littérature, je propose que le système phonologique du FL admette comme

phonèmes les voyelles hautes relâchées /ɪ ʏ ʊ/ et comme allophones de ces phonèmes les voyelles hautes tendues [i: y: u:] (§ 2.3.2). De façon similaire, je propose que ce ne sont pas les voyelles tendues [ɛ: ø: o: a:] qui, au niveau sous-jacent de la langue, sont présentes en syllabe finale fermée par /v z ʒ/, mais plutôt les voyelles /ɛ œ ɔ a/ (§ 2.3.3).

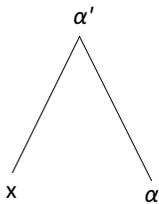
Pour visualiser l'ensemble des structures phonémiques consonantiques du FL en GP 2.0, je réfère à l'annexe A, puis pour visualiser les structures des phonèmes vocaliques du FL en GP 2.0, je réfère à l'annexe B.

La § 2.4 conclut le chapitre 2.

2.1 La structure d'une syllabe finale fermée en GP 2.0

Tout d'abord, il faut partir du principe selon lequel la GP 2.0 copie en quelque sorte l'opération syntaxique d'assemblage du programme minimaliste (Chomsky, 2015) pour l'appliquer au module phonologique de la grammaire²⁴. En effet, il existe en GP 2.0 un ensemble de têtes nucléiques { xn , xN } et de têtes consonantiques { xo , xO } qui, jumelées à des nœuds terminaux non annotés x (des spécifieurs ou des compléments), permettent l'apparition de projections (1).

- (1) Projection simple α' issue de l'assemblage d'une tête α ($\alpha \in \{xn, xN, xo, xO\}$) et d'un nœud terminal non annoté x



En GP 2.0, ces têtes nucléiques ou consonantiques peuvent être marqués par trois éléments mélodiques, à savoir |I|, |U| et |L|. En fonction de l'environnement et de la langue, l'élément |I| fait référence à la palatalisation, l'antériorité ou la coronalité, l'élément |U| fait référence à la labialisation, la vélarisation

²⁴ La traduction de « merge » adoptée dans cette recherche est « assemblage », non pas « fusion » qui désigne une autre opération linguistique associée à la morphologie distribuée (cf. Kandybowicz, 2007).

ou l'arrondissement, et l'élément |L| fait référence au voisement ou à la nasalisation. Je précise que ces trois éléments sont utilisés tant dans les structures consonantiques (§ 2.2) que celles vocaliques (§ 2.3)²⁵.

En plus de pouvoir être amalgamées aux éléments mélodiques |I|, |U| et |L| (en rouge foncé dans les représentations structurales), les projections de la GP 2.0 déterminent des positions de compléments et de spécifieurs autour desquelles gravitent trois opérations distinctes de licenciement: le p-licenciement tel que défini en (5), la m-commande telle que définie en (9), § 2.2.1, et le contrôle du complément tel que défini en (15), § 2.2.2.1²⁶. Non seulement la combinaison de projections, d'éléments mélodiques et d'opérations de licenciement permet la construction de représentations structurales en GP 2.0, mais comme pour toutes les théories structurales, la « manière d'articulation phonétique » de chaque structure est déterminée en fonction de sa représentation mentale (Pöchtrager, 2006, p. 64).

Il est nécessaire de représenter adéquatement une syllabe finale fermée en GP 2.0 pour cerner le rôle qu'y joue un FEN. Pour ce faire, il convient de définir ce qu'est un domaine phonologique (2).

(2) Domaine phonologique

Chaque domaine phonologique est un arbre unifié. Le domaine consiste en tout ce qui est dominé par une racine.

(Pöchtrager, 2006, p. 96; je traduis)

C'est aussi à l'intérieur d'un tel domaine que les opérations de licenciement obéissent au principe de licenciement (3).

²⁵ Dans la plupart des théories des éléments, on admet généralement plus de trois éléments. Les éléments supprimés de la GP 2.0, mais reconnus ailleurs, sont |H| qui marque la frication ou l'absence de voisement, |ʔ| qui marque l'occlusion, puis |A| qui indique la gutturalité, la coronalité ou ce qui est qualifié de bas. Le remplacement des effets des éléments supprimés implique, en GP 2.0, certaines représentations structurales discutées dans les prochaines sections. Je réfère à Backley (2011) pour une discussion détaillée sur l'usage de l'ensemble des éléments |I|, |U|, |L|, |H|, |ʔ| et |A|.

²⁶ Une quatrième opération de licenciement, le licenciement coda (c-licenciement), est définie dans l'exemple (8) du chapitre 3, § 3.3.1. Celle-ci est utile à l'analyse de l'allongement vocalique en syllabe finale fermée par un groupement RT.

(3) Principe de licenciement

Toutes les positions phonologiques doivent être licenciées à l'intérieur d'un domaine. La seule position non licenciée est la tête de ce domaine.

(Pöchtrager, 2006, p. 96; je traduis)

Pöchtrager (2006, p. 121) insiste sur l'importance de vérifier si, dans une langue quelconque, un noyau vide final est p-licencié (4). Le p-licenciement est défini en (5).

(4) Licenciement du noyau vide final

Les têtes nucléiques sans projection d'un domaine final sont p-licenciées (oui/non).

(Pöchtrager, 2006, p. 121; je traduis)

(5) Définition du licenciement paramétré (p-licenciement)

Mécanisme de licenciement permettant à une position vide de demeurer silencieuse.

(Pöchtrager, 2006, p. 133; je traduis)

L'analyse partielle d'une langue permet de désigner un paramètre de celle-ci, non pas un principe linguistique universel (Pöchtrager, 2006, p. 123)²⁷. En (4), le paramètre relatif au FEN précise que si une langue admet des mots pouvant se terminer par une consonne, la réponse à la question posée est oui. Ainsi, en FL, un noyau vide final xn est toujours traité telle une tête nucléique sans projection qui, par défaut, est p-licenciée.

Parallèlement, suivant Kaye (1990), un domaine fondamental est formé à partir de la séquence consonne-voyelle (CV). La séquence voyelle-consonne (VC) ne forme pas un domaine. Ainsi, en GP 2.0 appliquée au FL, la pertinence d'avoir un noyau vide final dans la représentation des mots se terminant par une consonne est de pouvoir respecter la structure minimale de la théorie CV à l'intérieur d'un domaine final (cf. Lowenstamm, 1996). La séquence à observer est VC-FEN (6).

²⁷ Je réfère à Chomsky & Lasnik (2015[1993]) pour une discussion approfondie sur les différences cruciales entre principes et paramètres linguistiques.

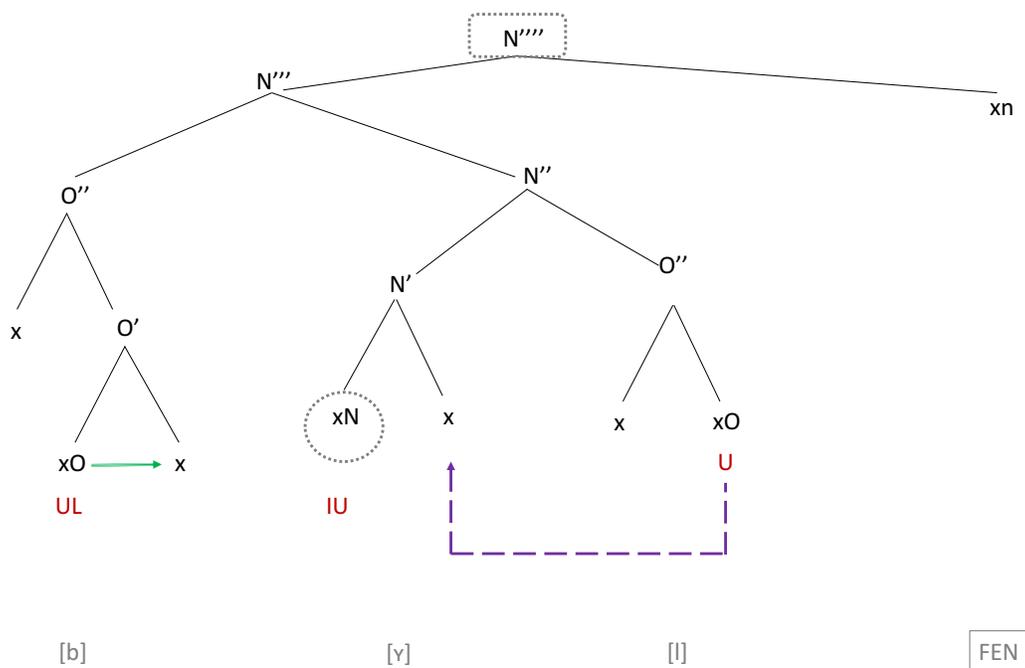
(6) Une tête nucléique (xN) ou sa première projection (N') doit s'assembler avec une consonne suivante (O) si et seulement si:

- A) xN est la tête du domaine et...;
- B) La consonne (O) est une projection de la tête de la consonne finale du domaine et...;
- C) Le noyau final du domaine est p-licencié.

(Pöchtrager, 2006, p. 122; je traduis)

Selon (2), la racine propre au domaine phonologique d'une syllabe finale fermée en FL est un nœud unissant directement, à sa gauche, un autre nœud dominant une séquence VC et, à sa droite, un FEN. En (7) qui représente le mot [bʏl] « bulle », toutes les conditions de (6) sont satisfaites. C'est la position N'''' (dans un rectangle pointillé) qui est la racine du domaine de la syllabe finale fermée, alors que c'est la position xN (dans un cercle pointillé) qui en est la tête.

(7) Représentation du mot [bʏl] « bulle »²⁸



²⁸ J'encadre le sigle « FEN » à la suite de toutes les transcriptions phonétiques pour désigner la présence d'un noyau vide final xn dans les structures.

L'important ici est seulement de pouvoir observer que la consonne finale [l] fait partie du même domaine que la voyelle précédente [ʏ].

En plus du principe de licenciement défini en (3), les opérations de licenciement, définies au fur et à mesure où elles deviennent pertinentes, obéissent toutes au principe de licenciement le plus près (de l'anglais « closest licenser »). Cela signifie qu'en fonction des structures de la GP 2.0, la cible d'une opération de licenciement est sélectionnée à l'intérieur du moins de projections possibles (Pöchtrager, 2006, p. 136). Il en découle le principe de position licenciée la plus près (de l'anglais « closest licensee ») tel que défini en (8).

(8) Définition du principe de position licenciée la plus près²⁹

Une tête nucléique peut seulement m-commander une position à l'intérieur de la consonne la plus près.

(Pöchtrager, 2006, p. 253, je traduis)

2.2 La représentation des phonèmes consonantiques du FL en GP 2.0

Cette deuxième section a pour objectif d'offrir tous les outils nécessaires à la compréhension des représentations structurelles consonantiques du FL issues de la GP 2.0. Elle est formée de quatre sous-sections. En § 2.2.1, j'explique la différence entre les consonnes lenis et fortis. En § 2.2.2, je fais la distinction entre les différentes catégories de consonnes du FL. Je traite ensuite de la représentation de la coronalité en § 2.2.3. Enfin, j'aborde l'activité consonantique en § 2.2.4. Les structures des fricatives voisées du FL apparaissent en (21a-b-c-d).

2.2.1 La lénition et la fortition

En GP 2.0, la fortition implique une relation entre une tête consonantique et l'ensemble des nœuds non annotés de la structure de cette consonne. Cette relation est appelée m-commande (flèches bleu foncé). En FL, elle s'applique aux consonnes sourdes qui sont toutes considérées fortis. La m-commande est définie en (9).

²⁹ Le principe de la position licenciée la plus près s'apparente au principe syntaxique de minimalité relativisée (« relativized minimality » en anglais). Cf. Rizzi (1990), cité dans Pöchtrager (2006, p. 253).

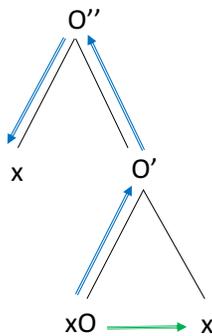
(9) Définition de la commande mélodique (m-commande)

- A) La m-commande est une relation binaire entre deux terminaisons, un m-commandeur et un m-commandé;
- B) Seulement les têtes nucléiques et consonantiques peuvent être des m-commandeurs;
- C) Seulement les nœuds non annotés peuvent être m-commandés;
- D) Un nœud m-commandé ne peut être m-commandé qu'une seule fois, alors qu'un m-commandeur peut m-commander plusieurs fois;
- E) Une terminaison m-commandée reçoit la même interprétation que son m-commandeur.

(Pöchtrager, 2006, p. 68; je traduis)

La m-commande n'a rien à voir avec la diffusion (« spreading ») de traits issus d'une géométrie articulatoire comme il en est question, notamment, dans la théorie autosegmentale (cf. Goldsmith, 1976). Même si une tête consonantique n'inclut aucun élément mélodique parmi |I|, |U| ou |L|, cela n'empêche pas une consonne d'être fortis par application de la m-commande puisque, encore une fois, cette opération relève strictement d'une relation binaire entre les positions des structures (Pöchtrager, 2021b, emplacement 5078/7865, note 5)³⁰. La structure de [k] en (10) illustre cette possibilité d'inclure, en GP 2.0, une m-commande inhérente à la structure d'une consonne non marquée mélodiquement. Le contrôle du complément (flèche verte à l'horizontale en (10) qui n'est pas présente en (11) et en (12)), est défini en (15), § 2.2.2.1.

(10) Structure de l'occlusive vélaire sourde [k]³¹



³⁰ Cela s'apparente aux principes de gouvernement et de licenciement associés à la phonologie de gouvernement standard et à la phonologie CVCV.

³¹ Puisque je n'utilise pas la notion de têtes (voir § 1.2.4) pour la représentation mélodique des segments du FL en GP 2.0, je suis plutôt la proposition de Harris & Lindsey (1995) et considère que seules les consonnes labiales du FL sont marquées par l'élément mélodique |U|. Cela implique que les vélaires de la langue ont une résonance non spécifiée.

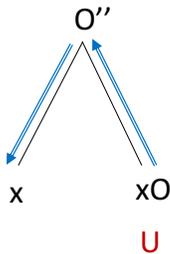
En FL, lorsqu'une consonne est lenis ou voisée, son spécifieur est toujours libre puisqu'il n'est pas m-commandé par la tête consonantique. En syllabe finale fermée, cet espace non comblé peut être sollicité par la voyelle précédente pour générer un allongement vocalique. Dans un tel cas, la relation entre une tête nucléique et le spécifieur libre de la consonne suivante relève aussi de la m-commande. Le chapitre 3 traite en détail des impacts d'une telle interaction entre phonèmes par rapport à l'allongement vocalique en FL.

Par ailleurs, alors que |H| est considéré dans plusieurs théories des éléments comme l'élément marquant l'absence de voisement (Pöchtrager, 2006, p. 16), Pöchtrager observe que l'élément en question joue un rôle crucial dans les occurrences linguistiques où les voyelles sont longues (Pöchtrager, 2006, pp. 19 et 22). Selon le principe qu'« une chose qui interagit avec de la structure doit elle-même être structurelle » (Pöchtrager, 2021a, p. 10, je traduis), |H| est retiré du système mélodique en GP 2.0, ce qui a pour effet de générer une sollicitation de la position du spécifieur des consonnes concernées par un tel retrait. C'est ce que traduit l'application inhérente de la m-commande et la fortition structurelle des consonnes sourdes en FL (Pöchtrager, 2021a, p. 8).

L'opposition entre les consonnes fortis et lenis implique toutefois une difficulté supplémentaire à considérer en FL. En effet, le français inclut dans son inventaire phonémique des occlusives non voisées fortis qui n'ont rien à voir avec l'élément |H|, soit les consonnes non aspirées /p t k/ (Pöchtrager, 2006, p. 56, note de bas de page 1). Cela s'explique par l'appartenance du français à la catégorie des langues dites « L-voisées », une catégorie qui s'oppose à celle des langues aspirées dont fait partie l'anglais, notamment. Ainsi, puisque les occlusives fortis sourdes sont marquées par |H| seulement dans les langues aspirées (Backley, 2011, p. 135) et que |H| ne concerne pas /p t k/ en FL, il faut pouvoir expliquer la fortition de ces trois consonnes autrement que par une m-commande issue de ce qui est proposé comme étant le remplacement des effets de |H| en GP 2.0. Pour y parvenir, il suffit d'opposer les consonnes /p t k/ aux consonnes /b d g/. En effet, le voisement de /b d g/ en FL relève d'un marquage mélodique |L|, alors que la fortition issue de la m-commande inhérente à la représentation des occlusives /p t k/ s'explique uniquement par l'absence de l'élément |L|. Cela dit, même si la fortition des fricatives sourdes /f s ʃ/ relève effectivement du remplacement des effets de |H| en GP 2.0, il n'en demeure pas moins que les fricatives voisées /v z ʒ/ sont marquées par l'élément |L| en FL, et ce, à l'instar de /b d g/.

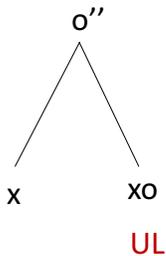
Au niveau représentationnel, la structure de [f] en (11) illustre la sollicitation du spécifieur x par xO . La m-commande générée (flèches bleu foncé) indique que la consonne est une obstruante fortis.

(11) Structure de la fricative labio-dentale sourde [f]



Inversement, le spécifieur de [v] n'est pas sollicité par une opération de m-commande, ce qui permet de représenter la lénition de la consonne. De plus, puisque [v] est une obstruante voisée, la présence de l'élément |L| pour marquer son voisement demeure nécessaire en FL. Je donne la représentation de [v] en (12).

(12) Structure de la fricative labio-dentale voisée [v]



La fortition des consonnes sourdes du FL en GP 2.0, représentée par la sollicitation du spécifieur par une m-commande issue de la tête consonantique xO , est un phénomène lexical. En parallèle, la lénition des consonnes voisées du FL, représentée par un spécifieur libre et non sollicité, est aussi un phénomène lexical qui relève de l'absence d'une m-commande inhérente à la structure, tout comme de la présence de l'élément |L| lorsque le voisement est marqué mélodiquement.

Je précise que le voisement sous-spécifié des consonnes approximantes lenis /R l/, de même que celui des consonnes nasales /m n ɲ/, s'explique par l'appartenance de ces consonnes à la catégorie des sonantes. Le voisement sous-spécifié des sonantes ne nécessite donc pas la présence d'un marquage mélodique

[L]. La § 2.2.2.2 permet de mieux distinguer les particularités structurelles des obstruantes de celles des sonantes.

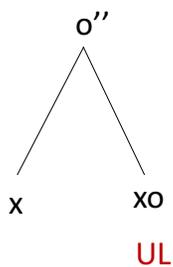
2.2.2 Les différences structurelles entre les diverses catégories de consonnes

Cette sous-section différencie d'un point de vue structurel les occlusives des fricatives (§ 2.2.2.1), puis les obstruantes des sonantes (§ 2.2.2.2).

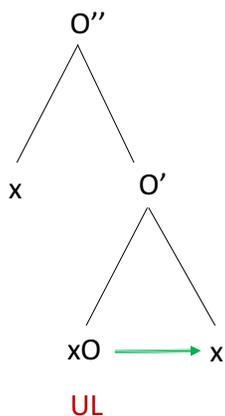
2.2.2.1 Les occlusives et les fricatives

De prime abord, la principale différence structurelle au niveau consonantique est celle qui existe entre les consonnes fricatives et celles occlusives. En effet, alors que la tête consonantique des fricatives projette une seule fois (13), celle des occlusives projette deux fois (14) (Pöchtrager, 2006, p. 73).

(13) Structure de la fricative labio-dentale voisée [v]



(14) Structure de l'occlusive bilabiale voisée [b]



En plus de ce nombre de projections dédoublé entre une structure fricative à une structure occlusive, trois autres différences entre la structure de [v] en (13) et celle de [b] en (14) sont à souligner.

Premièrement, les nœuds non annotés x à la gauche des structures en (13) et (14) sont tous des spécifieurs. Un spécifieur à la gauche d'une structure consonantique est un nœud non annoté x « fille » de o'' ou de O'' . D'autre part, le nœud non annoté x « sœur » de xO en (14) vers lequel pointe une flèche verte est un complément. Un complément à la droite d'une structure consonantique est un nœud non annoté x « fille » de O' . Même si, en syntaxe, un nœud « sœur » est toujours un complément, le nœud non annoté x « sœur » de xo et « fille » de o'' en (13) est traité tel un spécifieur³².

Deuxièmement, il existe dans les structures occlusives une opération dite de contrôle du complément (15) qui rend silencieuse la position du complément consonantique lors de l'interprétation articulatoire (Pöchtrager, 2021a, p. 8).

(15) Définition du contrôle du complément

Le nœud terminal non annoté x « sœur » de la tête consonantique xO d'une consonne occlusive est licencié par un contrôle issu de cette tête.

En GP 2.0 appliquée au FL, le contrôle du complément découle directement du remplacement structurel des effets de $|\ ? |$. Dans l'exemple (14), le complément contrôlé correspond exactement à la position vers laquelle pointe une flèche verte horizontale, soit le nœud terminal non annoté x « sœur » de la tête consonantique xO . Comme il en est question dans la prochaine sous-section, il n'existe aucune opération de contrôle du complément pour les consonnes $/v z ʒ/$ (les fricatives voisées), $/f s ʃ/$ (les fricatives sourdes) et $/R l/$ (les approximantes) car les structures fricatives ou approximantes n'incluent pas de complément

Troisièmement, la tête consonantique xo de [v] en (13) et son unique projection notée o'' sont identifiées par l'usage de « o » minuscules, et non par l'usage de « O » majuscules comme c'est le cas dans la

³² Pour paraphraser Pöchtrager (2021a, p. 7, note de bas de page 10), considérer en tant que spécifieur un nœud « sœur » à la gauche d'une tête est peut-être malencontreuse par rapport aux inspirations syntaxiques de la GP 2.0, mais cette considération doit tout de même être acceptée tel un axiome ici puisque la position du nœud non annoté x « sœur » de xo en (13) joue exactement le même rôle phonologique que le spécifieur x « sœur » de O' en (14). Cela dit, contrairement à Pöchtrager qui note l'unique projection des fricatives o' , j'opte pour la notation o'' .

représentation de [b] en (14). Cette distinction concerne l'activité consonantique, un ajout théorique à la GP 2.0 original à ce mémoire et expliqué en § 2.2.4.

2.2.2.2 Les obstruantes et les sonantes

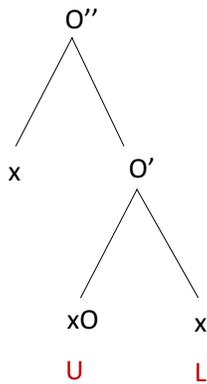
Par rapport à l'ensemble des représentations consonantiques du FL en GP 2.0, il n'est pas possible de distinguer les obstruantes des sonantes d'un strict point de vue du squelette structurel. En effet, les occlusives ont toutes un complément comme les nasales, alors que les fricatives n'en ont pas comme les approximantes. Je propose ainsi que les nasales et les approximantes soient les seules consonnes incluant des « O » majuscules à être dépourvues d'un contrôle du complément ou d'une m-commande.

Cela implique deux choses. La première est que le système distingue positivement les occlusives des nasales par la présence ou non d'un contrôle du complément, et la deuxième est qu'un voisement sous-spécifié est synonyme d'absence de marquage mélodique |L| pour les sonantes du FL³³.

En ce qui concerne les consonnes nasales /m n ɲ ŋ/ du FL, la présence de l'élément |L| sert uniquement à marquer la nasalité. C'est ce qui explique pourquoi |L| apparaît en position de complément, et non pas comme marqueur mélodique de la tête de la consonne. En effet, après le remplacement structurel des effets de l'élément |A| en GP 2.0 (§ 2.2.3), il résulte que seul l'élément |L| peut marquer mélodiquement une position autre qu'une tête (Pöchtrager, 2006, p. 89). La structure de [m] en (16) illustre cette possibilité.

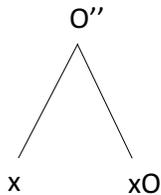
³³ Cette explication est circulaire et reste à peaufiner dans des recherches ultérieures pour améliorer la capacité du système à distinguer de façon positive l'ensemble des segments du FL. Il faudra s'assurer de considérer ce qui regroupe à la fois l'activité et le voisement inhérents à l'ensemble des segments vocaliques du FL, tout comme l'activité et le voisement inhérents aux consonnes sonantes de la langue.

(16) Structure de l'occlusive nasale bilabiale voisée [m]



Je suggère aussi que la structure de /R/ en (17) soit similaire à celle de [v] apparaissant en (12) et en (13), mais sans les éléments |U| et |L| qui, respectivement, marquent la labialité et le voisement (Pöchtrager, 2021a, p. 10). De plus, /R/ inclut des « O » majuscules puisque, encore une fois, son voisement est sous-spécifié.

(17) Structure de /R/



Il faut retenir ici que les consonnes occlusives du FL se distinguent des consonnes fricatives de la langue par leur niveau de projection additionnel et la présence d'un contrôle du complément. Aussi, les obstruantes voisées du FL se distinguent des sonantes par un voisement associé à la présence de l'élément |L| comme marqueur mélodique de leur tête consonantique. Seules les consonnes nasales incluent l'élément |L| en position de complément pour marquer la nasalité, ce qui est suffisant pour empêcher un contrôle du complément.

2.2.3 La structure de la coronalité

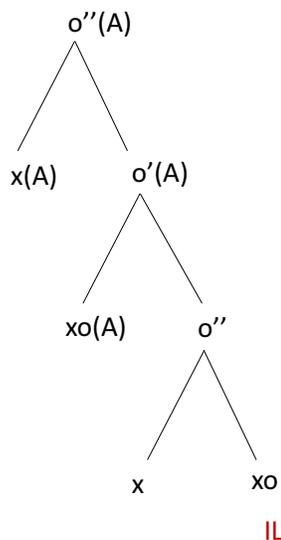
Afin de permettre la représentation de l'ensemble des phonèmes consonantiques du FL en GP 2.0, il est nécessaire de pouvoir représenter la structure de la coronalité des consonnes dentales, alvéolaires et

palato-alvéolaires. Je rappelle qu'au niveau consonantique, l'élément |U| indique la labialité, alors que la vélarité ou la postériorité ne sont pas marquées mélodiquement.

Alors que l'élément mélodique |A| est utilisé dans la plupart des théories des éléments pour désigner la coronalité des consonnes, Pöchtrager observe que plusieurs données linguistiques incluant |A| présentent, à l'instar de |H|, une interaction avec la structure³⁴. Puisque la présence de |A| semble correspondre à de l'espace structurel supplémentaire (Pöchtrager, 2021a, p. 9), la proposition est de soutenir un système de la GP 2.0 qui n'admet pas |A| comme élément mélodique, mais plutôt comme de la matière structurelle (cf. Pöchtrager, 2018).

L'usage de cette matière structurelle implique que les consonnes coronales soient représentées par de plus grandes structures. Pour ce faire, les structures initiales propres aux occlusives et aux fricatives sont repoussées sous un $xo(A)$ ou un $xO(A)$ projetant toujours deux fois³⁵. Cela permet l'apparition d'une seconde position de spécifieur spécifique à la représentation de la coronalité. En (18), ce spécifieur additionnel est le nœud terminal non annoté $x(A)$ « sœur » de $o'(A)$.

(18) Structure de la fricative palato-alvéolaire voisée [ʒ]



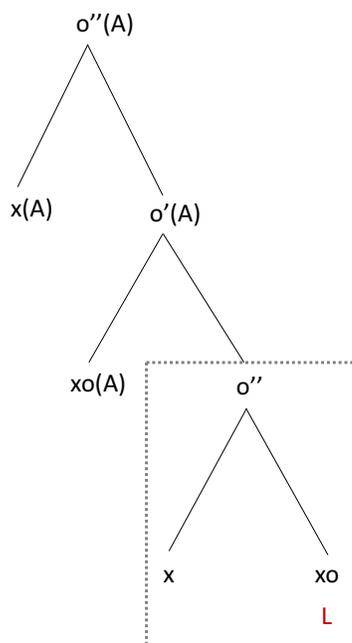
³⁴ À propos de l'élément |A|, voir Broadbent (1991), citée dans Pöchtrager (2006, p. 16).

³⁵ La double projection de $xo(A)$ ou $xO(A)$ est nécessaire pour préserver l'accessibilité d'un spécifieur pour les consonnes lenis en syllabe finale fermée.

En lien avec la représentation des consonnes coronales, la distinction entre les fricatives qui incluent une seule projection et les occlusives qui en incluent deux est repoussée à un niveau inférieur. La représentation coronale est donc ce qui se situe au-dessus de cette distinction structurelle fricative-occlusive initiale, là où chacun des nœuds terminaux et chacune des deux projections est aussi identifié par (A), lettre choisie pour simplement rappeler qu'il s'agit de positions issues de ce qui est proposé comme étant le remplacement des effets de |A| en GP 2.0.

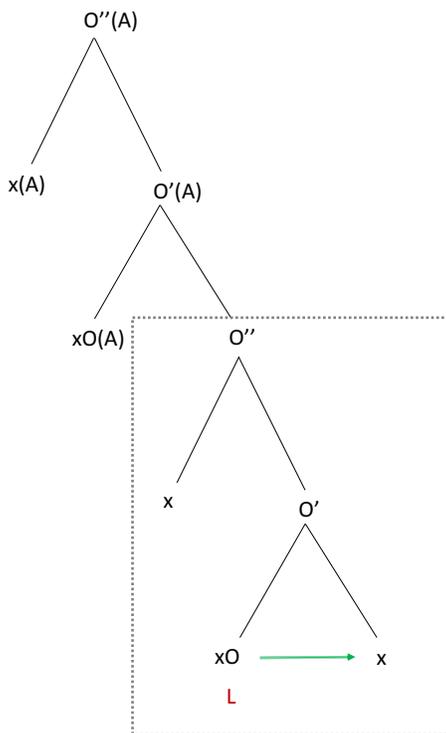
En (19), le rectangle pointillé met l'emphasis sur la structure fricative de la consonne coronale alvéolaire voisée [z].

(19) Structure de la fricative alvéolaire voisée [z]



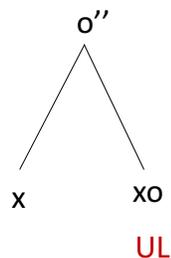
En (20), le rectangle pointillé met plutôt l'emphasis sur la structure occlusive de la consonne coronale dentale voisée [d].

(20) Structure de l'occlusive dentale voisée [d]



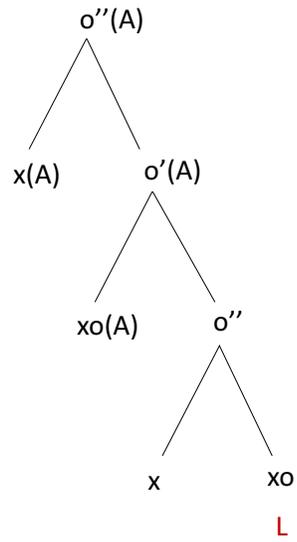
Alors que la représentation de la constriction des deux fricatives voisées coronales [z ʒ] est repoussée à un niveau de structure inférieur, [v] et /R/, deux fricatives voisées non coronales, ne demeurent constituées que d'un seul niveau structurel³⁶. Je reprends en (21a-b-c-d) la structure des quatre fricatives voisées du FL.

(21) a. Structure de la fricative labio-dentale voisée [v]

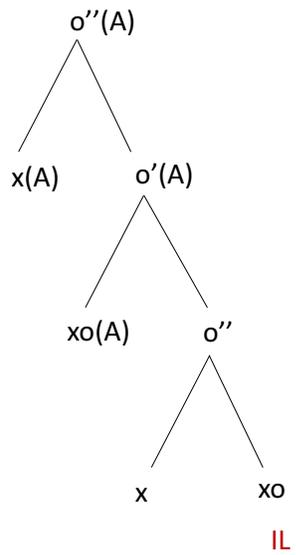


³⁶ Je suggère que les /R/ qui apparaissent comme étant coronaux à l'interlinguistique ne soient qu'un épiphénomène phonétique qui puisse être expliqué par la phonologie sans substance. Cf. Reiss (2018).

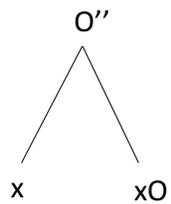
b. Structure de la fricative alvéolaire voisée [z]



c. Structure de la fricative palato-alvéolaire voisée [ʒ]



d. Structure de /R/



2.2.4 L'activité consonantique

Je définis une consonne active en (22) et une consonne inactive en (23). Je précise que la notion d'activité consonantique et son corollaire est un ajout théorique à la GP 2.0 original à ce mémoire.

(22) Définition d'une consonne active

- A) Une consonne active est une consonne dont la tête consonantique a le pouvoir de p-licencier le complément vocalique d'une voyelle précédente;
- B) Un voisement sous-spécifié ou une opération de licenciement inhérente à une structure consonantique suffisent pour rendre active une consonne. Une position est a priori considérée licenciée si elle est p-licenciée, m-commandée ou contrôlée³⁷.

(23) Définition d'une consonne inactive

- A) Une consonne inactive est une consonne dont la tête consonantique n'a pas le pouvoir de p-licencier le complément vocalique d'une voyelle précédente;
- B) L'absence d'opération de licenciement inhérente à une structure consonantique dont le voisement n'est pas sous-spécifié rend inactive une consonne.

En ce qui concerne la distinction structurelle entre les fricatives voisées /v z ʒ/ et l'approximante /R/ (toutes des consonnes sans complément structurel), je conclus que c'est le voisement sous-spécifié de /R/ impliquant une absence de marquage mélodique |L| qui permet aux rhotiques du FL d'être actives.

Contrairement à Pöchtrager qui réserve l'usage de lettres majuscules aux niveaux inférieurs distinctifs des consonnes coronales et, parallèlement, l'usage de lettres minuscules pour leurs niveaux supérieurs (Pöchtrager, 2021a, p. 10), j'emploie plutôt des « o » minuscules pour toutes les têtes et les projections de consonnes inactives, y compris celles coronales, et je me sers uniquement de « O » majuscules pour les têtes et les projections de consonnes actives, coronales ou non. J'ajoute que dans les représentations de consonnes actives, seules les approximantes ont un voisement sous-spécifié qui n'implique pas |L|.

La notion d'activité consonantique est essentielle à l'analyse de l'allongement vocalique en syllabe finale fermée du FL, soit le chapitre 3.

³⁷ Voir Pöchtrager (2006, p. 133).

La § 2.2 permet de comprendre que toutes les occlusives du FL incluent un complément contrôlé. De plus, elle explique qu'une structure consonantique dont le spécifieur est m-commandé par la tête consonantique est fortis et sourde, alors qu'une structure consonantique dont le spécifieur n'est pas m-commandé par la tête consonantique est lenis et voisée. Cette distinction s'applique autant aux consonnes occlusives qu'aux consonnes fricatives ou approximantes, et autant aux consonnes coronales qu'à celles non coronales. Finalement, à l'exception des fricatives voisées /v z ʒ/ qui sont inactives en FL, toutes les consonnes de la langue sont actives, y compris /R/.

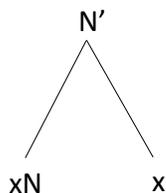
2.3 La représentation des phonèmes vocaliques du FL en GP 2.0

Dans cette troisième section de chapitre, je me sers de la GP 2.0 pour représenter les allophones monophthongues vocaliques du FL. La section se divise en trois sous-sections. En § 2.3.1, je traite de la représentation structurelle de la hauteur vocalique. En § 2.3.2, je décris de quelle façon est traité le complément vocalique des voyelles hautes du FL. Enfin, j'explique en § 2.3.3 la tension non lexicale des voyelles de surface moyennes et basse tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/.

2.3.1 La hauteur vocalique

En GP 2.0, la hauteur des segments vocaliques du FL est une caractéristique structurelle définie en fonction de l'aperture. En revisitant les représentations en éléments des voyelles de surface du FL suggérées par Charette (2018) (exemple (17), § 1.2.4), il est possible de remarquer que les voyelles hautes, peu importe leur qualité, sont les seules à ne pas inclure l'élément |A| en phonologie de gouvernement standard. Le remplacement structurel des effets de |A| en GP 2.0 se rapporte strictement aux voyelles moyennes et basse du FL, ce qui implique que les structures représentant les voyelles hautes sont les plus petites de la langue au niveau vocalique (24).

(24) Canevas structurel d'une voyelle haute

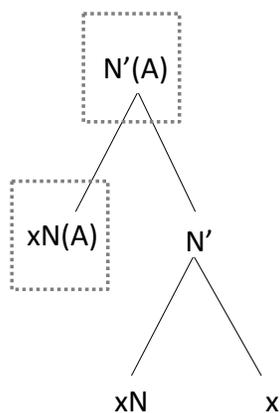


(Pöchtrager, 2021a, p. 22)

Je suggère que le canevas structurel vocalique en (24) corresponde en tout point à la structure de schwa, soit la voyelle centrale /ə/³⁸. Par ailleurs, la présence d'un complément *x* généralisable à la structure initiale de chaque voyelle du FL s'explique aussi par l'importance d'inclure au sein du système une position structurelle permettant une *m*-commande essentielle à la distinction phonologique des phonèmes /ɛ/ et /ɛ:/ (voir le premier élément à la gauche de l'Annexe B(2) par rapport à l'unique élément de l'Annexe B(3)). C'est cette position de complément qui rend possible une distinction lexicale entre des paires minimales de mots telles que [metʷ] « mettre » et [mɛ:tʷ] « maître » (revoir au besoin la note de bas de page 6, § 1.1).

De fait, pour les voyelles moyennes et basse, le remplacement des effets de l'élément |A| en GP 2.0 est représenté par un niveau de structure supérieur qui projette une seule fois. En (25), j'encadre les deux positions issues de cet ajout structurel qui incluent la notation (A) à l'instar de ce qui a été proposé pour les consonnes (voir § 2.2.3).

(25) Canevas structurel d'une voyelle moyenne ou basse



Je précise que les têtes et les projections vocaliques sont notées avec un « *N* » majuscule puisque, de par un voisement inhérent, les voyelles ont toutes le pouvoir de *m*-commander le spécifieur libre d'une consonne suivante. De plus, aucune construction vocalique du FL n'inclut de contrôle du complément puisqu'en GP 2.0, celui-ci est uniquement dû aux effets du remplacement de l'élément consonantique |?|. Dans la langue, cela ne concerne que les consonnes occlusives, ce qui ne s'applique pas ici (voir § 2.2.2.1).

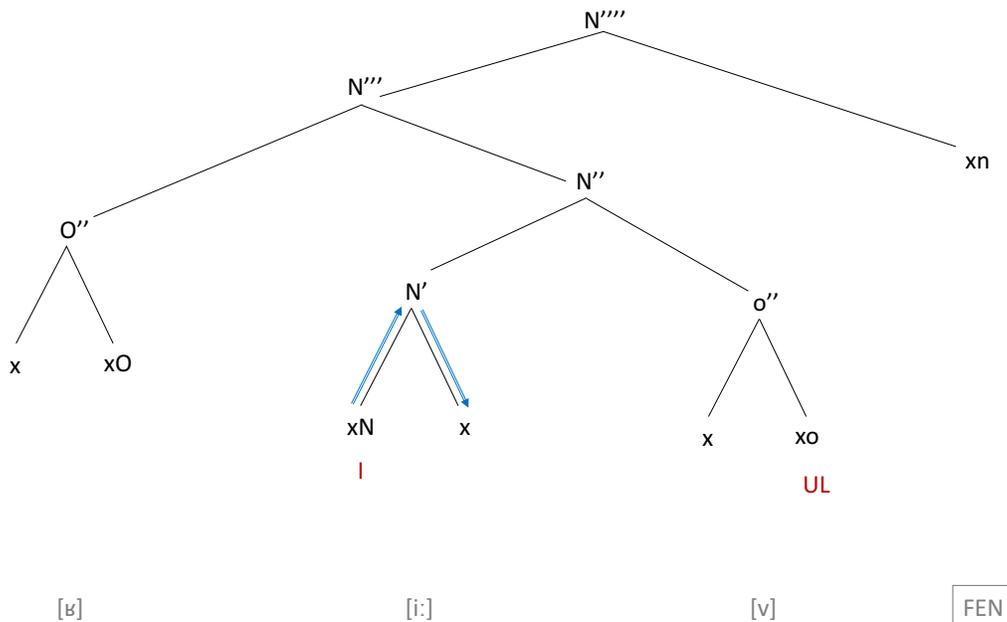
³⁸ Voir aussi Backley (2011) pour une représentation de schwa sans élément mélodique |A|.

2.3.2 Le traitement du complément vocalique des voyelles hautes

En syllabe finale fermée du FL, les voyelles hautes se retrouvent dans tous les contextes syllabiques. Il est toutefois important de noter que celles-ci ne sont tendues que devant /v z ʒ/ (Tableau 1.2, § 1.1.10). Cela s'explique par l'inactivité des trois fricatives voisées qui ne peuvent p-licencier le complément d'une voyelle précédente. En syllabe finale fermée par /v z ʒ/, le complément vocalique d'une voyelle haute est m-commandé par xN. Cette m-commande implique la tension de la voyelle haute et va de pair avec une longueur vocalique.

Dans l'exemple (26) représentant le mot [vi:v] « rive », la m-commande allant de la tête nucléique xN au complément vocalique x (flèches bleu foncé) implique la tension et un point de longueur vocalique pour la voyelle haute. Encore une fois, cette m-commande est uniquement rendue possible par l'inactivité de la fricative voisée /v/ qui empêche la consonne de p-licencier le complément de la voyelle. Autrement, le système aurait généré la production de [ɪ] (voir l'exemple (27) à venir). Je répète aussi que l'inactivité de /v/ s'explique par l'absence de complément structural et, puisqu'il s'agit d'une obstruante voisée, par l'absence de voisement sous-spécifié (voir § 2.2.4). Je reviens sur la représentation de la longueur de la voyelle de [vi:v] « rive » dans l'exemple (3) du chapitre 3.

(26) Représentation initiale du mot [vi:v] « rive »³⁹

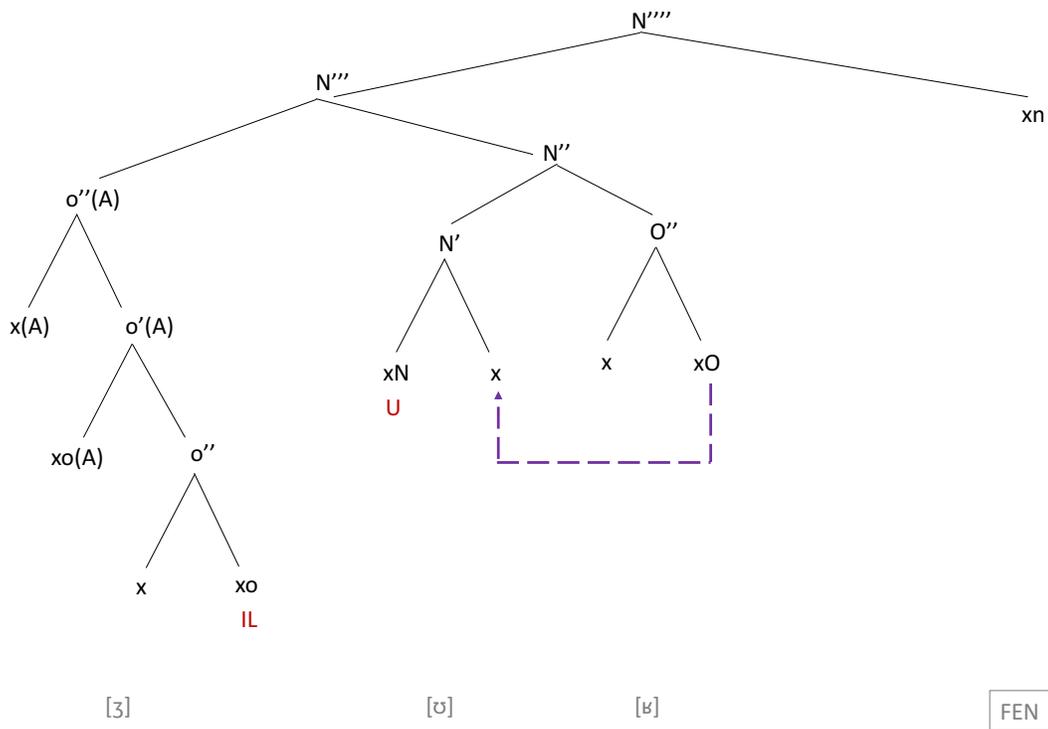


³⁹ Je ne représente pas l'opération de p-licencier qui peut aussi aller de la tête nucléique xN au nœud terminal non annoté x spécifieur de [ɣ] (Pöchtrager, 2006, pp. 137-138). Cette opération est sans effet phonétique.

Dans tous les autres types de syllabes finales fermées du FL, y compris celles fermées par /R/, les voyelles hautes sont relâchées. Cela est dû au fait que, puisque toutes les consonnes de la langue à l'exception de /v z ʒ/ sont actives en FL, le complément des voyelles hautes est systématiquement p-licencié lorsque ces voyelles apparaissent en syllabe finale fermée par une consonne autre que /v z ʒ/.

Par la représentation du mot [ʒʊʁ] « jour », l'exemple (27) illustre la combinaison d'une voyelle haute relâchée en syllabe finale fermée par /R/ (l'opération de p-licenciement y est représentée par une flèche hachurée mauve). À ce stade-ci, la voyelle courte de l'exemple (27) s'oppose aux données en § 1.1.3 et, par extension, à celles en § 1.1.4. Je reviens toutefois sur la représentation de la longueur de la voyelle de [ʒʊʁ] « jour » dans l'exemple (1) du chapitre 3.

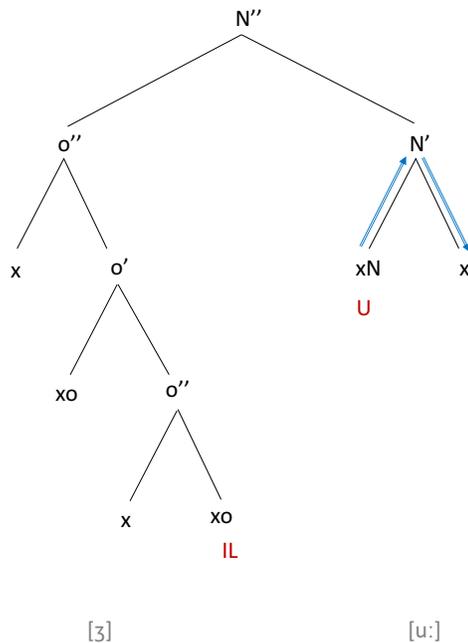
(27) Représentation initiale du mot [ʒʊʁ] « jour »



De plus, même si la syllabe finale ouverte du FL ne constitue pas le propre de ce mémoire, je précise que seules les voyelles hautes longues et tendues du FL peuvent être présentes dans un tel contexte syllabique. En effet, alors qu'aucune consonne finale n'est présente pour p-licencier le complément vocalique d'une

voyelle haute, le système génère plutôt une m-commande qui, je le rappelle, implique une longueur vocalique. Il est donc tout à fait prévisible que les voyelles hautes n'apparaissent que longues et tendues en syllabe finale ouverte. L'exemple (28) illustre cette régularité phonologique du FL par la représentation du mot [ʒu:] « joue ».

(28) Représentation du mot [ʒu:] « joue »



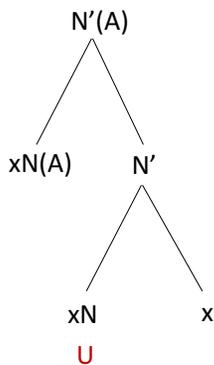
Cette sous-section permet d'observer de quelle façon, en FL, les voyelles hautes sont d'un intérêt particulier dans l'analyse de l'allongement vocalique en syllabe finale fermée par une fricative voisée. En effet, l'exemple (26) démontre que le complément des voyelles hautes est m-commandé par la tête nucléique en syllabe finale fermée par les consonnes inactives /v z ʒ/, ce qui a pour effet de tendre et d'allonger la voyelle haute. À l'inverse, l'exemple (27) démontre qu'en syllabe finale fermée par /R/, une consonne active de par son appartenance à la catégorie des sonantes, le complément des voyelles hautes implique une opération de p-licencement commune à la syllabe finale fermée, ce qui a pour effet de générer la production des voyelles hautes relâchées [ɪ ʏ ʊ]. Nonobstant la tension des voyelles hautes devant /v z ʒ/, la production du relâchement des voyelles hautes partout en syllabe finale fermée du FL s'explique ainsi par le même processus phonologique de p-licencement qui se produit en syllabe finale fermée par /R/ et qui est représenté en (27).

Contrairement à ce qui est largement admis dans la littérature, je suggère ainsi qu'en FL, les phonèmes des voyelles hautes soient /ɪ ʏ ʊ/, et que les allophones dérivés de ces voyelles en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ soient [i: y: u:]. En ayant des compléments qui ne sont pas m-commandés de façon phonémique, les voyelles hautes du FL sont donc lexicalement courtes et relâchées. C'est ce qui corrobore la proposition de Charette selon laquelle « [...] les voyelles hautes longues et le long 'e' ne font pas partie de l'inventaire lexical vocalique du français montréalais, même si le système vocalique pourrait très bien changer. » (Charette, 2018, p. 18; je traduis).

2.3.3 La tension non lexicale des voyelles moyennes et basse en syllabe finale fermée par /v z ʒ/

Cette sous-section traite du relâchement des voyelles moyennes et basses /ɛ œ ɔ a/ en syllabe finale fermée par /v z ʒ/. Avant toute chose, je donne la représentation du phonème /ɔ/ en (29).

(29) Structure de la voyelle relâchée mi-ouverte postérieure arrondie /ɔ/

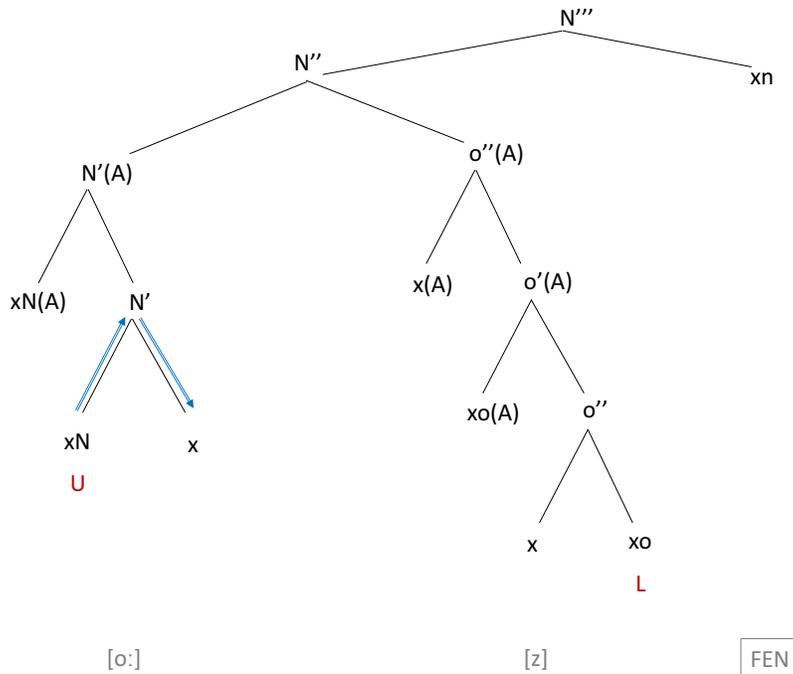


J'attire l'attention sur le fait que la structure en (29) n'est pas suffisante pour assurer la production de la voyelle de surface relâchée [ɔ]. Tout comme c'est le cas en GP 2.0 pour les voyelles hautes de la langue, le relâchement d'une voyelle moyenne ou basse en FL relève du p-licencement du complément vocalique par une consonne suivante.

En FL, le p-licencement du complément vocalique libre de /ɛ œ ɔ a/ peut être effectué par toutes les consonnes actives. En FL, seules les consonnes /v z ʒ/ ne peuvent p-licencier le complément d'une voyelle précédente en syllabe finale fermée. C'est précisément ce qui explique qu'en syllabe finale fermée par /v z ʒ/, les voyelles moyennes et basse relâchées /ɛ œ ɔ a/ et les voyelles hautes relâchées /ɪ ʏ ʊ/ ne sont pas produites comme étant relâchées (§ 2.3.2). La représentation du mot [o:z] « ose » OSER, IMP PR en (30), dont la forme sous-jacente proposée est /ɔz/, illustre la tension et l'allongement phonologique de la

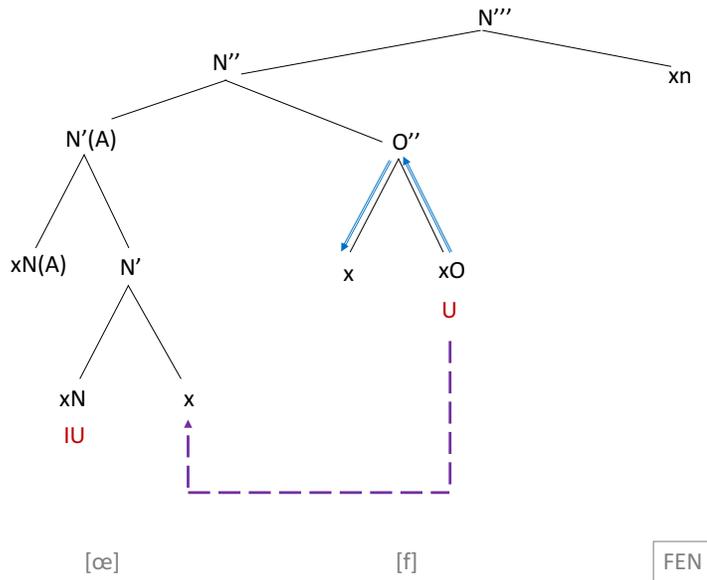
voyelle relâchée mi-ouverte postérieure arrondie /ɔ/, ce qui permet la production [o:]. Je reviens sur la représentation de la longueur de la voyelle de [o:z] « ose » OSER, IMP PR dans l'exemple (4) du chapitre 3.

(30) Représentation initiale du mot [o:z] « ose » OSER, IMP PR



Le cas d'un domaine phonologique final où le p-licencement issu d'une consonne active génère le relâchement des voyelles /ε œ ɔ a/ en syllabe finale fermée est exemplifié dans la structure du mot [œf] « œuf » en (31).

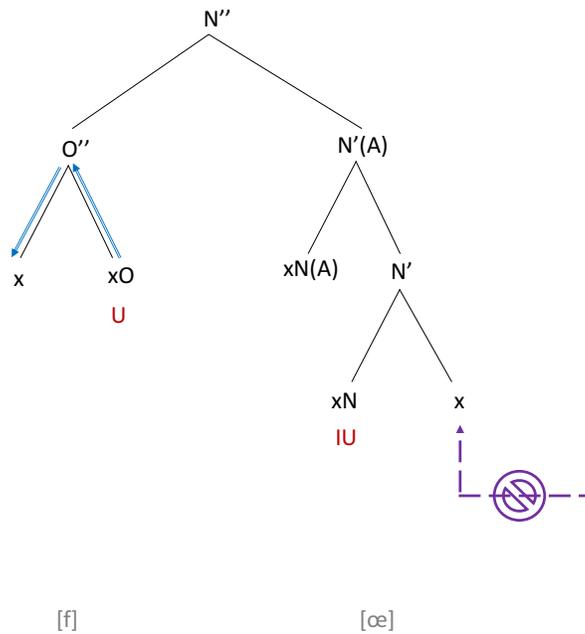
(31) Représentation du mot [œf] « œuf »



En effet, l'exemple (31) représente la possibilité d'une consonne finale active de p-licencier le complément vocalique libre d'une voyelle moyenne ou basse précédente, générant le relâchement de celle-ci.

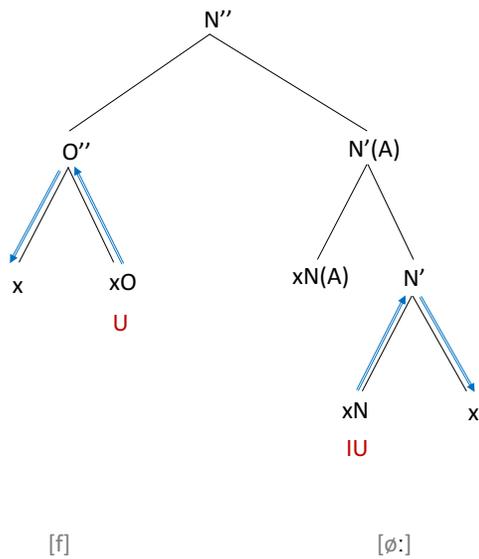
Par opposition, un mot comme *[fœ] en (32) est inadmissible en FL puisque la monosyllabe n'inclut aucune consonne finale active pouvant p-licencier le complément de la structure vocalique.

(32) Représentation de *[fœ]



Cela dit, le même contexte monosyllabique peut sans problème admettre comme voyelle finale une voyelle moyenne ou basse tendue dont le complément vocalique est phonologiquement m-commandé, ce qui, comme il en a déjà été question pour la représentation du mot [ʒu:] « joue » (exemple (28), § 2.3.2), implique la tension de la voyelle et un point de longueur vocalique. C'est ce qui se produit dans la représentation du mot [fø:] « feu » en (33), là où la voyelle relâchée mi-ouverte antérieure arrondie sous-jacente /œ/ est produite [ø:], c'est-à-dire longue et tendue.

(33) Représentation du mot [fø:] « feu »



Les principales conclusions de la § 2.3 sont que les structures qui servent à représenter les voyelles hautes du FL désignent d'abord et avant tout les voyelles hautes courtes et relâchées /ɪ ʏ ʊ/. De façon similaire, les structures qui servent à représenter les voyelles moyennes et basses du FL sont les structures qui désignent en premier lieu les voyelles moyennes et basse courtes et relâchées /ɛ œ ɔ a/. En effet, les voyelles hautes et les voyelles moyennes et basse du FL sont toutes produites comme étant tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/, ce qui s'explique par le fait que les consonnes inactives du FL ne peuvent p-licencier le complément structural d'une voyelle précédente. Puisque toutes les positions structurales en GP 2.0 doivent être licenciées, cette impossibilité du complément vocalique à être p-licencié en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ a pour effet de générer une m-commande qui, à son tour, génère une tension vocalique et un allongement vocalique⁴⁰. Il en découle qu'aucune tension vocalique n'est lexicalisée pour l'ensemble des voyelles qui apparaissent tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/⁴¹. Je suggère donc que l'ensemble des structures vocaliques du FL se retrouvant en syllabe finale fermée soient traitées en tant que voyelles relâchées à un niveau sous-jacent de la langue⁴². De plus, j'avance que les allophones

⁴⁰ En GP 2.0, seul le spécifieur du niveau inférieur des consonnes coronales /d n ɲ z ʒ/ semble pouvoir demeurer libre sans poser problème au modèle. En ce qui concerne la position de complément des consonnes nasales, l'élément |L| agit possiblement comme un licencié (voir à ce sujet les constructions AL dans Pöchtrager, 2006, pp. 158-172).

⁴¹ Encore une fois, je ne considère pas la production des voyelles nasales qui, dans un tel contexte, nécessitent une analyse différente.

⁴² C'est ce qui, notamment, permet la distinction entre les voyelles moyennes et basse relâchées /ɛ œ ɔ a/ et les voyelles naturellement longues /ɛ: ø: o: α:/ (voir Tableau 1.2, § 1.1.10).

[i: y: u:] longs et tendus des voyelles hautes /I ʏ ʊ/ en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ relèvent d'une dérivation du système phonologique de la langue.

2.4 Conclusion de chapitre

Ce deuxième chapitre permet de comprendre comment la GP 2.0 rend possible deux choses indispensables à cette recherche au-travers de domaines phonologiques propres à la structure de syllabes finales fermées identifiables par la présence d'un FEN. D'une part, il y est question de la représentation structurale des consonnes du FL en fonction des propriétés issues des différentes catégories consonantiques de la langue. D'autre part, j'y décris les environnements syllabiques propices au p-licenciement et à la m-commande de la position du complément structurel vocalique, deux opérations phonologiques distinctes impliquant respectivement la production d'un relâchement vocalique ou la production d'une tension et d'un premier point de longueur vocaliques. Le Tableau 2.1 suivant présente une seconde simplification (version 2 de 3) du Tableau 1.1 de la § 1.1.10.

Tableau 2.1 Distribution simplifiée des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée (version 2 de 3)

Voyelle sous-jacente		Syllabe finale fermée par /v z ʒ/ ou par un groupement TR dont l'obstruante T est /v z ʒ/		Syllabe finale fermée par /R/		Syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T est une consonne autre que /v z ʒ/		Syllabe finale fermée par un groupement RT	
		/I ʏ ʊ/	/ε œ ɔ a/	/I ʏ ʊ/	/ε œ ɔ a/	/I ʏ ʊ/	/ε œ ɔ a/	/I ʏ ʊ/	/ε œ ɔ a/
Longueur de la voyelle	Courte	x	x	x	x	x	x	x	x
	Longue								
Qualité de la voyelle	Relâchée	x	x	x	x	x	x	x	x
	Tendue								
Voyelle de surface		[i: y: u:]	[ε: ø: o: a:]	[I ʏ ʊ]	[ε œ ɔ a]	[I ʏ ʊ]	[ε œ ɔ a]	[I ʏ ʊ]	[ε œ ɔ a]
Longueur de la voyelle	Courte			x	x	x	x	x	x
	Longue	x	x						
Qualité de la voyelle	Relâchée			x	x	x	x	x	x
	Tendue	x	x						
Type de la tension	Lexicale								
	Dérivée	x	x						

Il découle aussi des conclusions de ce chapitre que, même si les structures des consonnes /v z ʒ/ apparaissent similaires à celle de /R/, c'est-à-dire sans complément structurel, l'activité consonantique de /R/ issue d'un voisement sous-spécifié s'oppose et à l'inactivité de /v z ʒ/, et à la tension des voyelles hautes [i: y: u:] en syllabe finale fermée par /v z ʒ/. En effet, non seulement l'impossibilité des consonnes /v z ʒ/ à p-licencier le complément vocalique des voyelles sous-jacentes /ɪ ʏ ʊ/ en syllabe finale fermée génère une m-commande synonyme de tension vocalique, mais cette tension n'est pas produite lorsqu'un complément vocalique est p-licencié comme c'est notamment le cas en syllabe finale fermée par /R/. Déjà, il apparaît donc évident que /v z ʒ R/ ne forment pas une classe naturelle en FL.

Toutes choses égales par ailleurs, comme cela a déjà été mentionné, les longueurs vocaliques des exemples (26), (27) et (30) de ce deuxième chapitre doivent être reconsidérées. Le chapitre suivant s'intéresse ainsi de façon plus approfondie aux nuances de l'allongement vocalique en FL.

CHAPITRE 3

LE DOUBLE ALLONGEMENT VOCALIQUE EN FRANÇAIS LAURENTIEN

Le chapitre 3 a pour objectif de présenter l'allongement vocalique en FL selon un niveau de complexité qui va au-delà de l'opposition voyelle longue-voyelle courte. Comme cela est attesté dans d'autres langues du monde, je propose qu'il existe des allongements vocaliques doubles en FL (cf. Pöchtrager, 2006). En fonction du caractère lenis ou fortis d'une consonne finale, je fais aussi la démonstration que des variations de longueur vocalique existent ailleurs qu'en syllabe finale fermée par une fricative voisée. Je réfère à l'annexe A pour pouvoir observer que le spécifieur d'une consonne lenis est toujours libre en FL, ce qui se traduit par un voisement. Je réfère aussi à l'annexe C pour un aperçu immédiat des différents motifs d'allongement vocalique du FL en GP 2.0.

Ce chapitre se divise en quatre sections. En § 3.1, je me sers du principe de base de la GP 2.0 selon lequel, en syllabe finale fermée, une longueur vocalique est toujours générée lorsqu'une tête nucléique peut commander le spécifieur libre d'une consonne finale lenis. Je démontre en § 3.1.1 la nécessité de reconnaître la validité du double allongement vocalique en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ pour que, à l'instar des données présentées en § 1.1.3 et en § 1.1.4, les voyelles du FL puissent être simplement longues en syllabe finale fermée par /R/. Je m'attarde à de tels allongements vocaliques doubles du FL en § 3.1.2.

En § 3.2, à partir du moment où l'opposition entre une longueur vocalique simple en syllabe finale fermée par /R/ et une longueur vocalique double en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ est établie, j'analyse d'autres motifs d'allongement vocalique non répertoriés jusqu'à présent dans la recherche. Contrairement à ce qu'avance le Tableau 2.1 (§ 2.4), il y a non seulement les voyelles en syllabe finale fermée par /R/ qui sont longues et relâchées en syllabe finale fermée du FL, mais il y a aussi celles devant une consonne lenis finale autre qu'une fricative voisée ou celles devant un groupement TR dont l'obstruante T lenis finale n'est pas /v z ʒ/ (§ 3.2.1). Je conclus cette section en attirant l'attention sur le fait qu'en syllabe finale fermée du FL, c'est donc strictement la fortition d'une consonne finale qui va de pair avec la présence de voyelles courtes (§ 3.2.2).

En § 3.3, j'explore la représentation des voyelles hautes /ɪ ʏ ʊ/ et des voyelles /ɛ œ ɔ a/ en syllabe finale fermée par un groupement RT. Pour ce faire, j'introduis en § 3.3.1 le licenciement coda (c-licenciement),

une autre opération de licenciement de la GP 2.0 (cf. Pöchtrager, 2020). Contrairement aux données présentées en § 1.1.8 et en § 1.1.9 où les voyelles sont invariablement courtes en syllabe finale fermée par un groupement RT, je démontre en § 3.3.2 que, lorsque l'obstruante T d'un groupement RT est lenis, le segment vocalique de la syllabe finale fermée s'allonge. Par opposition, je représente en § 3.3.3 une structure où une voyelle ne peut s'allonger puisque l'obstruante T d'un groupement RT est fortis. Enfin, je prédis en § 3.3.4 et en § 3.3.5 la longueur de voyelles appartenant à d'autres formes de groupements consonantiques finaux (TT et RR). Cette section met l'accent sur l'impact direct de la lénition d'une consonne finale sur l'allongement vocalique, peu importe que ce soit en syllabe finale fermée par une fricative voisée ou non.

En § 3.4, je conclus ce chapitre par une mise en relief des nuances de l'allongement vocalique en syllabe finale fermée du FL. Contrairement à la présentation des données initiales déjà simplifiées deux fois (voir Tableau 2.1, § 2.4), l'allongement vocalique en syllabe finale fermée du FL n'est pas exclusivement le propre des fricatives voisées. Ainsi, là où d'autres contextes syllabiques finaux de la langue admettent des voyelles longues et relâchées comme c'est exactement le cas en syllabe finale fermée par /R/, il semble ici à-propos de considérer que c'est le double allongement vocalique de voyelles tendues par dérivation qui, en syllabe finale fermée du FL, caractérise l'impact consonantique singulier des fricatives voisées /v z ʒ/. La question de recherche traitant de la validité de la classe naturelle des consonnes /v z ʒ R/ en FL (§ 1.3.2) est donc ici élargie à un ensemble de données enrichi. Un ultime tableau résume l'entièreté de l'analyse de l'allongement vocalique en syllabe finale fermée du FL effectuée dans ce mémoire (Tableau 3.4, § 3.4).

3.1 L'allongement vocalique en syllabe finale fermée par une fricative voisée

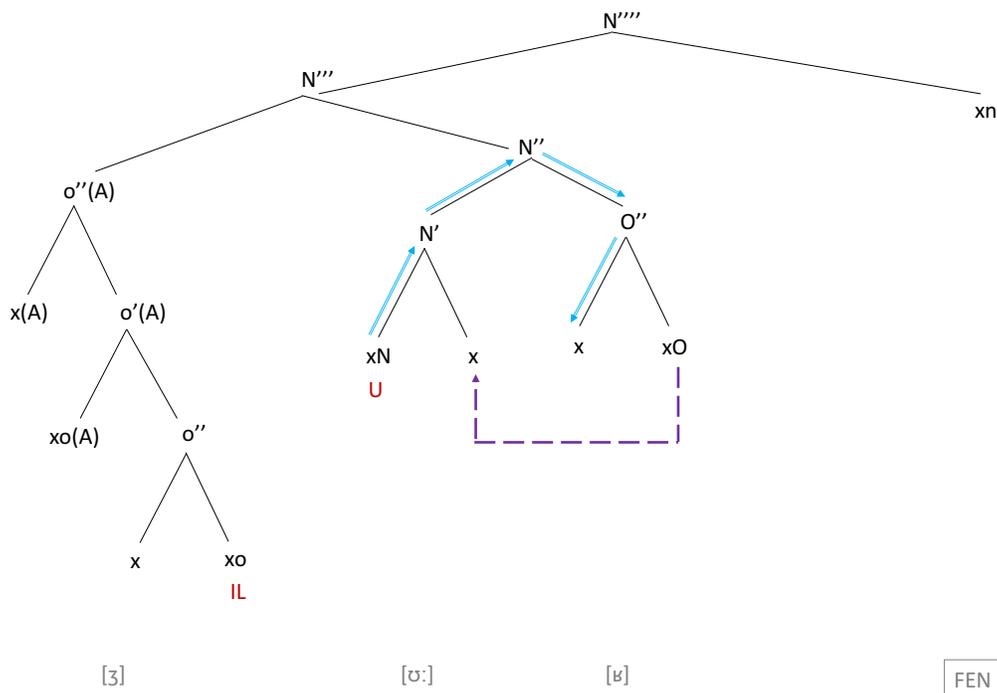
Cette première section de chapitre a pour objectif d'admettre en § 3.1.1 un processus d'allongement vocalique en syllabe finale fermée par /R/, exactement comme ce qui est rapporté en § 1.1.3 et en § 1.1.4. Une fois ce processus d'allongement établi, je rectifie le tir sur l'allongement vocalique en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ en § 3.1.2. Pour ce faire, je transpose les mêmes règles d'application de la m-commande développées en § 3.1.1 aux mots en syllabe finale fermée par /v z ʒ/, ce qui a pour effet d'incrémenter d'un point de longueur vocalique la différence de longueur entre les voyelles en syllabe finale fermée par /R/ et celles en syllabe finale fermée /v z ʒ/. Ce qui invalidait les données en § 1.1.3 et en § 1.1.4 à la fin du chapitre 2 (Tableau 2.1, § 2.4) par une simple opposition voyelle longue-voyelle courte devient ainsi, à la fin de cette section, une opposition entre voyelles longues et voyelles doublement longues. Dès lors, cela invalide plutôt les données en § 1.1.1 et en § 1.1.2 où les voyelles en syllabe finale fermée par /v z ʒ/

figurent comme étant strictement longues. Cette modification est nécessaire pour faire en sorte que toutes les fricatives voisées du FL demeurent des consonnes allongeantes, un consensus bien établi que cette recherche ne vise pas à remettre en question.

3.1.1 L'allongement vocalique en syllabe finale fermée par /R/

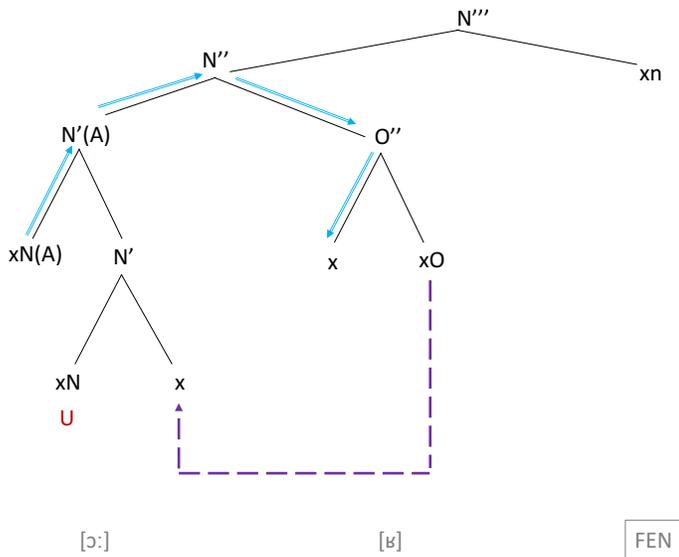
La GP 2.0 stipule que tous les nœuds terminaux non annotés doivent être comblés par une opération de licenciement (Pöchtrager, 2006, p. 76). Pourtant, dans l'exemple (27), § 2.3.2, la représentation de [ʒɔʁ] « jour » inclut seulement une voyelle courte, p-licenciée et relâchée, et ce, alors que le spécifieur de /R/ demeure libre. Cette représentation est incomplète. En effet, en syllabe finale fermée, le spécifieur libre d'une consonne lenis finale est toujours sollicité par la tête nucléique de la voyelle précédente, une opération de m-commande qui génère toujours un allongement vocalique (Pöchtrager, 2006, pp. 149-151). Cela est notamment le cas lorsque la voyelle d'une syllabe finale fermée par /R/ est une voyelle haute. De nouveau en accord avec les données initiales de Côté (2012) et de Charette (2018), je propose ainsi que la forme phonologique de surface de « jour » soit [ʒɔ:ʁ], une représentation où, cette fois-ci, la voyelle est toujours relâchée par le p-licenciement du complément vocalique (flèche mauve), mais où la voyelle est aussi allongée par effet de la m-commande du spécifieur de la rhotique issue de xN (flèches bleu pâle) (1).

(1) Représentation finale du mot [ʒɔ:ʁ] « jour »



De façon totalement identique à ce qui vient d'être expliqué pour les voyelles hautes, mais cette fois-ci en représentant le cas d'une voyelle moyenne ou basse en syllabe finale fermée par /R/, le prochain exemple permet d'observer que les voyelles /ε œ ɔ a/ s'allongent une fois (flèches bleu pâle), et ce, même lorsqu'elles demeurent relâchées à la suite du p-licencement de leur complément issu de xO (flèche mauve) (2).

(2) Représentation du mot [ɔ:v] « or »



Cette sous-section permet de réadmettre la longueur vocalique en syllabe finale fermée par /R/ des données présentées en § 1.1.3 et en § 1.1.4. Cela dit, les opérations de m-commande en (1) et en (2) de ce chapitre peuvent également s'appliquer en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ puisque, à l'instar de /R/, ces consonnes sont lenis. La prochaine sous-section s'intéresse aux conséquences d'une telle application de la m-commande.

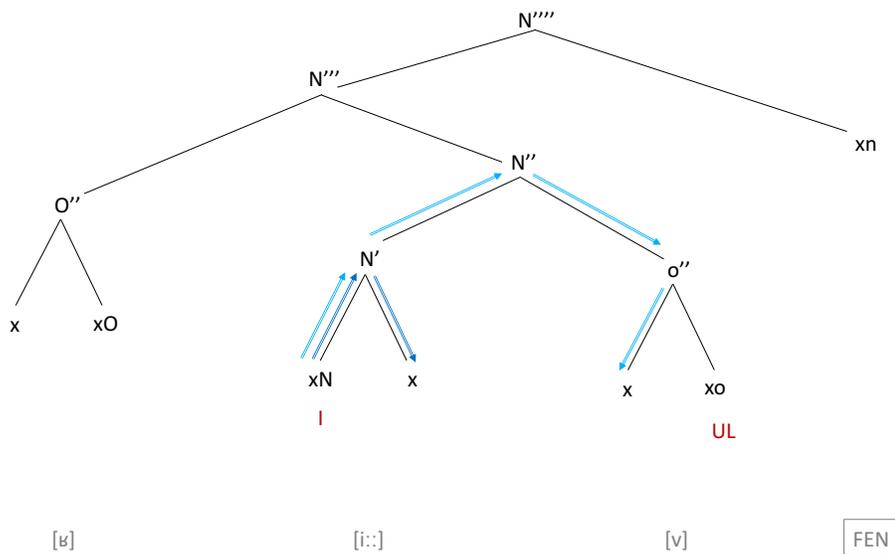
3.1.2 Le double allongement vocalique en syllabe finale fermée par /v z ʒ/

Lorsque les consonnes /v z ʒ/ ferment une syllabe finale, non seulement leur spécifieur est libre puisque ces consonnes sont lenis, mais ce spécifieur est sollicité par la tête nucléique précédente pour être m-commandé.

Je rappelle que les voyelles hautes sont phonologiquement tendues et allongées en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ puisque ces trois consonnes sont inactives (§ 2.2.4). Ainsi, alors qu'une voyelle haute tendue inclut déjà un premier point de longueur associé à une m-commande (flèches bleu foncé), il n'en demeure

pas moins que le spécifieur libre de /v z ʒ/ doit toujours être licencié comme c'est le cas en syllabe finale fermée par /R/ (§ 3.1.1). C'est ce licenciement opéré par une seconde m-commande « interphonémique » (flèches bleu pâle) qui permet au système de générer une longueur vocalique additionnelle. Cette observation du modèle théorique permet alors de reconsidérer l'exemple (26) ([vi:v] « rive », en § 2.3.2) et de démontrer un cas de double allongement vocalique en syllabe finale fermée du FL, soit une représentation qui implique deux points de longueur (3).

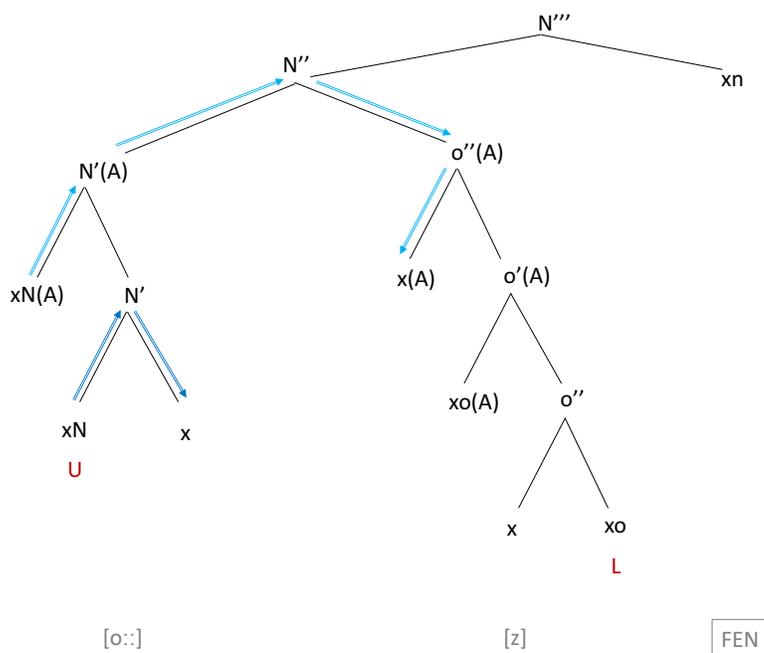
(3) Représentation finale du mot [vi:v] « rive »



La représentation en (3) illustre un cas de double allongement vocalique du FL amalgamé à une tension vocalique qui se répète systématiquement dans la langue lorsque les voyelles hautes sous-jacentes /i ʏ ʊ/ se retrouvent en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ (les données en § 1.1.1 deviennent donc, par exemple, [lu:v] « louve », [egli:z] « église », etc.).

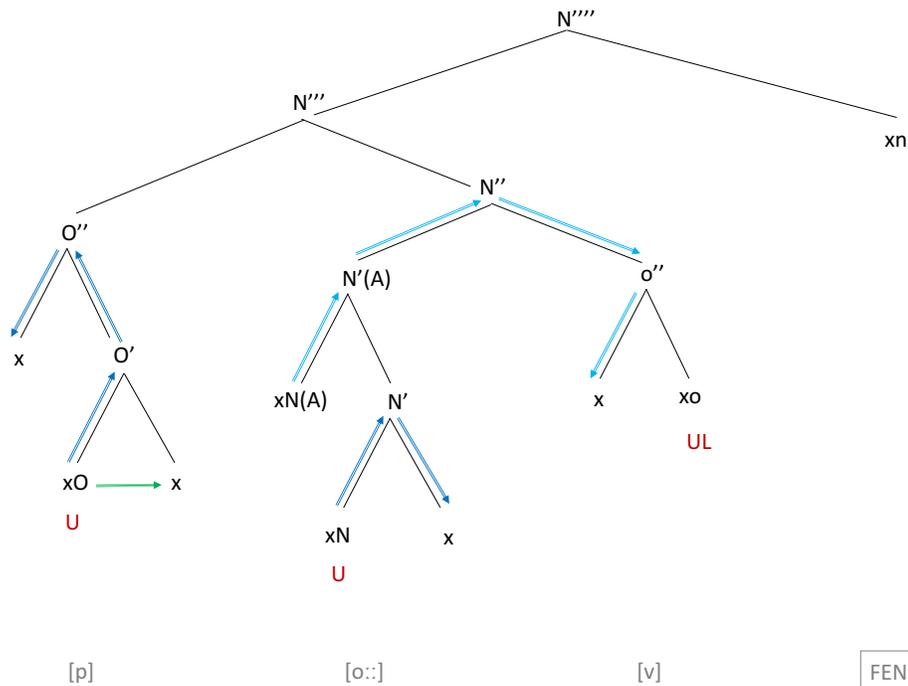
Même cas de figure pour les voyelles moyennes et basse /ε œ ɔ a/ qui, en syllabe finale fermée par /v z ʒ/, deviennent tendues et doublement longues, suggérant également une modification des données en § 1.1.2 ([rɛ:v] « rêve », [nɑ:z] « nage », etc.). Ainsi, la voyelle d'un mot dont la forme sous-jacente est /ɔz/ « ose » OSER, IMP PR (exemple (30), § 2.3.3) doit plutôt être représentée comme étant doublement longue dans le cadre de la GP 2.0 appliquée au FL (4).

(4) Représentation finale du mot [o::z] « ose » OSER, IMP PR



En ce qui concerne les syllabes finales fermées par un groupement TR dont l'obstruante T est /v z ʒ/, je suggère qu'un mot comme [li::v(ʁ)] « livre » soit structurellement simplifié comme étant [li::v], c'est-à-dire sans sonante intégrée à la structure de la syllabe finale. Cette décision s'appuie sur un ensemble de publications qui s'affaire à proposer différentes explications au comment et au pourquoi la sonante finale d'un groupement TR est tombante en FL (cf. Carvalho, 2017; Côté 2004; Scheer, 2015). Le fait qu'une voyelle en syllabe finale fermée par un groupement dont l'obstruante T est /v z ʒ/ puisse être moyenne ou basse ne change rien à cette suggestion de simplification structurelle. En effet, cela n'affecte en rien le double allongement vocalique et la tension de la voyelle. Par exemple, dans le mot [po::v(ʁ)] « pauvre » dont la forme sous-jacente préserve la sonante (/pɔvʁ/), je représente la structure du mot en GP 2.0 comme étant strictement [po::v] (5).

(5) Représentation du mot [po::v] « pauvre »



Cette sous-section démontre que le système phonologique du FL allonge les voyelles relâchées en syllabe finale fermée par /R/ exactement de la même façon qu'il génère une seconde longueur vocalique pour les voyelles tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ ou par un groupement TR dont l'obstruante T est /v z ʒ/, soit par une m-commande du spécifieur des fricatives voisées. En syllabe finale fermée, le spécifieur de ces consonnes lenis est toujours sollicité par la tête nucléique, ce qui génère une m-commande (flèches bleu pâle). Contrairement à ce qui est avancé en § 2.4, cette sous-section n'invalidé pas les données en § 1.1.3 et en § 1.1.4 où les voyelles sont longues et relâchées en syllabe finale fermée /R/. Elle invalide plutôt les données en § 1.1.1 et en § 1.1.2 qui ne font état que de voyelles tendues et longues une seule fois. Le Tableau 3.1 résume les observations de la § 3.1.

Tableau 3.1 Motifs d’allongement vocalique en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ et par /R/ (version finale)

Voyelle de surface		Syllabe finale fermée par /v z ʒ/ ou par un groupement TR dont l’obstruante T est /v z ʒ/		Syllabe finale fermée par /R/	
		[i:: y:: u::]	[ɛ:: ø:: o:: ə::]	[ɪ: ʏ: ʊ:]	[ɛ: œ: ɔ: a:]
Longueur de la voyelle	Courte				
	Longue			x	x
	Doublement longue	x	x		
Qualité de la voyelle	Relâchée			x	x
	Tendue	x	x		
Type de la tension	Lexicale				
	Dérivée	x	x		

3.2 La longueur des voyelles en syllabe finale fermée par une consonne autre qu’une fricative voisée ou par un groupement TR dont l’obstruante T n’est pas /v z ʒ/

Alors qu’il est établi que le spécifieur des fricatives voisées /v z ʒ R/ en syllabe finale fermée est sollicité par la tête nucléique d’une voyelle précédente, je m’intéresse dans cette section aux variations de longueur des voyelles en syllabe finale fermée par une consonne autre qu’une fricative voisée ou par un groupement TR dont l’obstruante T n’est pas /v z ʒ/. En effet, même si le Tableau 2.1 de la § 2.4 rapporte seulement des voyelles de surface courtes et relâchées dans ces contextes syllabiques, je suggère que la situation soit plus nuancée.

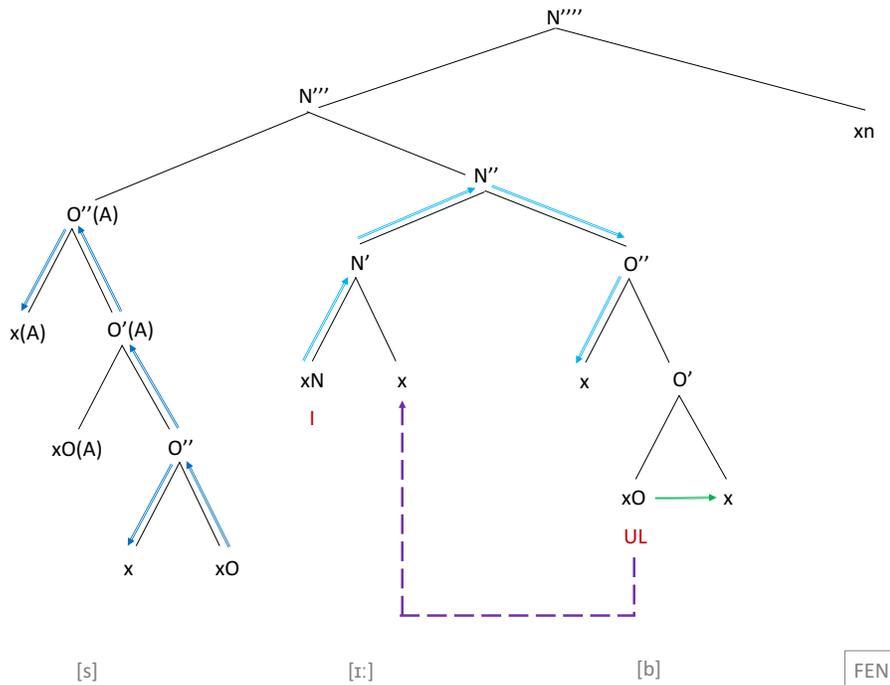
Ailleurs qu’en syllabe finale fermée par une fricative voisée, je considère que les voyelles sont longues et relâchées en syllabe finale fermée par une consonne lenis autre qu’une fricative voisée ou par un groupement TR dont l’obstruante T est une consonne lenis autre que /v z ʒ/ (§ 3.2.1). Ces observations vont dans le même sens que la relation qui existe entre, d’une part, le voisement d’une consonne et, d’autre part, l’allongement vocalique (Laeufer, 1992; Pöchtrager, 2006; 2023). Cela dit, je considère que les voyelles demeurent courtes et relâchées en syllabe finale fermée par une consonne fortis ou par un groupement TR dont l’obstruante T est une consonne fortis (§ 3.2.2). Aux termes de cette section, j’avance que certaines données en § 1.1.5 et en § 1.1.6 sont invalides, c’est-à-dire celles qui présentent des voyelles

courtes en syllabe finale fermée par une consonne lenis autre qu'une fricative voisée ou en syllabe finale fermée par un groupement TR dont l'obstruante T est une consonne lenis autre que /v z ʒ/.

3.2.1 L'allongement des voyelles relâchées en syllabe finale fermée par une consonne lenis autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T est une consonne lenis autre que /v z ʒ/

Contrairement à certaines données présentées au chapitre 1, je propose dans cette sous-section que la voyelle d'un mot comme « cible » (exemple (5a), § 1.1.5) soit longue, et non pas courte ([sɪ:b(l)]) (6). De façon analogue à ce qui est expliqué en § 3.1.2, la structure de la sonante d'un groupement TR dont l'obstruante T n'est pas /v z ʒ/ est aussi exclue de la représentation.

(6) Représentation du mot [sɪ:b] « cible »



En (6), le complément de la voyelle est p-licencié (flèche mauve) puisque, comme toutes les obstruantes autres que /v z ʒ/, /b/ est une consonne active. Cela génère le relâchement de la voyelle. En ce qui concerne l'allongement vocalique, cela s'explique encore une fois par la sollicitation du spécifieur de la consonne lenis [b] par la tête vocalique xN de /ɪ/ (flèches bleu pâle).

Je suggère aussi la même chose pour les mots se terminant par une nasale et /l/, soit des consonnes qui, en tant que sonantes actives et lenis, sont similaires à /R/. Par le fait même, la production du mot « jeune » (exemple (6b), § 1.1.6) est [ʒœ:n] et non pas [ʒœn]. Idem pour la production du mot « mal » (exemple (6d), § 1.1.6) qui est [ma:l] et non pas [mal], ou encore celle du mot « bulle » (exemple (7), § 2.1) qui est [bv:l] et non pas [bvl].

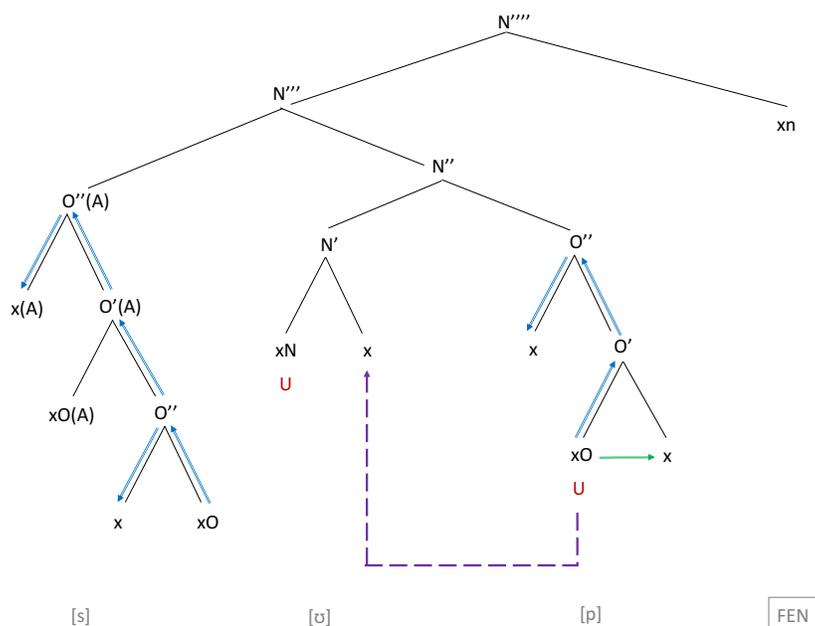
Cette sous-section implique qu'en FL, les voyelles (hautes, moyennes ou basse) ne sont pas seulement longues et relâchées en syllabe finale fermée par /R/, mais aussi longues et relâchées en syllabe finale fermée par une consonne lenis autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T est une consonne lenis autre que /v z ʒ/.

3.2.2 Les voyelles courtes et relâchées en syllabe finale fermée par une consonne fortis ou par un groupement TR dont l'obstruante T est une consonne fortis

Dans cette sous-section, je considère les occurrences où les voyelles du FL sont, en syllabe finale fermée, courtes et relâchées, c'est-à-dire en syllabe finale fermée par une consonne fortis ou par un groupement TR dont l'obstruante T est une consonne fortis. Je m'intéresse de plus près aux données en § 1.1.5 et en § 1.1.6.

Je rappelle qu'en FL, le spécifieur d'une consonne fortis est lexicalement m-commandé par la tête consonantique xO de sa structure (voir annexe A). Forcément, aucune sollicitation issue d'une tête nucléique ne peut déclencher la m-commande d'un spécifieur non libre d'une consonne fortis finale en syllabique fermée. Dans un tel contexte syllabique, le seul pouvoir d'action qu'a une consonne fortis finale sur un segment vocalique précédent est de p-licencier le complément de cette voyelle et de générer son relâchement. Cette capacité à p-licencier s'explique encore une fois par le niveau d'activité inhérent à toutes les consonnes fortis de la langue (voir la définition d'activité consonantique en (22), § 2.2.4). La voyelle d'un mot comme [sʊp] « soupe » est invariablement courte et relâchée (7).

(7) Représentation du mot [sɔp] « soupe »



La § 3.2, dont je rapporte les conclusions dans le Tableau 3.2 ci-bas, illustre qu'en syllabe finale fermée du FL, l'opposition consonne finale lenis-consonne finale fortis permet aussi d'opposer des voyelles longues et relâchées à des voyelles courtes et relâchées. Cela contredit une partie des données initiales qui, d'emblée, rejettent la possibilité de tout allongement vocalique dans des contextes autres qu'une syllabe finale fermée par une fricative voisée (ex.: « crime » [kɾi:m] et non pas [kɾɪm]; « érable » [era:b(l)] et non pas [erab(l)], etc.). Par ailleurs, admettre certains contextes syllabiques où la production de voyelles en syllabe finale fermée par une consonne lenis autre qu'une fricative voisée est identique à la production des voyelles en syllabe finale fermée par /R/ élargit le questionnement initial de ce mémoire. En effet, à partir de ces nouvelles observations, même la classe naturelle des fricatives voisées que forment en théorie /v z ʒ R/ à partir de leur simple propriété de consonnes dites allongeantes ne semble être consistante. Je reviens sur cette question de classe naturelle en lien avec l'allongement vocalique en conclusion de mémoire.

Tableau 3.2 Motifs d’allongement vocalique en syllabe finale fermée par une consonne autre qu’une fricative voisée ou par un groupement TR dont l’obstruante T n’est pas /v z ʒ/ (version finale)

		Syllabe finale fermée par une consonne autre qu’une fricative voisée ou par un groupement TR dont l’obstruante T est une consonne autre que /v z ʒ/			
		Consonne autre lenis		Consonne autre fortis	
Voyelle de surface		[i: ʏ: ɔ:]	[ɛ: œ: ɔ: a:]	[ɪ ʏ ʊ]	[ɛ œ ɔ a]
Longueur de la voyelle	Courte			x	x
	Longue	x	x		
	Doublement longue				
Qualité de la voyelle	Relâchée	x	x	x	x
	Tendue				

3.3 La longueur des voyelles en syllabe finale fermée par un groupement RT

Dans cette troisième section de chapitre, j’explique tout d’abord la représentation structurelle des groupements RT en GP 2.0. Puisque l’obstruante T des groupements RT n’est pas tombante comme c’est le cas pour la sonante R des groupements TR (représentation (6), § 3.2.1), il faut pouvoir intégrer toutes les consonnes d’un groupement consonantique RT aux représentations structurelles des mots concernés. Pour ce faire, j’introduis une dernière opération de licenciement, le licenciement coda (c-licenciement) (§ 3.3.1). Ensuite, je fais la démonstration que les observations de la § 3.2 s’appliquent intégralement aux voyelles en syllabe finale fermée par un groupement RT. Ainsi, lorsque l’obstruante T d’un groupement RT final est lenis, la voyelle est allongée et relâchée (§ 3.3.2), alors que lorsque l’obstruante T d’un groupement RT final est fortis, la voyelle est courte et relâchée (§ 3.3.3). Toutefois, je prédis seulement des voyelles courtes et relâchées en syllabe finale fermée par un groupement TT (§ 3.3.4) et j’illustre comment la voyelle d’un groupement RR final est toujours allongée et relâchée (§ 3.3.5). Cette section s’oppose à certaines données de la § 1.1.8 et de la § 1.1.9.

3.3.1 Le licenciement coda

Pour intégrer à la représentation d’une syllabe finale fermée les deux structures des consonnes formant un groupement RT, Pöchtrager (2020, p. 60) suggère que le premier segment consonantique du

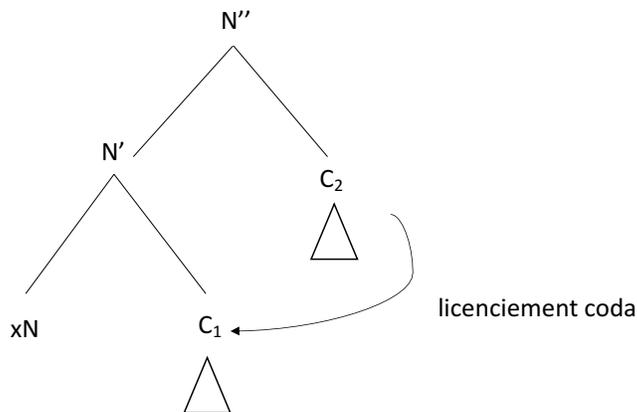
groupement occupe la position de complément de la voyelle et que seul le deuxième segment consonantique puisse occuper la position de la consonne finale propre au domaine d'une syllabe finale fermée (voir § 2.1). Un tel agencement des constituants d'une syllabe finale fermée permet la mise en œuvre d'une autre opération de licenciement, le c-licenciement (8).

(8) Définition du licenciement coda (c-licenciement)

Opération de licenciement permettant à la tête consonantique du deuxième segment consonantique d'un groupement consonantique RT, TT ou RR de licencier le spécifieur du premier segment consonantique positionné en tant que complément vocalique.

Forcément, une voyelle en syllabe finale fermée par un groupement RT incluant un c-licenciement est toujours relâchée puisqu'aucune m-commande d'un complément vocalique issue de xN n'est possible. Dans les exemples (10) à (13) suivants, je représente le c-licenciement à l'aide d'une flèche hachurée orangée. Le canevas structurel d'une construction syllabique impliquant un groupement RT et un c-licenciement est illustré en (9).

(9) Canevas structurel du licenciement coda (c-licenciement)

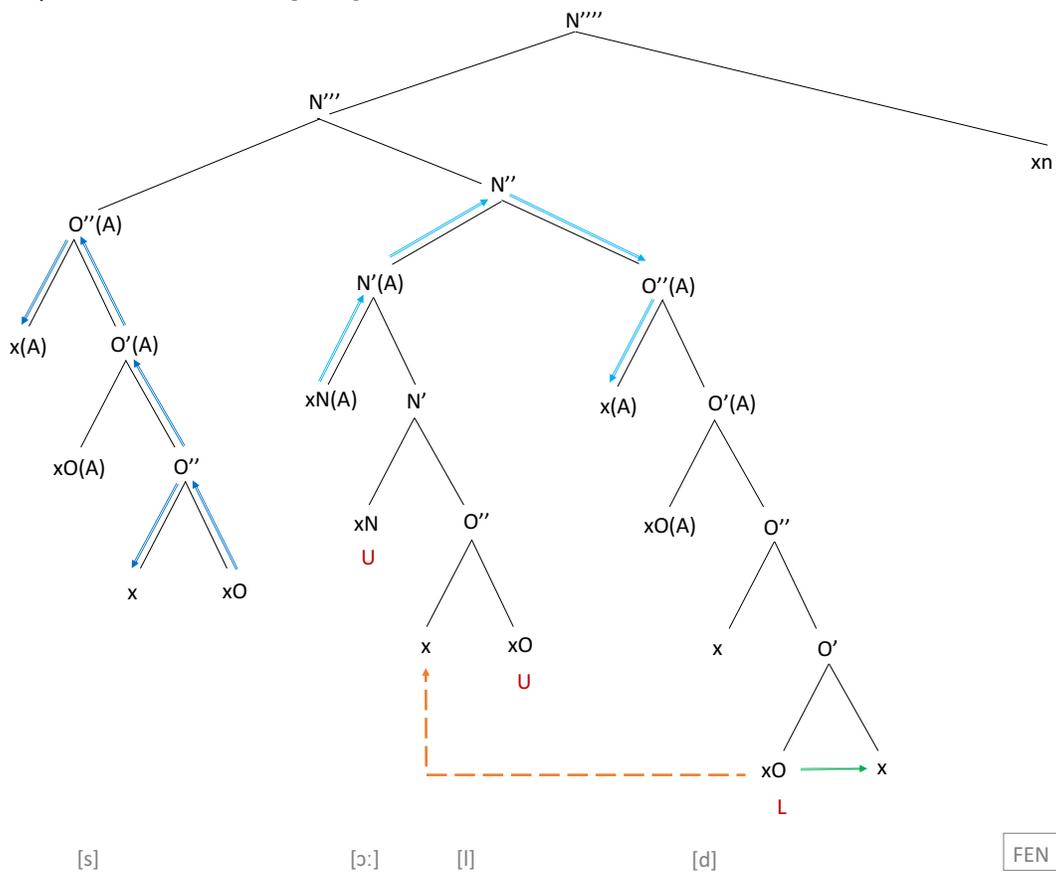


(Pöchtrager, 2020, p. 60)

3.3.2 La longueur des voyelles en syllabe finale fermée par un groupement RT dont l'obstruante T est une consonne lenis

En appliquant le canevas structurel du c-licenciement à un mot comme « solde » et dont la forme sous-jacente est /sɔld/, la GP 2.0 permet d'observer que la voyelle est en mesure de s'allonger en sollicitant le spécifieur de /d/. Contrairement à une production impliquant une voyelle courte ([sɔld], exemple (9c), § 1.1.9), la voyelle de ce mot est produite longue ([sɔ:lɔ]) (10).

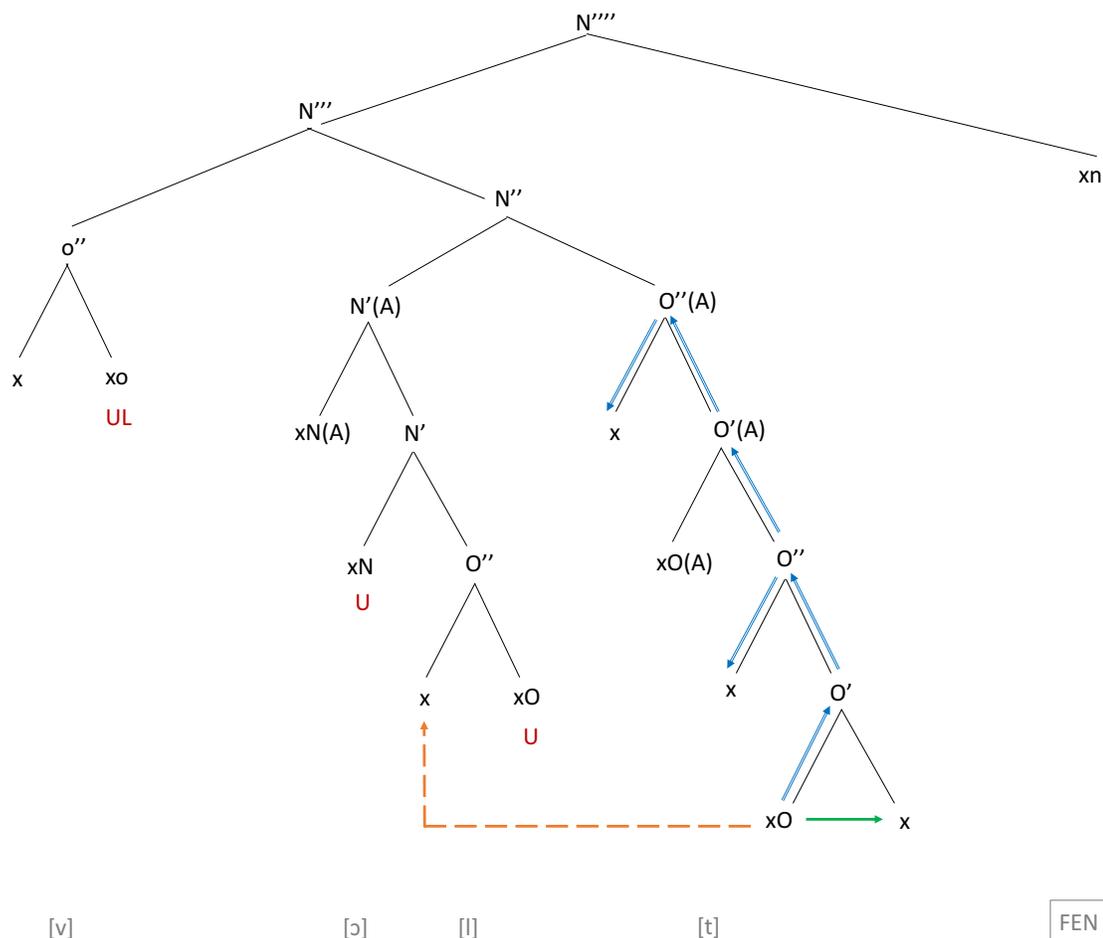
(10) Représentation du mot [sɔ:ld] « solde »



3.3.3 Les voyelles courtes en syllabe finale fermée par un groupement RT dont l'obstruante T est une consonne fortis

À l'inverse de ce qui se produit en § 3.3.2, les voyelles relâchées en syllabe finale fermée par un groupement RT dont l'obstruante T est une consonne fortis sont courtes puisque le spécifieur de ce deuxième segment consonantique est déjà licencié. La production de la voyelle du mot « volt » est à l'image de la voyelle courte et relâchée dans la forme sous-jacente du mot (/vɔlt/) (11).

(11) Représentation du mot [vɔlt] « volt »



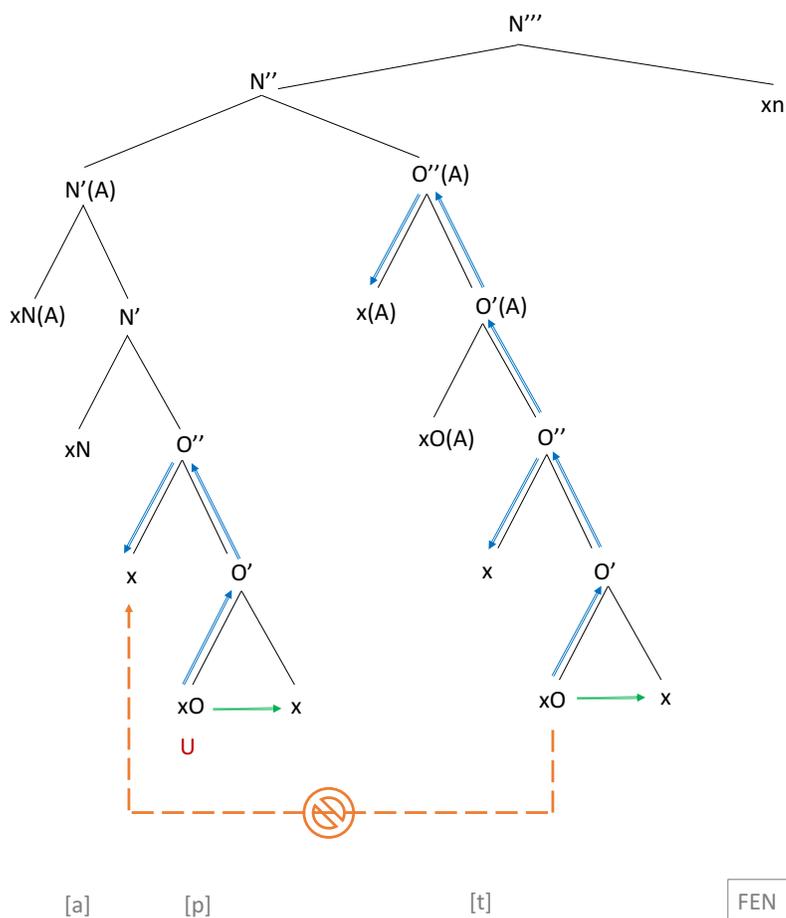
3.3.4 Les voyelles courtes en syllabe finale fermée par un groupement TT

Dans cette sous-section, je m'intéresse aux syllabes finales fermées par un groupement TT. D'abord et avant tout, puisque ce type de syllabe ne semble pas admettre la possibilité de séquences formées à partir d'une obstruante fortis suivie d'une obstruante lenis, je ne représente ici que la séquence obstruante fortis-obstruante fortis⁴³. Par exemple, dans un mot comme [apt] « apte » où le c-licencement est inopérational de par la m-commande lexicalisée du spécifieur du premier segment consonantique [p], la voyelle est par défaut produite courte et relâchée. En effet, non seulement le spécifieur du deuxième segment consonantique fortis est déjà m-commandé de façon inhérente, mais l'impossibilité de la tête

⁴³ Si des mots de la langue incluaient effectivement un groupement TT final présentant la séquence obstruante fortis-obstruante lenis, la prédiction est que la voyelle de la syllabe finale fermée de ces mots serait allongée et relâchée.

nucléique à m-commander un complément vocalique empêche toute tension vocalique allant de pair avec une longueur vocalique (12).

(12) Représentation du mot [apt] « apte »⁴⁴



3.3.5 Les voyelles longues en syllabe finale fermée par un groupement RR

Dans cette dernière sous-section, je représente un mot dont la syllabe finale fermée inclut un groupement consonantique RR, c'est-à-dire un groupement consonantique formé par la séquence de deux sonantes.

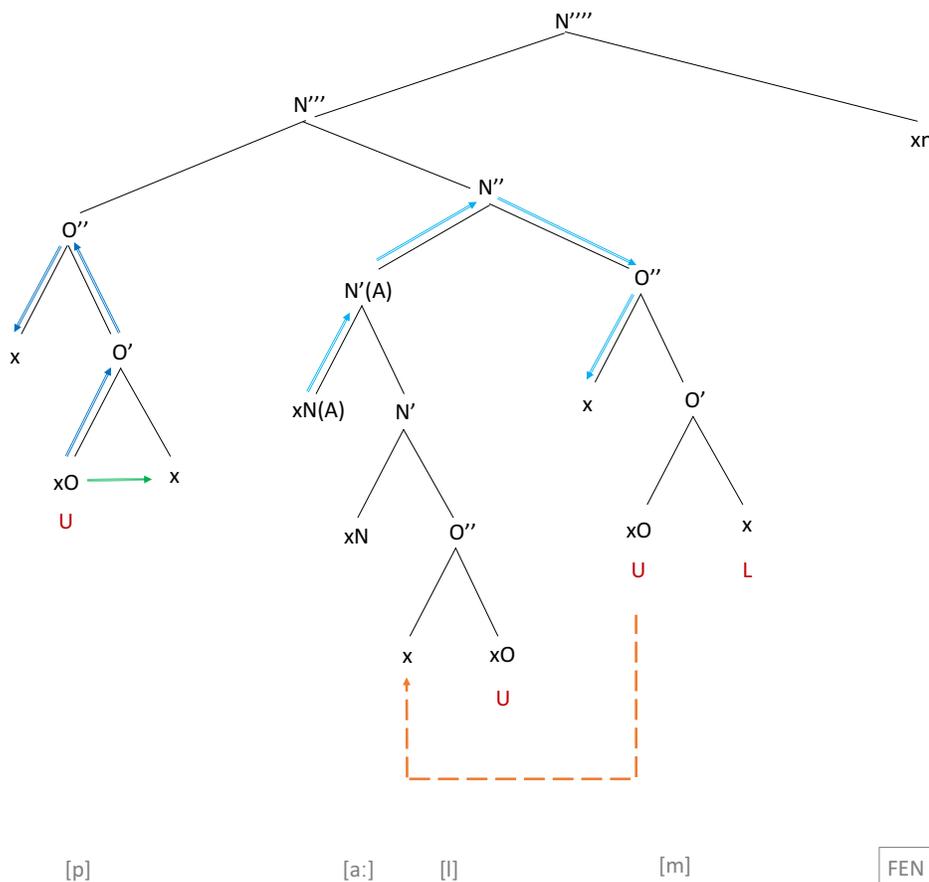
D'une part, puisque les sonantes sont des consonnes lenis et que leur spécifieur est libre (voir § 2.2.2.2), le c-licencement du spécifieur de la première sonante d'un groupement RR est opérationnel. D'autre part,

⁴⁴ L'illustration de l'impossibilité de c-licencier le spécifieur de [p] en (12) n'est présente que pour faciliter la compréhension du propos en § 3.3.4. D'un strict point de vue phonologique, cette opération n'existe tout simplement pas.

le spécifieur libre de la deuxième sonante est sollicité par la tête nucléique, ce qui déclenche un allongement vocalique.

Alors que la § 1.1.8 et la § 1.1.9 rapportent strictement des voyelles courtes et relâchées pour les mots dont la syllabe finale est fermée par un groupement RR (ex.: [fɪlm] « film »), je suggère plutôt en (13) une représentation où la voyelle est produite comme étant longue et relâchée ([pa:lm]).

(13) Représentation du mot [pa:lm] « palme »



Le Tableau 3.3 récapitule l'entièreté des observations de la § 3.3. Celles-ci se résument au fait que dans les représentations impliquant un c-licencement en syllabe finale fermée, les voyelles sont toujours relâchées. Elles ne sont allongées que si le second segment du groupement consonantique est lenis. Le cas échéant, la voyelle demeure courte et relâchée. Aucune occurrence de double allongement vocalique n'apparaît en syllabe finale fermée par un groupement RT, TT ou RR.

Tableau 3.3 Motifs d’allongement vocalique en syllabe finale fermée par un groupement RT, TT ou RR (version finale)

		Syllabe finale fermée par un groupement RT, TT ou RR			
		Second segment consonantique lenis		Second segment consonantique fortis	
Voyelle de surface		[ɪ: ʏ: ʊ:]	[ɛ: œ: ɔ: a:]	[ɪ ʏ ʊ]	[ɛ œ ɔ a]
Longueur de la voyelle	Courte			x	x
	Longue	x	x		
	Doublement longue				
Qualité de la voyelle	Relâchée	x	x	x	x
	Tendue				

3.4 Conclusion de chapitre

Je conclus ce chapitre en soulignant la différence fondamentale qui existe entre la représentation d’une syllabe finale fermée par un groupement TR et celle d’une syllabe finale fermée par un groupement RT, TT ou RR. En effet, alors que la sonante d’un groupement TR n’est pas représentée dans les structures issues de la GP 2.0, l’ensemble des autres groupements consonantiques finaux implique une opération de licenciement supplémentaire au contrôle du complément, au p-licenciement et à la m-commande. Il s’agit du c-licenciement.

Cet ajout opérationnel est ce qui complète l’analyse d’un ensemble consistant de syllabes finales fermées en FL. Cela permet de démontrer que les voyelles de la langue ne sont pas uniquement longues et relâchées en syllabe finale fermée par /R/, mais qu’elles sont plutôt longues et relâchées de façon uniforme partout là où les représentations des syllabes finales fermées en GP 2.0 admettent un allongement vocalique par l’entremise d’une consonne lenis. Conséquemment, là où les données initiales ne présentent que des voyelles courtes et relâchées en syllabe finale fermée, la GP 2.0 est assez robuste pour représenter des processus d’allongement vocalique indépendants à la présence ou non d’une fricative voisée. Le Tableau 3.4 fait état de toutes ces observations en présentant une dernière simplification (version 3 de 3) du Tableau 1.1 de la § 1.1.10.

Tableau 3.4 Distribution simplifiée des voyelles de surface du FL en syllabe finale fermée (version 3 de 3)

Voyelle sous-jacente		Syllabe finale fermée par /v z ʒ/ ou par un groupement TR dont l'obstruante T est /v z ʒ/		Syllabe finale fermée par /R/		Syllabe finale fermée par une consonne autre qu'une fricative voisée ou par un groupement TR dont l'obstruante T est une consonne autre que /v z ʒ/				Syllabe finale fermée par un groupement RT, TT et RR			
						Consonne autre lenis		Consonne autre fortis		Second segment consonantique lenis		Second segment consonantique fortis	
		/i y ɔ/	/ɛ œ ɔ a/	/i y ɔ/	/ɛ œ ɔ a/	/i y ɔ/	/ɛ œ ɔ a/	/i y ɔ/	/ɛ œ ɔ a/	/i y ɔ/	/ɛ œ ɔ a/	/i y ɔ/	/ɛ œ ɔ a/
Longueur de la voyelle	Courte	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Longue												
Qualité de la voyelle	Relâchée	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Tendue												
Voyelle de surface		[i: y: ɔ:]	[ɛ: œ: ɔ: a:]	[i: y: ɔ:]	[ɛ: œ: ɔ: a:]	[i: y: ɔ:]	[ɛ: œ: ɔ: a:]	[i y ɔ]	[ɛ œ ɔ a]	[i: y: ɔ:]	[ɛ: œ: ɔ: a:]	[i y ɔ]	[ɛ œ ɔ a]
Longueur de la voyelle	Courte							x	x			x	x
	Longue			x	x	x	x			x	x		
	Doublement longue	x	x										
Qualité de la voyelle	Relâchée			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Tendue	x	x										
Type de la tension	Lexicale												
	Dérivée	x	x										

Je précise que l'ensemble de ce portrait nuancé de l'allongement vocalique en FL est strictement rendu possible si l'on admet qu'en syllabe finale fermée par /v z ʒ/, les voyelles hautes tendues par dérivation ne sont pas longues, mais doublement longues. En bout de ligne, cette distinction a pour effet de remodeler une bonne partie de la base empirique de cette recherche.

CONCLUSION

Je répète la question de recherche de ce mémoire: les fricatives voisées forment-elles une classe naturelle en FL?

Aux termes de l'analyse effectuée, c'est l'hypothèse 2 du Tableau 1.3 (§ 1.3.3) qui s'avère exacte. En FL, les fricatives voisées /v z ʒ R/ ne forment pas une classe naturelle. En syllabe finale fermée, les consonnes /v z ʒ R/ déclenchent toutes de par leur lénition inhérente un même processus d'allongement vocalique de voyelles lexicalement courtes et relâchées. De plus, seules les consonnes /v z ʒ/ impliquent la dérivation de la tension des voyelles hautes par une opération phonologique de m-commande allant de pair avec une longueur vocalique additionnelle.

Tout au long de l'analyse qui supporte cette conclusion, deux autres généralisations importantes ont été proposées, et j'ai aussi offert mon appui à un postulat déjà suggéré dans la littérature. En voici les rappels.

Premièrement, je propose de considérer que, en ce qui concerne les consonnes allongeantes en syllabe finale fermée du FL, l'ensemble des segments /b d g v z ʒ m n ŋ R l/ forme une grande classe naturelle, c'est-à-dire celle des consonnes lenis de la langue. En effet, comme je l'ai démontré dans ce mémoire, rien par rapport à l'allongement vocalique en FL ne semble relever d'une classe naturelle uniquement constituée des fricatives voisées /v z ʒ R/. Là où ces quatre consonnes se retrouvent à l'intérieur d'une même classe naturelle, c'est strictement par rapport à leur lénition, ce qui fait directement écho à Dumas (1974, p. 19): « [Les constrictives sonores du FL] ne forment pas une classe naturelle proprement phonétique, mais une classe qui sera considérée comme naturelle à un niveau de représentation plus élevé que celui de la chaîne phonétique de surface. » En l'occurrence, c'est le voisement ou non d'un segment consonantique final qui détermine en FL le critère essentiel à la constitution d'une classe naturelle de consonnes allongeantes.

Deuxièmement, en ce qui concerne les effets de /v z ʒ/ qui diffèrent de ceux de /R/ sur la qualité des voyelles hautes en syllabe finale fermée, la démonstration est telle que la tension des voyelles hautes en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ est incompatible avec les processus phonologiques que /R/ a le potentiel de déclencher. En effet, parmi les fricatives voisées de la langue, seule la consonne /R/ est active et a le pouvoir de générer un relâchement vocalique par l'entremise d'un p-licenciement. Cela est dû au fait que

parmi les segments /v z ʒ R/, seule la rhotique ne possède pas une structure phonologique de fricative voisée car en FL, /R/ est une fricative d'un point de vue phonétique, mais une approximante d'un point de vue phonologique. Par ailleurs, la longueur additionnelle allant de pair avec la tension dérivée des voyelles hautes en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ distingue aussi ces trois fricatives voisées de l'ensemble des segments consonantique lenis du FL. En excluant toujours de cette recherche les voyelles lexicalement longues et tendues ou celles nasales, seules les voyelles sous-jacentes courtes et relâchées en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ peuvent être produites comme étant doublement longues. C'est là une conséquence directe de l'inactivité de ces consonnes. Je rappelle que la notion d'activité consonantique est un développement théorique de la GP 2.0 original à ce mémoire qui aide à fournir une réponse à l'interrogation issue de Charette (2018) que je reprends ici: pourquoi les voyelles hautes tendues s'allongent de la même façon que celles moyennes et basses tendues en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ si elles n'incluent pas l'élément |A| ou les effets structuraux issus du retrait de |A| en GP 2.0? La réponse que je fournis à cette question est que l'impossibilité d'une consonne inactive à p-licencier un complément vocalique en syllabe finale fermée implique toujours une tension vocalique dérivée d'une m-commande qui est aussi synonyme de longueur vocalique, ce qui en soi n'a plus rien à voir avec le marquage mélodique.

Troisièmement, il est de mise d'affirmer que cette recherche valide la proposition de Charette (2018) selon laquelle les voyelles hautes longues et tendues du FL ne font pas partie de l'inventaire phonémique de la langue. Ce constat est essentiel à la préservation de motifs d'allongements vocaliques nuancés en syllabe finale fermée, tout comme au maintien du postulat selon lequel l'allongement des voyelles hautes relâchées en syllabe finale fermée par /R/ demeure un phénomène linguistique d'abord et avant tout phonologique.

Tout compte fait, un important point à soulever par rapport à la revue de littérature initiale est de savoir pourquoi, jusqu'à présent, personne n'a suggéré des données du FL où la longueur vocalique en syllabe finale fermée par /v z ʒ/ serait différente de celle en syllabe finale fermée par /R/. Pourtant, en tant que locuteur natif de la langue, il me semble tout à fait possible que le [ɪ:] de [ʁɪ:ʁ] « rire » puisse être simplement long alors que le [i:] de [ʁi::v] « rive » puisse être doublement long, l'inverse apparaissant toutefois peu probable. Que des voyelles doublement longues ne soient pas encore reconnues d'un point de vue phonologique en syllabe finale fermée du FL s'expliquerait-il par le fait que, même si des longueurs vocaliques additionnelles ont été perçues, celles-ci aient d'emblée été traitées comme un phénomène strictement phonétique? Quoi qu'il en soit, seules de nouvelles mesures phonétiques pourront valider si,

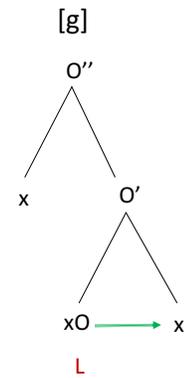
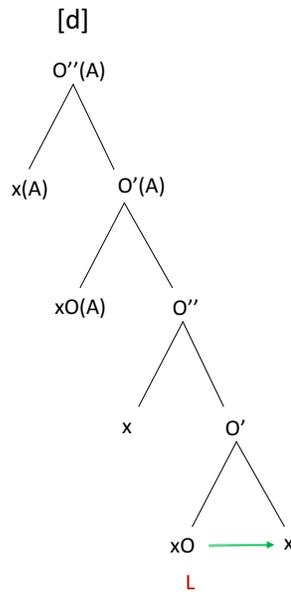
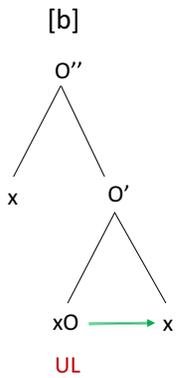
oui ou non, le modèle phonologique présenté dans ce mémoire s'accorde à la phonétique. Si cela n'est pas le cas, il faudra sans doute penser à revoir l'analyse que je suggère. Or, je précise qu'il n'y a rien de surprenant à préserver des théories linguistiques où la phonétique ne traduit pas en tout point ce qui est généré par la phonologie. Pour l'instant, la pertinence d'une telle révision demeure donc en suspens.

Finalement, en ce qui concerne quelques autres limites de cette recherche, il y a évidemment les questions s'intéressant à ce qui passe en positions internes du mot. Le /y/ de /ʒyʒmã:/ « jugement » est-il court, long ou doublement long? Comment expliquer que la voyelle de [ʒy::ʒ] « juge » puisse être doublement longue si celle de /ʒyʒmã:/ « jugement » est simplement longue, voire courte? Y aurait-il un lien entre l'accentuation de la syllabe finale des mots en FL et l'allongement vocalique? Si oui, comment représenter de tels effets prosodiques allongeants en GP 2.0? Pour répondre à ces questions, il faudra non seulement se concentrer encore sur l'obtention de nouvelles mesures phonétiques, mais ultimement, il sera aussi nécessaire que ces données cherchent à vérifier si le fait qu'un segment consonantique appartienne à la catégorie des obstruantes ou à celle des sonantes implique une réelle différence de longueur vocalique en syllabe finale fermée du FL. Ce genre de nouvelles observations pourrait énormément aider à représenter de façon non circulaire l'activité consonantique qui, en GP 2.0 appliquée au FL, distingue /v z ʒ/ des autres consonnes de la langue, y compris /R/.

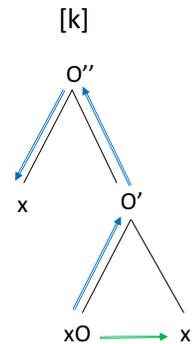
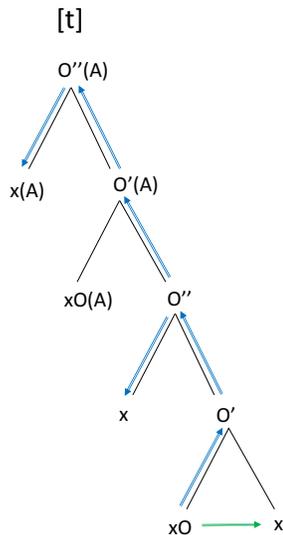
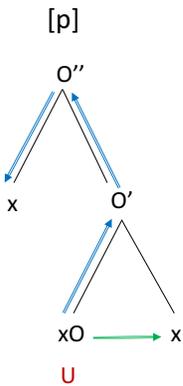
ANNEXE A
STRUCTURES DES PHONÈMES CONSONANTIQUES DU FRANÇAIS LAURENTIEN EN PHONOLOGIE
DE GOUVERNEMENT 2.0

(1) CONSONNES OBSTRUANTES

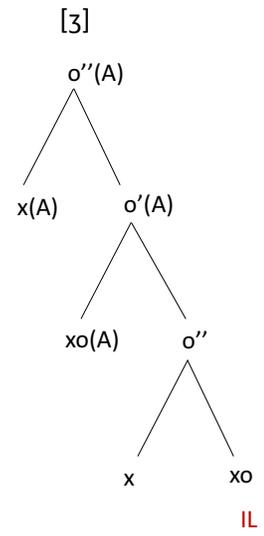
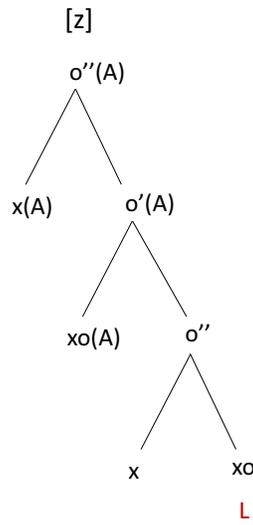
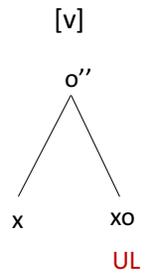
- Occlusives voisées



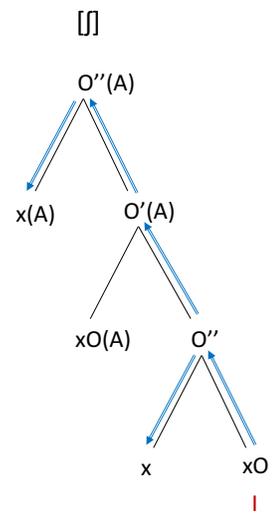
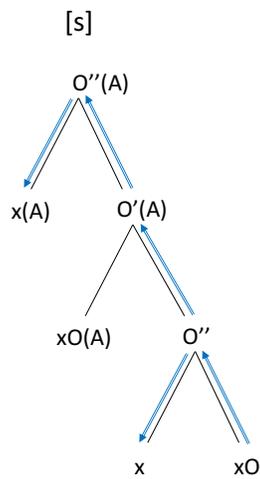
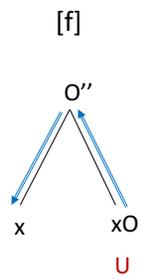
- Occlusives non voisées



- Fricatives voisées

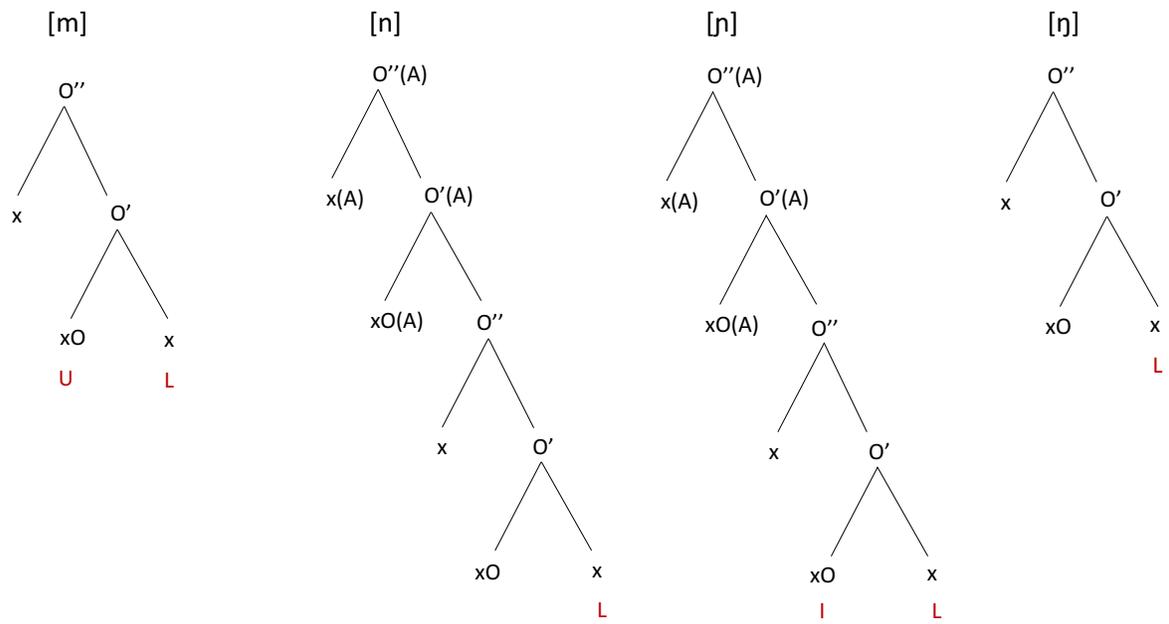


- Fricatives non voisées



(2) CONSONNES SONANTES

- Consonnes nasales



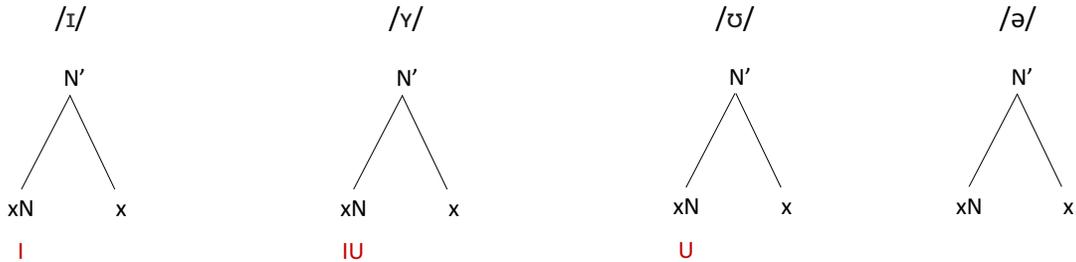
- Approximantes⁴⁵



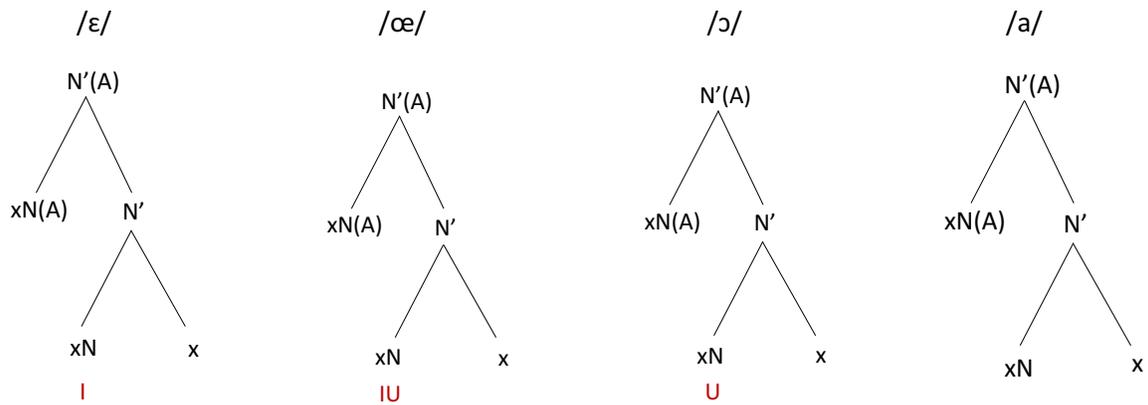
⁴⁵ À l'interlinguistique, les consonnes approximantes sont parfois catégorisées telles des consonnes occlusives.

ANNEXE B
STRUCTURES DES PHONÈMES VOCALIQUES DU FRANÇAIS LAURENTIEN EN PHONOLOGIE
DE GOUVERNEMENT 2.0

(1) VOYELLES HAUTES^{46, 47}



(2) VOYELLES MOYENNES ET BASSE^{48, 49}



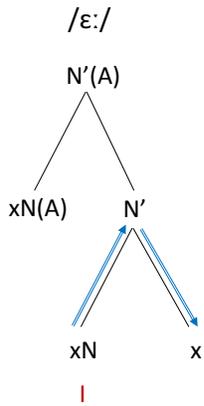
⁴⁶ Dans l'ordre, les voyelles de surface issues de la tension des voyelles hautes /ɪ ʏ ʊ/ sont les allophones [i: y: u:] et [i:: y:: u::].

⁴⁷ Je suggère que schwa soit haut en FL, c'est-à-dire non coronal, et non marqué mélodiquement. Ainsi, la voyelle de surface [e:] pourrait relever d'une simple tension de la structure de /ə/ dont le complément vocalique ne peut être p-licencié en syllabe finale fermée. Voir Charette, 2018, p. 20, note de bas de page 36. Cette possible alternance entre schwa et le /e/ allongé en syllabe finale fermée propre aux emprunts lexicaux reste à explorer.

⁴⁸ Dans l'ordre, les voyelles de surface issues de la tension des voyelles moyennes et basse /ɛ œ ɔ a/ sont [ɛ: ø: o: a:] et [ɛ:: ø:: o:: a::].

⁴⁹ Je suggère que les voyelles nasales [ẽ: õ: õ̃: ã:] du FL soient représentées par les mêmes structures que /ɛ œ ɔ a/. Après la nasalisation, l'élément |L| pourrait ainsi marquer mélodiquement la position du complément x à l'instar des consonnes nasales de la langue.

(3) VOYELLE MOYENNE LEXICALEMENT LONGUE ET TENDUE⁵⁰

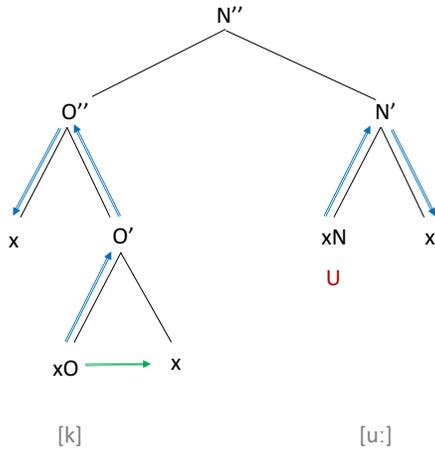


⁵⁰ Je suggère que la m-commande inhérente à la structure de la voyelle moyenne lexicalement longue et tendue /ε:/ empêche systématiquement un p-licencement du complément vocalique en syllabe finale fermée par une consonne active.

ANNEXE C
DIFFÉRENTS MOTIFS D'ALLONGEMENT VOCALIQUE DU FRANÇAIS LAURENTIEN EN
PHONOLOGIE DE GOUVERNEMENT 2.0

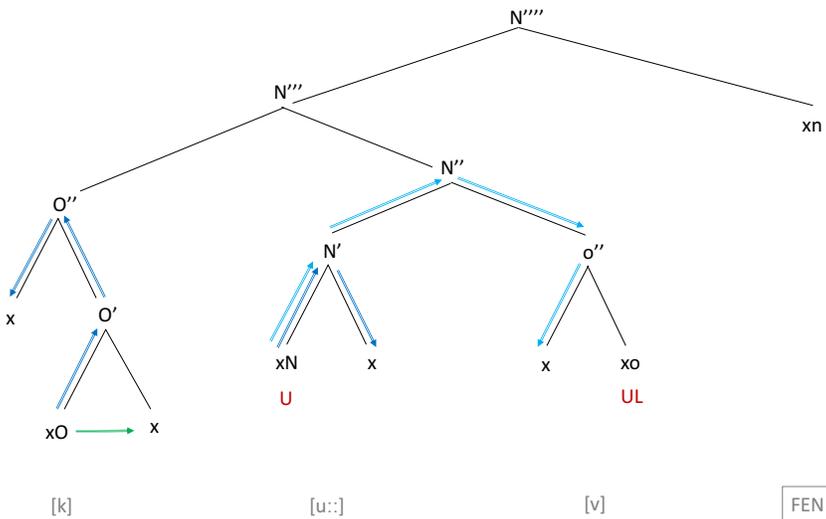
(1) ALLONGEMENT VOCALIQUE SIMPLE D'UNE VOYELLE HAUTE ET TENDUE EN SYLLABE FINALE OUVERTE

- [ku:] « cou »



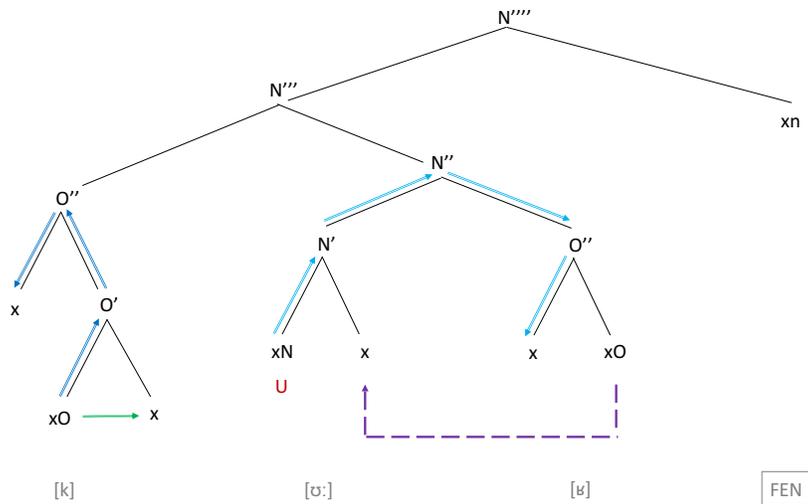
(2) ALLONGEMENT VOCALIQUE DOUBLE D'UNE VOYELLE HAUTE ET TENDUE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR /v z ʒ/

- [ku::v] « couve » COUVER, IMP PR



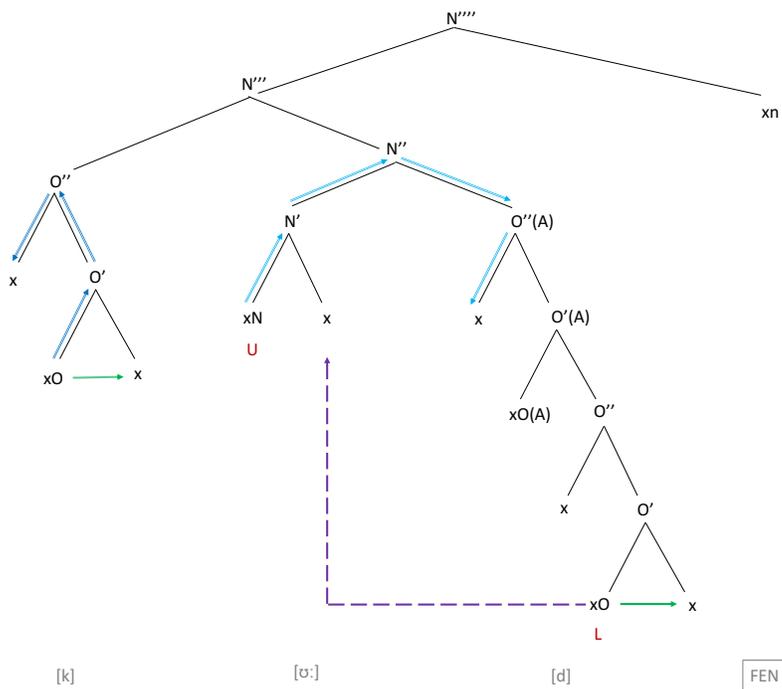
(3) ALLONGEMENT VOCALIQUE SIMPLE D'UNE VOYELLE HAUTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR /R/

- [kʊ:r] « cours »



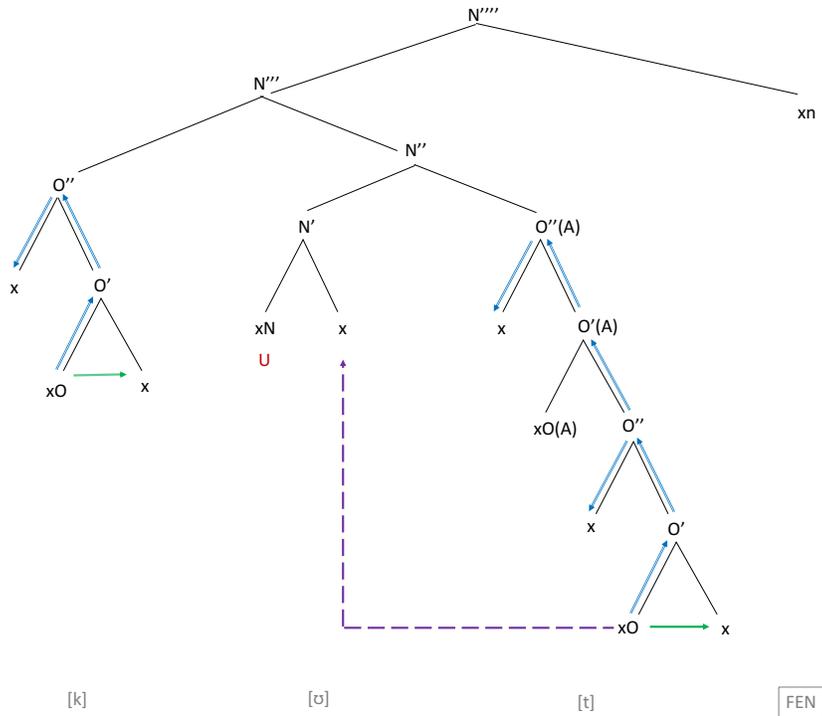
(4) ALLONGEMENT VOCALIQUE SIMPLE D'UNE VOYELLE HAUTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UNE CONSONNE LENIS AUTRE QUE /v z ʒ R/

- [kʊ:d] « coude »



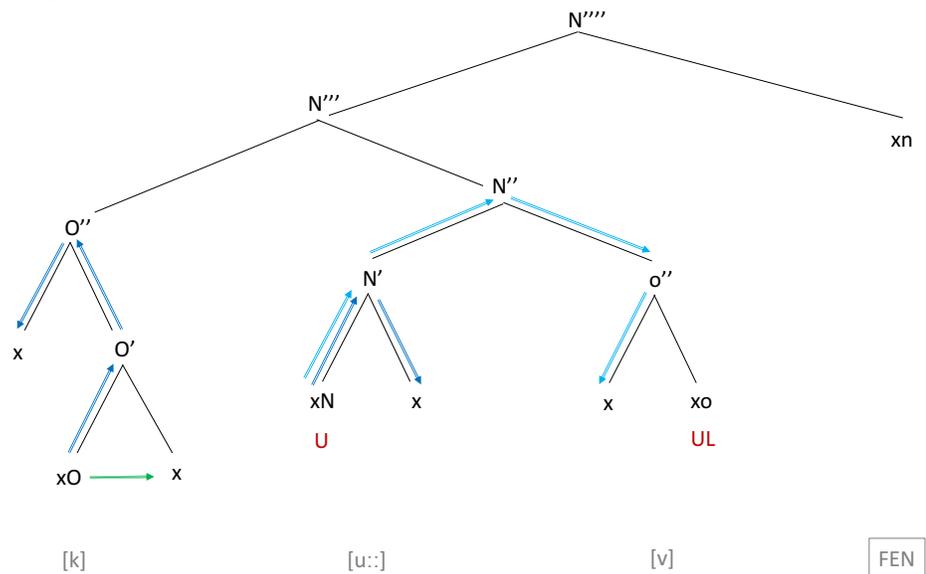
(5) VOYELLE HAUTE COURTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UNE CONSONNE FORTIS

- [kɔt] « coûte » COÛTER, IMP PR



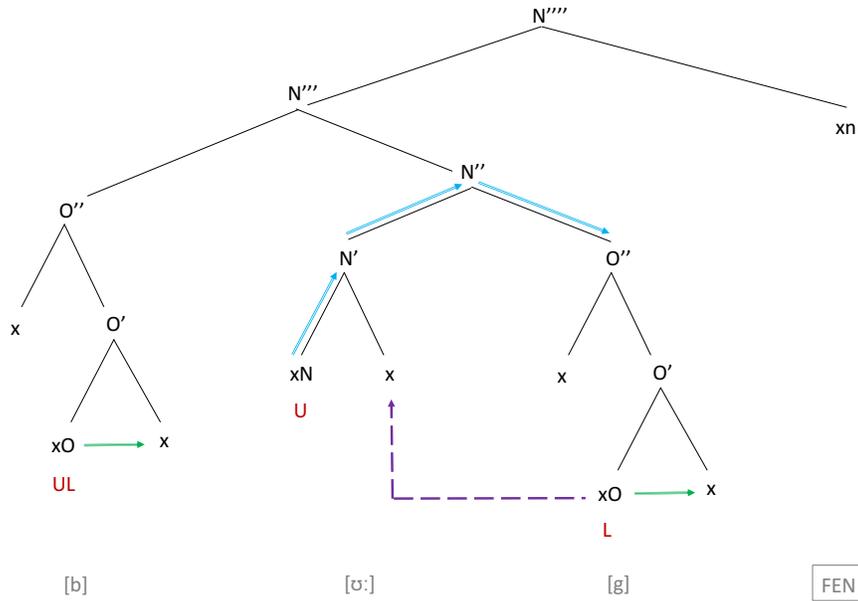
(6) ALLONGEMENT VOCALIQUE DOUBLE D'UNE VOYELLE HAUTE ET TENDUE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UN GROUPEMENT TR DONT L'OBSTRUANTE T EST /v z ʒ/

- [ku::v] « couvre » COUVRIR, IMP PR



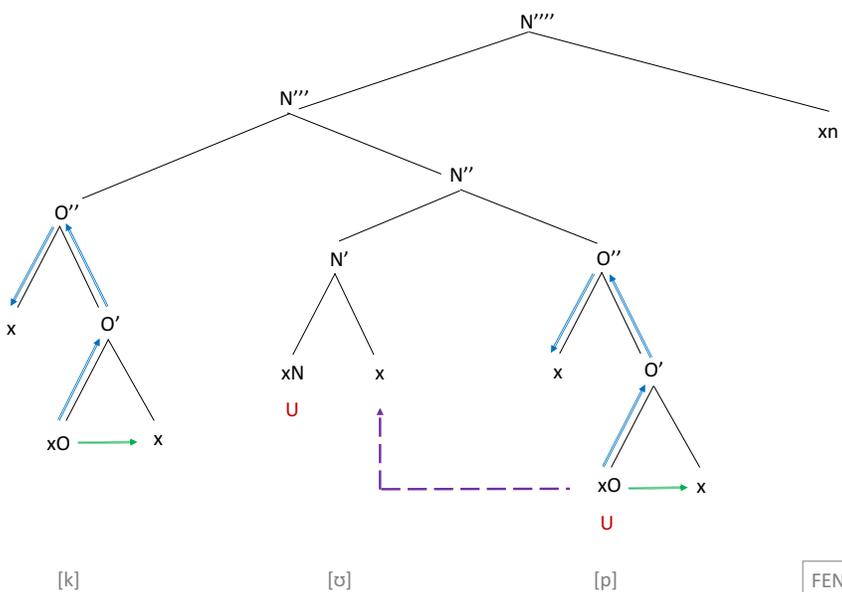
(7) ALLONGEMENT VOCALIQUE SIMPLE D'UNE VOYELLE HAUTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UN GROUPEMENT TR DONT L'OBSTRUANTE T EST UNE CONSONNE LENIS AUTRE QUE /v z ʒ/

- [bʊ:g] « bougre »



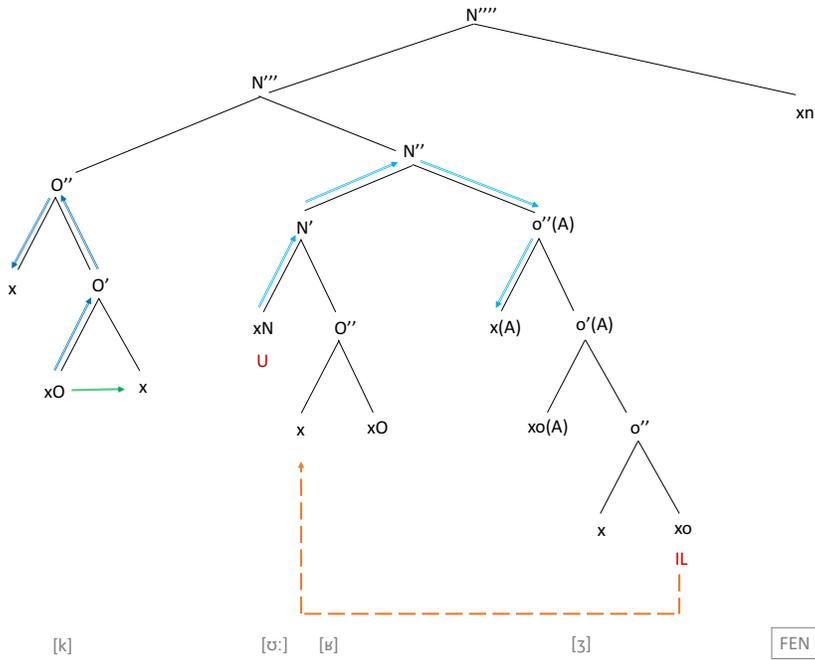
(8) VOYELLE HAUTE COURTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UN GROUPEMENT TR DONT L'OBSTRUANTE T EST UNE CONSONNE FORTIS

- [kʊp] « couple »



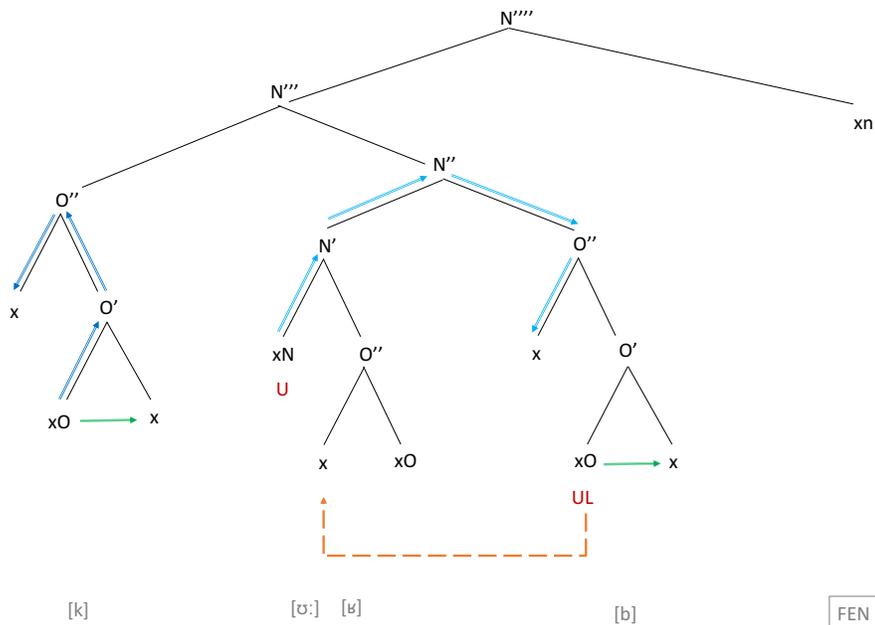
(9) ALLONGEMENT VOCALIQUE SIMPLE D'UNE VOYELLE HAUTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UN GROUPEMENT RT DONT L'OBSTRUANTE T EST /v z ʒ/

- [kʊ:ɐʒ] « courge »



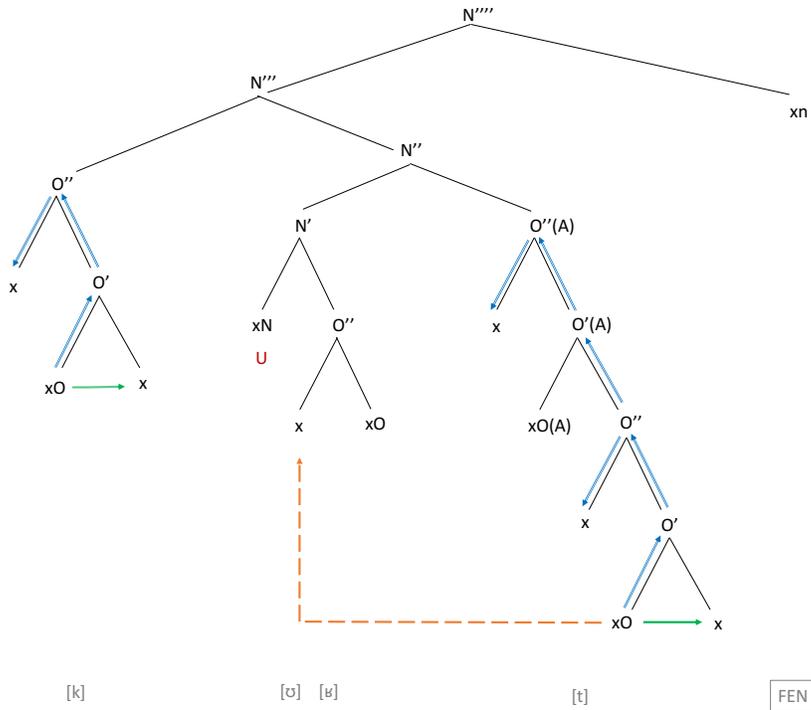
(10) ALLONGEMENT VOCALIQUE SIMPLE D'UNE VOYELLE HAUTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UN GROUPEMENT RT DONT L'OBSTRUANTE T EST UNE CONSONNE LENIS AUTRE QUE /v z ʒ/

- [kʊ:ɐb] « courbe »



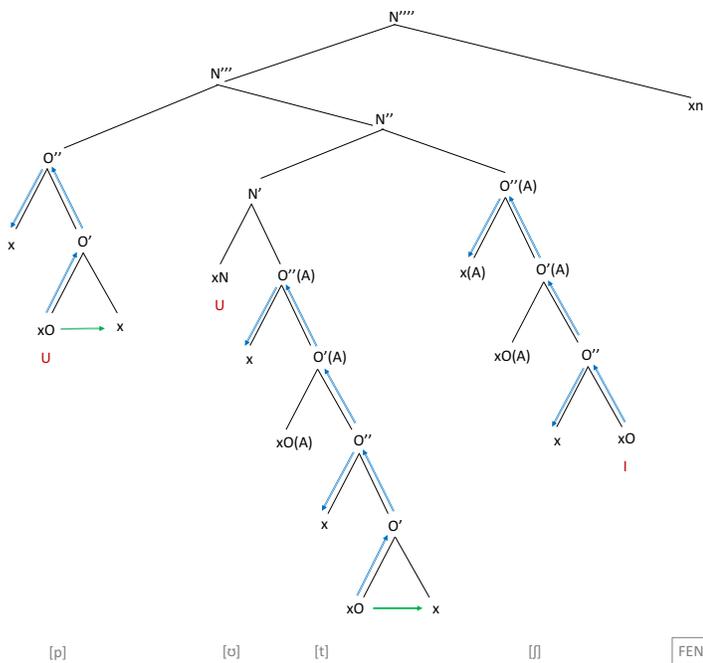
(11) VOYELLE HAUTE COURTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UN GROUPEMENT RT DONT L'OBSTRUANTE T EST UNE CONSONNE FORTIS

- [kʊʁt] « courte »



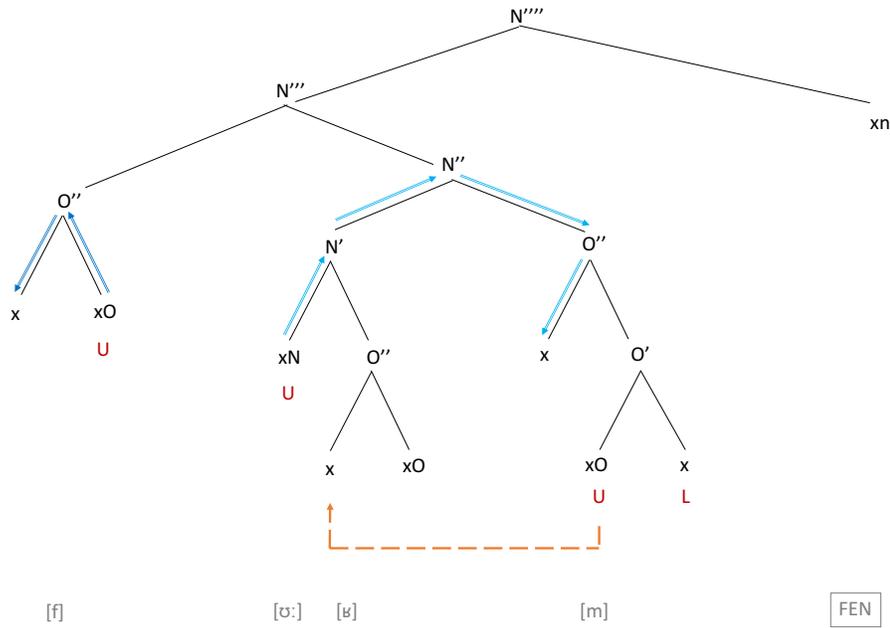
(12) VOYELLE HAUTE COURTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UN GROUPEMENT TT

- [pʊʦtʃ] « putsch »



(13) ALLONGEMENT VOCALIQUE SIMPLE D'UNE VOYELLE HAUTE ET RELÂCHÉE EN SYLLABE FINALE FERMÉE PAR UN GROUPEMENT RR

- [fɔːɪm] « fourme »



RÉFÉRENCES

- Backley, P. (2011). *An introduction to Element Theory* [Format Kindle]. Edinburgh University Press.
- Broadbent, J. (1991). Linking and Intrusive r in English. *UCL Working Papers in Linguistics*, 3, 281-302.
- Carvalho, J. B. d. (2017). Deriving sonority from the structure, not the other way round: A Strict CV approach to consonant clusters. *The Linguistic Review*, 34(4), 589-614.
<https://doi.org/10.1515/tlr-2017-0012>
- Charette, M. (1991). *Conditions on Phonological Government*. Cambridge University Press.
- Charette, M. (2008). The vital role of trochaic foot in explaining Turkish word endings. *Lingua*, 118, 46-65. <https://doi.org/10.1016/j.lingua.2007.04.002>
- Charette, M. (2018). Headedness, |A| & head-alignment: capturing the properties of the vowels of Montreal French. *Glossa: a journal of general linguistics*, 1-29. (À paraître)
- Chomsky, N. (2015). Categories and Transformations. Dans N. Chomsky, *The Minimalist Program: 20th anniversary edition, with a new preface by the author* (201-363). The MIT Press.
- Chomsky, N. & Lasnik, H. (2015). The Theory of Principles and Parameters. Dans N. Chomsky, *The Minimalist Program: 20th anniversary edition, with a new preface by the author* (11-116). The MIT Press. (Publication originale en 1993)
- Côté, M.-H. (2004). Consonant cluster simplification in Québec French. *Probus*, 16(2), 151-201.
<https://doi.org/10.1515/prbs.2004.16.2.151>
- Côté, M.-H. (2012). Laurentian French (Quebec). Extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants. Dans R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (dir.), *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents* (235-274). John Benjamins Publishing Company.
<https://doi.org/10.1075/silv.11.13cot>
- Côté, M.-H. (2020). De français canadien à québécois à laurentien: la résolution de trois siècles de débats terminologiques. *Études de lettres*, 312, 43-46. <https://doi.org/10.4000/edl.2336>
- Côté, M.-H. & Lancien, M. (2019). The /ε/-/ɜ/ contrast in Quebec French. Dans *19th International Congress of Phonetic Sciences* (1530-1534).
- Demuth, K. & Kehoe, M. (2006). The Acquisit[i]on of Word-final Clusters in French. *Catalan Journal of Linguistics*, 5, 59-81. <https://doi.org/10.5565/rev/catjl.79>
- Dumas, D. (1974). Durée vocalique et diphtongaison en français québécois. *Cahier de linguistique*, 4, 13-55.

- Durand, J. & Lyche, C. (2003). Le projet 'Phonologie du français contemporain' (PFC) et sa méthodologie. Dans E. Delais-Roussarie et J. Durand (dir.), *Corpus et variation en phonologie du français: méthodes et analyses* (213–276). Presses Universitaires du Mirail.
- Goldsmith, J. A. (1976). *Autosegmental Phonology* (thèse doctorale). MIT.
- Harris, J. & Lindsey, G. (1995). The elements of phonological representation. Dans J. Durand et F. Katamba (dir.), *Frontiers of Phonology: Atoms, Structures and Derivations* (34-79). Longman.
- Kandybowicz, J. (2007). Fusion and PF architecture. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 13(1), 85-98.
- Kaye, J. (1990). 'Coda' licensing. *Phonology*, 7(2), 301-330. <https://doi.org/10.1017/S0952675700001214>
- Kaye, J., Lowenstamm, J. & Vergnaud, J.-R. (1985). The Internal Structure of Phonological Elements: a Theory of Charm and Government. *Phonology Yearbook*, 2, 305-328.
- Kaye, J., Lowenstamm, J. & Vergnaud, J.-R. (1990). Constituent Structure and Government in Phonology. *Phonology*, 7(2), 193-231. <https://doi.org/10.1017/S0952675700001184>
- Laeuffer, C. (1992). Patterns of voicing-conditioned vowel duration in French and English. *Journal of Phonetics*, 20, 411-440. [https://doi.org/10.1016/S0095-4470\(19\)30648-5](https://doi.org/10.1016/S0095-4470(19)30648-5)
- Lowenstamm, J. (1996). CV as the only syllable type. *Current trends in phonology: Models and methods*, 2, 419-441.
- Mielke, J. (2008). Natural classes and distinctive features in phonology. Dans J. Mielke, *The Emergence of Distinctive Features* (1-35). OUP.
- Ploch, S. (1999). *Nasals on My Mind: the Phonetic and the Cognitive Approach to the Phonology of Nasality* (thèse doctorale). University of London.
- Pöchtrager, M. A. (2006). *The Structure of Length* (thèse doctorale). University of Vienna.
- Pöchtrager, M. A. (2018). Sawing off the branch you are sitting on. *Acta Linguistica Academica*, 65(1), 47-68. <https://doi.org/10.1556/2062.2018.65.1.3>
- Pöchtrager, M. A. (2020). Tense? (Re)lax! A new formalisation for a controversial contrast. *Acta Linguistica Academica*, 67(1), 53-71. <https://doi.org/10.1556/2062.2020.00005>
- Pöchtrager, M. A. (2021a). Towards a non-arbitrary account of affricates and affrication. *Glossa: a journal of general linguistics*, 6(1), 1-31. <https://doi.org/10.5334/gjgl.1116>
- Pöchtrager, M. A. (2021b). English vowel structures and stress in GP 2.0. Dans S. Bendjaballah, A. Tifrit et L. Voeltzel (dir.), *Perspectives on Element Theory* [Format Kindle] (emplacement 4427-5209/7865). Walter de Gruyter GmbH.

- Pöchtrager, M. A. (2023). Danish, Estonian, English: Variations on a theme. *Glossa: a journal of general linguistics*, 42(1), 1-43. <https://doi.org/10.16995/glossa.5749>
- Pöchtrager, M. A. & Kaye, J. (2013). GP2.0. *SOAS Working Papers in Linguistics*, 16, 51-64.
- Poliquin, G. C. (2006). *Canadien French Vowel Harmony* (thèse doctorale). Harvard University.
- Reiss, C. (2018). Substance Free phonology. Dans S. J. Hannahs et Anna R. K. Bosch (dir.), *The Routledge Handbook of Phonological Theory* [Format Kindle] (425-452). Routledge.
- Rizzi, L. (1990). *Relativized Minimality*. The MIT Press.
- Santerre, L. (1974). Deux E et deux A phonologiques en français québécois: étude phonologique, articulatoire et acoustique des oppositions de timbre et de durée. *Cahier de linguistique*, 4, 117-145. <https://doi.org/doi:10.7202/800031ar>
- Scheer, T. (2015). *Précis de structure syllabique. Accompagné d'un appareil critique*. ENS éditions.
- Walker, D. C. (1984). *The Pronunciation of Canadian French*. University of Ottawa Press.